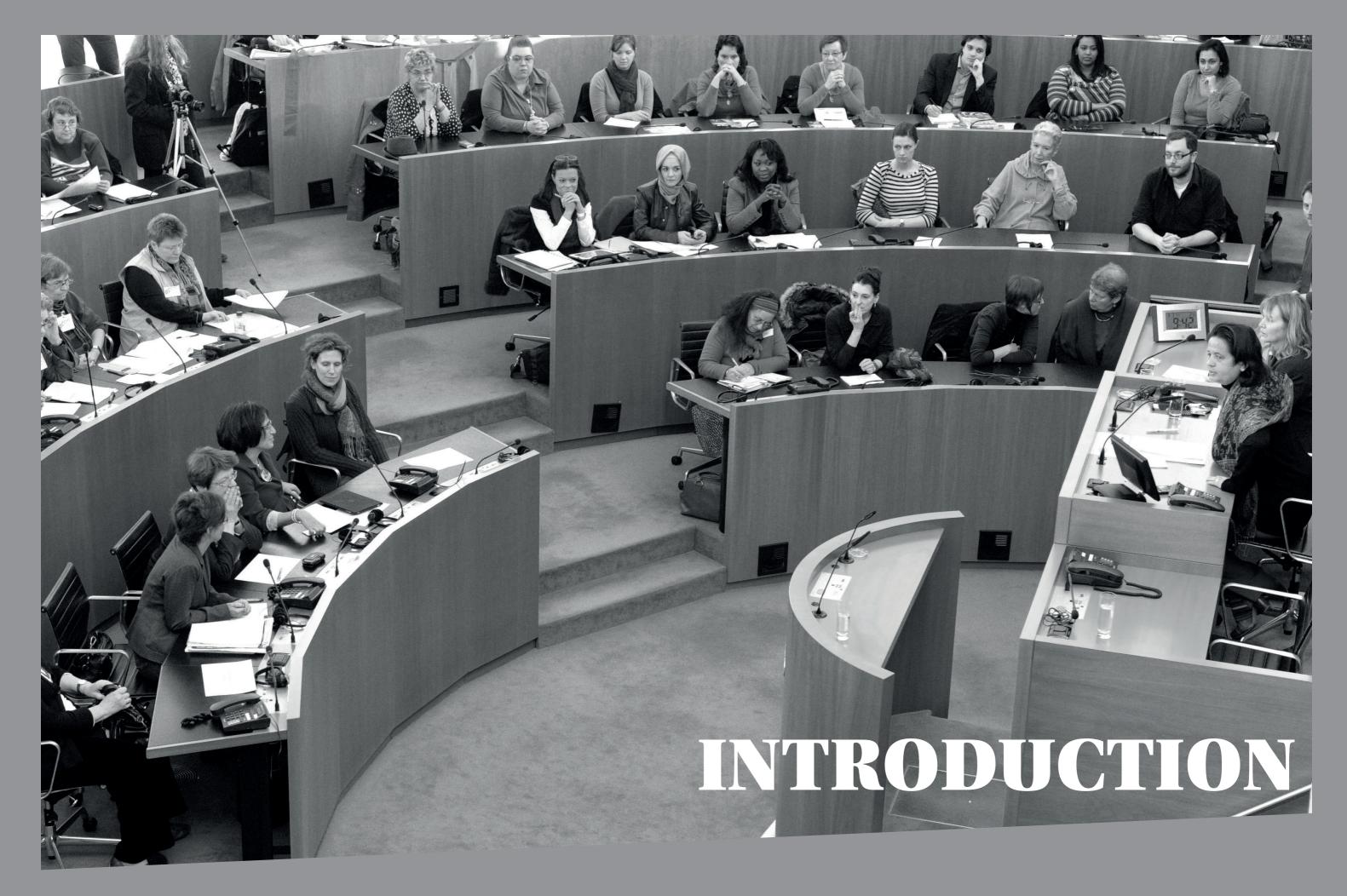
L'HÉMICYCLE

Sommai	ire
5	INTRODUCTION
10	2010-2011
12	FIREFEC
15	Mémoire Vive
16	2011-2012
18	Courants d'âges
19	Le Pivot
24	Projet Aladin
25	Culture & Démocratie
30	ReMuA
31	La Marche mondiale des Femmes & le GAMS
32	Le Mémorial National du Fort de Breendonk
33	FEBRAP
34	2012-2013
36	FEBISP
37	ATD Quart-Monde & Le Pivot
38	GAMS
41	Journée internationale des Droits des Femmes / Tunisie
42	CEDD
44	Lire et Ecrire
45	Confédération parascolaire
46	2013-2014
48	AISF
49	FIMS
53	Concertation des Centres culturels bruxellois
54	2014-2015
56	Actions in the Mediterranean
57	Les Droits de l'Enfant
58	Documentaire d'Hadja Lahbib
60	Réflexion sur le travail de mémoire
63	Journée internationale des Droits des Femmes / Rwanda
65	Coeurs piégés
66	FBSP
70	2015-2016
72	Mémoire coloniale
73	La Plateforme Citoyenne de Soutien aux Réfugiés
74	Fim de Mourad Boucif
75	Conseil des Femmes francophones de Belgique
76	La liberté d'expression
78	Jeunes & Aidants Proches
81	Le sexisme ordinaire
82	Groupe ESPAS
85	Bruxelles Formation

86	2016-2017
88	L'Association des Métis de Belgique
93	Le harcèlement à l'école
95	Etat d'urgence vs Droits de l'Homme
96	Villa Indigo / Le répit
99	Le Domaine, centre hospitalier
101	Centre de réadaptation ambulatoire l'Etoile polaire
105	Fédération laïque des centres de Planning familial
106	2017-2018
108	SOS Inceste
111	CIRÉ
112	Ligue Handisport Francophone
113	Réseau Mariage et Migration
115	FEDITO
120	Plan International Belgique
124	Bruxelles Formation
129	Relais Enfants-Parents
134	2018-2019
136	BAMKO-CRAN
137	ECPAT
140	FBSP
142	GAMP
143	Goods to Give
143	La haine, je dis non
143	V-Europe
144	Informations pratiques
145	Répertoire



Les Jeudis de L'Hémicycle, une démocratie participative

Nos démocraties occidentales sont en crise profonde. Nous sommes bien loin de la vision imaginée par Montesquieu et Tocqueville, basée sur une démocratie représentative dont le modèle était largement accepté et dans laquelle formalisme et hiérarchie étaient les maîtres-mots. Perte de confiance, illisibilité du système institutionnel belge où le pouvoir décisionnel est partagé entre de multiples entités, querelles particratiques, autant de maux qui font vaciller nos représentativités actuelles.

En réaction à cette perte de légitimité un grand nombre de propositions de réformes ont jailli : tirage au sort, panels citoyens, participation accrue, etc. Dans un même temps, les populismes et les simplismes réduisent la politique à un affrontement stérile dans un monde manichéen. La célèbre phrase de Gramsci s'applique bien à notre époque : « Le vieux monde se meurt, le nouveau monde tarde à apparaître, et dans ce clair-obscur surgissent les monstres ». Nous devons trouver de nouvelles manières de renouveler notre démocratie et la rendre plus accessible, parce qu'à la rupture de confiance s'est ajoutée une volonté toujours plus grande du citoyen de prendre part au processus décisionnel.

Avons-nous déjà trouvé les outils de cette nouvelle gouvernance que tout le monde appelle de ses vœux ? Non. Mais une chose est sûre : dans ce dans ce « clair-obscur », cet entre-deux de la démocratie, le Parlement francophone bruxellois s'est efforcé de pratiquer une nouvelle démocratie participative à travers les Jeudi de l'Hémicycle. En effet, tous les mois voire plusieurs fois par mois, le PFB ouvre ses portes aux associations, aux ONG et à la société civile qui prennent possession de l'hémicycle pour faire part de leurs revendications, leurs besoins, pour mettre à l'agenda du travail parlementaire leurs préoccupations.

Après ces multiples années, un constat important s'impose : lorsque l'on met à disposition du citoyen un lieu aussi symbolique que le Parlement et qu'on lui donne la parole, il la saisit et s'exprime! Cela s'est prouvé maintes fois par au vu de l'hémicycle toujours rempli par plus d'une centaine de personnes.

Au-delà de simples exposés, un véritable dialogue s'est établi entre la société civile et les politiques. Tout au long de ces années, elle nous a parlé, nous l'avons écoutée - les premières années un peu distraitement certes, mais elle a vite haussé le ton - et surtout, nous y avons donné suite. Les différentes propositions de résolutions adoptées – souvent à l'unanimité - suite aux JHC, en sont le plus bel exemple.

Bien entendu, la démocratie participative des Jeudis de l'Hémicycle peut et doit encore être améliorée et nous devons y travailler ensemble.

Entre-temps, ici au Parlement francophone bruxellois, nous voulons continuer à faire vivre cette démocratie et je suis certaine que mon successeur laissera les portes du Parlement grandes ouvertes.

Je pourrais citer dans cet article un nombre considérable de Jeudi de l'Hémicycle qui ont marqué notre législature. En voici trois exemples :

JHC: « La problématique des métis issus de la colonisation belge. »

Le Jeudi de l'hémicycle du 20 octobre 2016 était consacré à la problématique des métis issus de la colonisation. Que faire des « mulâtres », ces enfants ni Noirs, ni Blancs ? A cette époque, les autorités coloniales n'ont pas hésité à prendre des mesures radicales. Confinés dans de ces orphelinats dont celui de Save, la plupart de ces enfants ont été envoyés entre 1952 et 1962 en Belgique pour être mis sous tutelle, placés en maison d'accueil ou tout simplement dans des homes.

Lors de cette matinée, nous avons pu entendre les témoignages forts et émouvants de ceux qui ont un jour été les enfants de l'orphelinat. Ils nous ont raconté, avec beaucoup de dignité, les derniers moments vécus avec leurs mères auxquelles ils ont été arrachés, la confusion à leur arrivée en Belgique, le déchirement des fratries que l'on a séparées, et puis aussi la perte d'identité quand ils se sont vus changer de prénoms, de noms et même de date de naissance.

Une des choses apprise lors de cette matinée et choquante est le fait que jusqu'en 2015, les dossiers individuels, y compris les détails intimes, des enfants métis se trouvaient au Musée de Tervuren! Ça en dit beaucoup sur l'enchevêtrement entre les histoires individuelles et notre histoire collective... Ainsi, une des demandes concrètes de l'Association des Métis de Belgique (AMB) était de faciliter l'accès à ces archives. A la fois, les archives collectives au Ministère des Affaires étrangères mais également les dossiers individuels qui sont parfois gardés dans des archives privées.

Suite au débat, l'ensemble des partis francophones s'est engagé à donner une suite concrète et rapide à nos échanges. Je suis contente de pouvoir dire que grâce au travail réalisé par l'AMB et la volonté du PFB, une proposition de résolution fut d'ailleurs votée non seulement par le PFB, mais par la suite également par tous les autres Parlements!

JHC: « L'impact de l'incarcération d'un parent détenu sur le lien familial. »

Le 21 juin 2018, alors même que les agents pénitenciers étaient en grève, nous consacrions un Jeudi de l'Hémicycle à l'impact de l'incarcération d'un parent

détenu sur le lien familial fortement fragilisé. Devant un hémicycle comble, un papa nous faisait part de sa détresse: « Cela fait deux mois que je n'ai pas vu mes enfants ». Nous étions des témoins directs de l'actualité et de ce que signifiait le débat sur le service garanti, tant celui-ci se faisait durement ressentir sur les détenus.

Tous les intervenants étaient formels : c'est dans l'intérêt de la société entière de maintenir un lien fort entre le détenu et son enfant: le contraire mène à la récidive -quand le lien familial est distendu, la réinsertion trébuche et la récidive est à la porte-, et au cercle vicieux de voir à leur tour les enfants tomber dans la délinquance.

Ce Jeudi de l'Hémicycle s'inscrivait dans une démarche cohérente au niveau politique. En novembre 2017, une délégation de députés visitait les prisons de Forest et Saint-Gilles. Ils y étaient interpellés par l'asbl Relais Parents-Enfants et s'engageaient à donner suite à leur visite. C'est ce que nous fimes un an plus tard avec le Jeudi de l'Hémicycle. Nous avons été encore plus loin dans notre action puisque cela a également abouti à la proposition de résolution visant à favoriser les relations entre les enfants et leurs parents en prison du 3 juillet 2018.

JHC : « Les Jeunes Aidants Proches : une réalité qui interpelle. En parler pour agir ensemble et les soutenir. »

Lors de cette matinée organisée par l'asbl Jeunes Aidants Proches, nous avons voulu parler et sensibiliser à la situation de ces jeunes qui -parfois dès le primaire-endossent le rôle d'un père ou d'une mère pour venir en aide à un membre de la famille en difficulté, malade ou en situation de handicap.

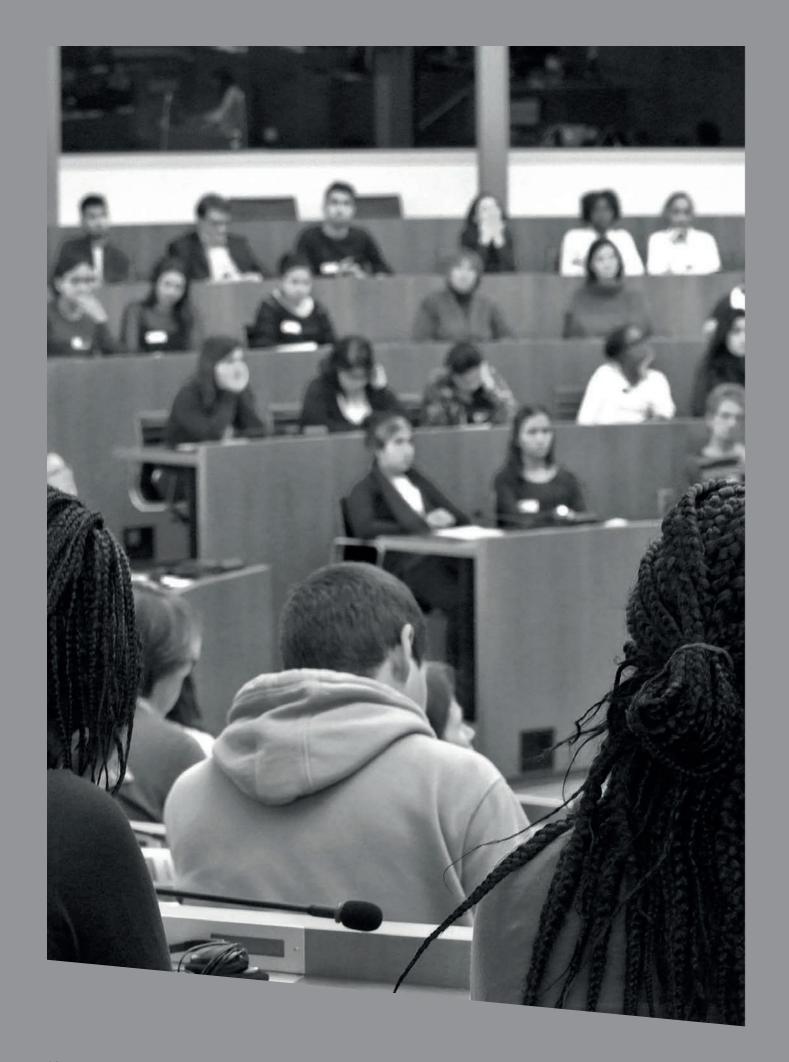
Ces parcours de vie sont bien souvent insoupçonnés car cachés par ces jeunes qui craignent le regard des autres ou la honte qu'apporterait le fait de demander de l'aide ou simplement d'en parler.

Déborah, une des jeunes présente, nous racontait que c'est son enseignante qui l'a sortie de cette spirale négative. Son enseignante s'était assise en face d'elle et lui avait dit qu'elle ne bougerait pas tant que Déborah ne lui aurait pas raconté son histoire. Deux heures après, les vannes s'ouvraient enfin et Déborah s'était enfin sentie écoutée. D'autres jeunes nous ont exprimé la colère qu'ils ressentaient. La colère d'être dépossédés de leur temps, de leurs choix de vie, de leur enfance, de leur insouciance. Mais pour tous, cela semblait « normal » de s'occuper d'un parent qui en a besoin.

Le Jeudi de l'Hémicycle a pu déclencher une multitude d'actions autour de ce sujet auparavant méconnu. Au niveau du Parlement, cela s'est concrétisé par la proposition de résolution du 5 juillet 2018 visant à demander des mesures en faveur des aidants proches. Surtout, depuis, la prise de conscience n'a cessé de grandir, jusqu'à l'ouverture en septembre 2018 de la Maison de l'Aidance. Une belle victoire pour ce qui a commencé par une matinée très émouvante portée au Jeudi de l'Hémicycle de février 2016 par l'asbl Jeunes Aidants Proches.

Les Jeudis de l'Hémicycle auront certainement été la manifestation la plus forte du citoyen au Parlement francophone bruxellois. Je garde de ces rencontres un souvenir très fort, parfois même ému quand je pense à certains témoignages poignants, et le sentiment d'avoir créé avec l'associatif un véritable dialogue, respectueux et porteur de réalisations concrètes. C'est à la fois une fierté et un espoir.

La Présidente du Parlement francophone bruxellois



CHAPITREUN

2010 - 2011



INVITATION



FORUM INTER REGIONAL DES FEMMES CONGOLAISES

La Marche Mondiale des Femmes a eu lieu en République démocratique du Congo du 13 au 17 octobre 2010 !

Quelle suite le FIREFEC compte-t-il donner à cette action majeure ?

Le JEUDI 24 mars 2011 De 09h30 à 12h00

Au Parlement Francophone Bruxellois 73 Rue du Lombard—1000 Bruxelles Venez partager avec le FIREFEC ses idées et recommandations sur cette question.

PROGRAMME

09h15-09h30	Accueil
09h30—09h45	Mot de bienvenue et d'introduction Madame Julie de Groote, Présidente du Parlement Francophone Bruxellois
09h45—10h00	Présentation du FIREFEC Madame Marie-Claire Ruhamya, Coordinatrice FIREFEC
10h00-10h30	Présentation Marche Mondiale et de la mission FIREFEC à Bukavu Projection des photos et film reportage de la MMF à Bukavu (30') par Jeanne Alasha
10h30—10h45	Pause café
10h45—11h30	Perspectives d'avenir et travail du FIREFEC sur le terrain par Jeannine Moninga
11h30—12h00	Echanges avec la salle
12h00—12h20	Présentation des propositions/recommandations du FIREFEC Lecture du poème en « Hommage des femmes enterrées vivantes » par Stella Kitoga
12h30—12h30	Clôture par madame Marie-Claire Ruhamya
Modératrice : Pia l	Makengo

Réservation souhaitée: firefec@amazone.be & firefec.be@gmail.com ou 0477/86 59 93 & 0499/25 34 44

Editeur responsable : FIREFEC -Forum Inter Régional des Femmes Congolaises-10 rue du Méridien-1000 Bruxelle

La journée du 24 mars 2011 au Parlement francophone bruxellois a été une rencontre d'une importance capitale pour le Firefec.

Ayant participé à l'action internationale de la MMF qui se voulait particulièrement marquante dans le domaine de la Paix, le Firefec s'est placé au centre de ce combat. En effet, il s'agissait d'apporter soutien et réconfort aux nombreuses femmes de l'Est du Congo qui avaient été victimes des violences, de viols et d'autres maltraitances suite à la guerre qui sévissait au Congo à cette période et dont les effets continuent à peser sur la vie de la population encore aujourd'hui. On ne peut oublier que 14 femmes et un homme ont été enterrés vivants dans le territoire de Mwenga, lieu que des participantes à la MMF, venant de plusieurs pays, ont pu visiter et honorer par leur présence.

Au Parlement Francophone Bruxellois, avec le soutien de la présidente, d'autres parlementaires et d'autres personnes sensibles à cette cause, des échanges constructifs et des témoignages remarquables ont pu mettre en évidence la nécessité de continuer à prendre cette cause en compte pour reconstruire un avenir de Paix et de développement.

Parmi les témoignages de ceux qui ont participé à la Marche Mondiale des Femmes à Bukavu, on peut retenir celui de Colette Braeckman qui a retracé quelque peu la manière dont cette MMF s'est déroulée à Bukavu et qui invite à aller plus au fond de la question en se basant sur les réalités du terrain.

Témoignage de Colette Braeckman sur la MMF à Bukavu:

- « Le sérieux des travaux était frappant. Il n'y a pas eu d'absentéisme, les femmes avaient la volonté de participer et ont mis sur la table leurs problèmes et solutions ». Elle nous informe qu'elle revient de Tanger ou s'est tenu un forum des femmes élues locales d'Afrique du 8 au 11 mars et qui confirme qu'il y a un phénomène de fond qui se dessine, une vague de femmes qui se soulèvent dans le monde. « Elles le font avec une autre façon de s'exprimer et notamment par la fête. On parle beaucoup du Printemps arabe mais le Printemps des femmes arrive! »
- « A Mwenga, l'évènement avait lieu tout le long de la route. Les gens arrêtaient le cortège des voitures. A Kasika, à Makobola, ce sont des évènements qui n'ont pas été racontés dans la presse alors que ces témoignages étaient terribles! Ce qui était incroyable, c'est que ces gens ont dû attendre si longtemps pour être entendus. Ces femmes de Mwenga, ça fait 15 ans qu'elles se font violé. Elles disaient : vous savez que les assaillants sont là, et nous attendent pour nous attaquer! D'ailleurs, la dernière voiture du convoi a été attaquée lors du retour vers Bukavu. ». « Alors que l'on intervient à Bengazi, comment faire pour que ces témoignages-là puissent passer et que l'on réagisse ? »

Nous voyons par ce témoignage de Colette Braeckman que ce sont les évènements et réalités de terrain qui nous interpellent toujours lorsque nous y faisons face.

La journée d'échange du 24 mars 2011 au Parlement n'a pas été une rencontre ordinaire. En effet, si l'on revient sur les différents témoignages et échanges qui

ont eu lieu, on remarquera qu'il en est sorti une nouvelle approche dans la manière dont l'on peut sensibiliser le public sur les évènements comme ceux que la MMF met souvent en évidence par sa volonté d'aller directement à la rencontre de la population, spécialement les femmes.

Ces journées ouvertes du parlement constituent en quelque sorte des occasions et des opportunités pour une meilleure approche de tel ou tel problème spécifique. Des engagements pour des actions concrètes peuvent d'ailleurs être pris aussi soit individuellement, soit au niveau collectif, voire institutionnel.

En bénéficiant du soutien moral, actif et de la compréhension du Parlement francophone bruxellois, Firefec s'est senti renforcé dans sa volonté de continuer à garder à l'agenda, la nécessité de toujours prendre en compte les souffrances des femmes qui sont sur le terrain, au Congo et quelque soient le domaine et le niveau de leurs souffrances.

L'action de la MMF au Congo a aussi laissé des traces. Les femmes congolaises ont vu et retiennent le soutien moral et politique dont elles ont bénéficié. En voyant le nombre des représentantes du monde qui sont venues vers elles. Se sentir reconnues et soutenues par d'autres femmes de par le monde permet aux femmes congolaises d'être aujourd'hui plus fortes et plus confiantes dans l'avenir.

L'expérience de cette journée du 24 mars 2011 montre qu'un espace ouvert et pluriel comme l'a été la Parlement francophone bruxellois constitue le moyen par excellence pour garder l'humain au centre de l'action parlementaire.

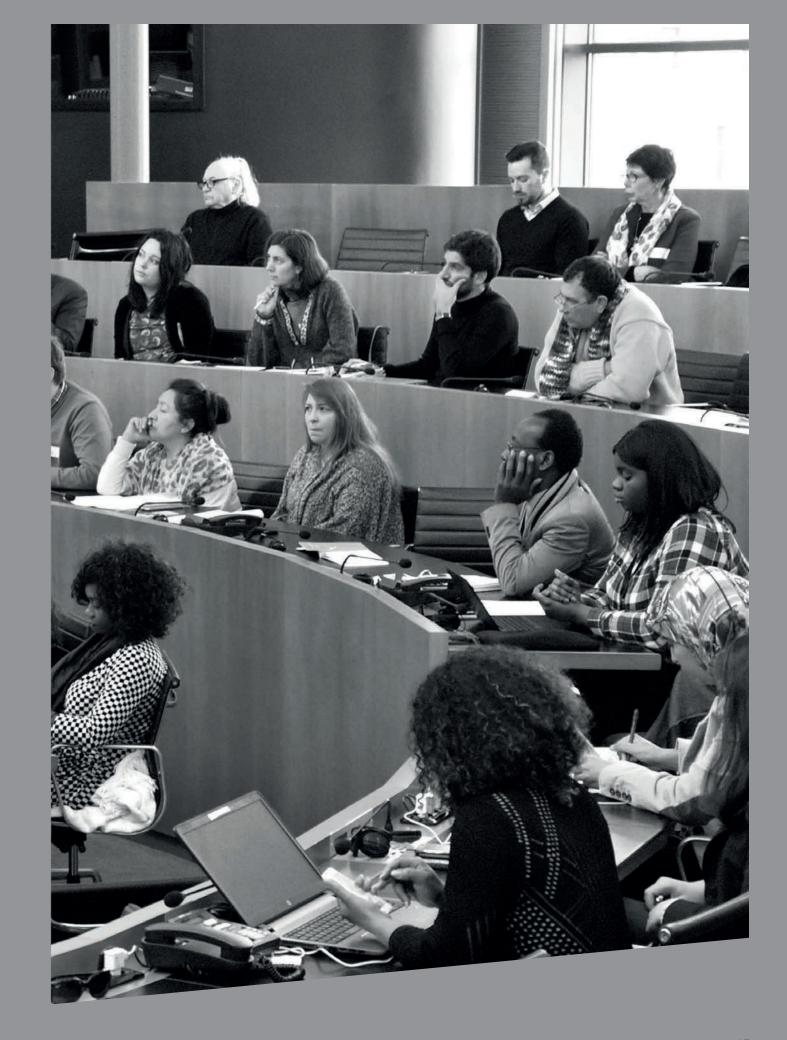
14

Le FIREFEC



CHAPITREDEUX

2011 - 2012







PROMOTION COMMUNAUTAIRE - Le PIVOT asbl

Rue Louis Hap, 51 1040 - Bruxelles - GSM: 0475 / 92.76.73 - Email:lepivot@gmail.com

Site: www.lepivot.be - Siège principal des activités: Rue Philippe Baucq, 163 - 1040 Bruxelles

Banque: IBAN: BE19 0680 6183 6012 BIC: GKCCBEBB

INVITATION

Pour l'équipe du Pivot, Henri CLARK.

Madame, Monsieur,

Suite à notre colloque organisé fin mai à l'occasion des 40 ans de notre association, Madame Julie de Groote, présidente, et les membres du Bureau du Parlement francophone bruxellois, ont invité Le Pivot et ses membres à s'exprimer et débattre dans l'hémicycle du Parlement.

Nous avons donc le plaisir de vous inviter le jeudi 17 novembre 2011 de 9 à 13 heures à l'hémicycle du Parlement francophone bruxellois (rue du Lombard, 69 à 1000 Bruxelles, entrée par le n°73)

Au programme (Modérateur : M. Luc COLINET)

9h : Accueil

9h30 : Discours de bienvenue de Mme Julie de GROOTE, présidente du Parlement francophone bruxellois;

9h45: Association Le Pivot

Présentation du projet de lutte contre la pauvreté par Monsieur Henri CLARK, responsable;

10h: Des familles s'expriment!

Moment central de la matinée, des personnes se regroupant autour du Pivot s'exprimeront à propos de leur expérience de vie et des moyens mis en œuvre au quotidien pour se remettre debout. Des thèmes sont actuellement approfondis par les familles au Pivot (tels que la mauvaise réputation, la famille et le placement, la solidarité, le droit et la pauvreté...). Des résultats de ces réflexions seront présentés dans l'hémicycle par les familles elles-mêmes;

11h: Introduction au débat

Le docteur Charles BURQUEL des Services de Santé Mentale la Gerbe et le Méridien à Bruxelles et Monsieur Luc LEFÈBVRE responsable du mouvement Luttes Solidarités Travail à Namur dégageront les lignes de force de ce qui a précédé;

11h30-12h15 : Débat

Les familles, les animateurs ainsi que le public pourront réfléchir et débattre avec les parlementaires à propos de la lutte contre la pauvreté!

Verre de l'amitié jusque 13h.

L'hémicycle du Parlement ne permettant pas un nombre illimité de participants, et si vous désirez être des nôtres pour ce moment important de prise de parole, nous vous invitons à nous répondre rapidement!

Pour ce faire, nous vous demandons de nous envoyer un courriel à lepivot@gmail.com reprenant vos noms et adresses ainsi que le nombre de places souhaitées. Nous répondrons à votre courrier pour le 12/11.

Dans l'attente de vous retrouver le 17 novembre, nous vous présentons nos salutations distinguées.

Association de Développement Communautaire reconnue par le Ministère de la Communauté Française comme Centre d'Expression et de Créativité, et comme Action d'Éducation Permanente pour Adultes, et par la Commission Communautaire Française de la Région Braxelles-Capitale Membre de la Fédération A. Froidure et de la Fédération Pluraliste des Centres d'Expression et de Créativité.

18 LES JEUDIS DE L'HÉMICYCLE 2011 - 2012 19

17/11/2011 - Le Pivot

Nous avons osé!

Nous avons osé et nous pouvons en être fiers! Nous, les familles du Pivot, avons pris la parole au Parlement francophone bruxellois le 17 novembre 2011.

Nous nous sommes exprimées devant une dizaine de députés ainsi que devant des familles vivant dans la misère et des membres d'associations luttant contre la pauvreté. Nous avons voulu partager notre expérience et montrer aux autres comment nous nous en sortons au quotidien. Le Pivot au Parlement francophone bruxellois : une bien longue histoire...

En 2011, le Pivot a fêté ses 40 ans d'existence et, à cette occasion, nous avons organisé une exposition et un colloque qui se sont déroulés à l'Hôtel Communal d'Etterbeek. La Présidente du Parlement francophone bruxellois, Madame Julie de Groote, nous a fait l'honneur d'assister à notre colloque rassemblant des familles du Pivot ainsi que différents intervenants. En quittant, elle nous a manifesté son enthousiasme et nous a expliqué combien elle était impressionnée par les familles du Pivot qui avaient osé prendre la parole et partager leur vécu. Elle nous a alors exprimé son espoir que notre démarche ne s'arrêterait pas là, et nous proposait de rencontrer les parlementaires, car ce que nous disions était tellement fort et chargé de sens.

Et c'est ainsi que Madame Julie de Groote nous a, par la suite, invités au Parlement francophone bruxellois au mois de novembre de la même année. Nous avons donc eu la chance de parler durant plus de trois heures de notre expérience de vie en milieu de grande pauvreté et de débattre, avec les parlementaires et les nombreuses autres personnes présentes, sur des thèmes qui nous sont proches. Nous nous sommes lancé le défi d'y arriver ensemble... et ce défi, nous l'avons relevé! Nous avons parlé et nous avons aussi été entendus. Nous avons vaincu notre peur et, surtout, nous avons transformé notre honte en fierté. Oser s'exprimer, c'est une manière de se remettre debout et de regagner notre dignité!

Oser prendre la parole au Parlement était donc un exercice périlleux mais que nous avons préparé ensemble. Pour écrire les textes que nous avons lus, nous nous sommes notamment basés sur d'anciens écrits datant des 40 ans de l'histoire du Pivot. Nous avons également pioché dans des prises de parole qui avaient eu lieu au Pivot, lors de rencontres entre adultes. En effet, une fois par semaine, des familles du Pivot ont pris l'habitude de se réunir et de débattre de thèmes tels que la mauvaise réputation, l'importance de la solidarité, la question de savoir quels sont les mécanismes dans la société qui produisent un fossé entre les riches et les pauvres, etc.

Ces prises de parole ont été enregistrées, nous les avons ensuite retranscrites, ensemble, nous avons relu ces textes et les avons alors reformulés. Parallèlement à ces textes issus de ces rencontres, un père de famille a souhaité témoigner de son vécu et de son combat au quotidien.

Nous sommes partis de l'expérience de ce jeune père et de tous les obstacles qu'il avait rencontrés pour faire ressortir des thèmes qui nous sont tous proches et qui nous semblaient intéressants d'aborder. Le tout, non pas pour nous plaindre, mais bien pour questionner notre société et participer à un changement. Une dizaine de personnes se sont alors entraînées pour prendre la parole et lire ces textes devant l'assemblée du Parlement. Mais cette dizaine de personnes n'ont fait que porter la parole de tous. Toutes les familles qui vivent la pauvreté partagent les mêmes expériences de honte et de besoin de dignité. Ces quelques personnes ont été les véritables porte – parole de tous, car toutes les familles qui connaissent la misère rencontrent les mêmes obstacles. C'est pourquoi les textes qui ont été lus reflètent ce que chacun vit. En effet, toutes les familles peuvent dire « je m'y retrouve ! ».

Cette matinée, dans l'hémicycle a été non seulement un moment important dont chacun se souvient, mais aussi les prémices d'un dialogue visant un changement... La barre était placée haut... mais, tous ensembles, nous avons relevé le défi et nous nous sommes remis debout! Nous avons acquis une dignité et éprouvions une réelle fierté. Notre travail a été reconnu. Nous avons non seulement été écoutés par les députés et avons pu débattre avec eux, mais nous avons également reçu de nombreuses marques de félicitations et de remerciements. Les échos que nous avons recueillis dans les médias (dans la presse écrite, mais également à la radio et même à la télévision) ont été extrêmement positifs. Notre parole a eu du poids, nos témoignages ont été forts et pertinents!

Si nous avons tenu à partager notre vécu, et si nous avons très volontiers accepté l'invitation de Madame Julie de Groote, c'est simplement parce que nous avions profondément envie que les choses changent. Nous connaissons la pauvreté et nous rêvons d'une vie meilleure. Ensemble, avec d'autres personnes qui vivent dans la misère en Belgique, avec d'autres associations qui luttent contre cette grande pauvreté, nous voulons laisser un monde meilleur à nos enfants, plus juste, où chacun est respecté, quelle que soit sa situation sociale.

Notre principale préoccupation est de reconnaitre chaque être humain comme responsable et acteur de projets, car nous sommes profondément convaincus, comme notre fondateur Henri Clark, que chacun, à son niveau, peut être créateur de changement et que celui-ci induit à son tour une modification du regard, que ce soit le regard que l'on porte sur soi-même ou celui que les autres posent sur nous.

20 LES JEUDIS DE L'HÉMICYCLE 211 - 2012 21

Oui, nous croyons vraiment que chacun peut être semence de changement, de transformation, et que c'est cette semence qui, en germant, contribue à l'épanouissement de l'humain. Nous sommes également persuadés que la dignité de l'être humain se nourrit d'enthousiasme, d'étonnement et d'émerveillement. Ce sont ces objectifs, ces valeurs qui sous-tendent nos actions et cela dans un souci de construire ensemble, par petits bouts, une vie qui réenchante et qui crée du changement.

Sept ans après notre intervention au Parlement francophone bruxellois, il reste primordial de se rappeler combien les projets pour la dignité de l'Homme doivent aujourd'hui, plus que jamais, être prioritaires et largement défendus.

Catherine Myslinski Le Pivot



SAM TOUZANI - PROJET ALADIN, 2011



SERGE DE PATOUL & PIERRE DEVLEESHOUWER FEBISP, 2012



COURANTS D'ÂGES, 2011



JULIE DE GROOTE & HENRI CLARK ATD QUART-MONDE & LE PIVOT, 2012



INVITATION

UN PONT ENTRE CULTURES : L'expérience du PROJET ALADIN

le jeudi 8 décembre de 9h30 à 13h00 en l'hémicycle du Parlement régional bruxellois à l'occasion du lancement « Les Amis Belges du PROJET ALADIN »

Programme Accueil dès 9h15

Allocution de Madame Julie de GROOTE, présidente du Parlement francophone bruxellois Introduction par le modérateur, Monsieur Mahfoudh ROMDHANI, député bruxellois honoraire

Séance 1 : Construire un pont entre Juifs et Musulmans

Anne-Marie REVCOLEVSCHI, présidente du Projet Aladin – Le Projet Aladin: quelles perspectives en Europe ?

Mehdi BENALLAL, étudiant – Le Comité Judéo - Marocain pour l'Amitié et le Dialogue en Belgique Olivia P'TITO, députée bruxelloise – Les défis du vivre - ensemble en Belgique Questions / Réponses

Séance 2 : Les enjeux du PROJET ALADIN

Serge KLARSFELD, historien et président de l'Association des fils et filles des déportés juifs de France

— Parler de la Shoah dans le monde arabe: pourquoi ?

Rachid BENMOKHTAR, ancien ministre, président de l'Observatoire de l'Initiative Nationale du Développement Humain, Maroc – Le printemps arabe et l'avenir des relations interculturelles Questions du Public / Réponses

Séance 3 : Le PROJET ALADIN en Belgique

Thomas GERGELY, directeur de l'Institut d'Etudes du Judaïsme, ULB - Construire des ponts Viviane TEITELBAUM, députée bruxelloise – Les amis belges du Projet Aladin

Conclusions et Clôture à 12:30 h Collation

Contact: Pour les AMIS BELGES DU PROJET ALADIN, Hubert BENKOSKI (Coordinateur) 0475 46 51 17 projetaladin.be@gmail.com - www.projetaladin.org

Adresse du jour:

Hémicycle du Parlement régional bruxellois, rue du Lombard 69 à 1000 Bruxelles

Entrée par l'Accueil au 73, rue du Lombard

Métro Gare Centrale - Parking ALBERTINE (16, Place de la Justice - 1000 Bruxelles)







Culture et Démocratie a le plaisir de vous inviter au Parlement bruxellois autour de la thématique :

Les droits culturels au cœur des droits de l'homme

Le jeudi 12 janvier 2012, de 9h15 à 13h00
Parlement bruxellois¹ - rue du Lombard – 1000 Bruxelles entrée par le n°73 (centre d'accueil et d'information)

Fondée par un grand nombre de responsables culturels parmi lesquels Bernard Foccroulle, Laurent Busine et Georges Vercheval, Culture et Démocratie interroge inlassablement, depuis près de vingt ans, les articulations entre la culture et la démocratie. La question est au cœur de l'actualité. C'est bien de culture au sens large dont nous parlons quand nous évoquons la suprématie de l'individualisme, la violence des rapports économiques et sociaux, les difficultés de nos systèmes éducatifs et le vacillement de nos systèmes de valeurs.

Parler de culture, c'est évoquer les héritages culturels et artistiques qui nous fondent en questionnant le mépris de nos sociétés pour la mémoire, c'est affirmer la puissance de la création qui dit ou interroge, autrement, le monde.

Et si les réponses aux impasses contemporaines se trouvaient au cœur de la question culturelle ?

Après une courte introduction par ses responsables actuels, Culture et Démocratie vous propose d'entendre sur ces questions,

Patrice Meyer-Bisch

docteur en philosophie, coordonnateur de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme (IIEDH) et de la chaire UNESCO pour les droits de l'homme et la démocratie de l'Université de Fribourg (Suisse), maître d'Enseignement et de Recherche.

Il inscrira les chantiers évoqués par Culture et Démocratie dans un questionnement radical sur la question des droits culturels.

Un rendez-vous passionnant que les responsables du monde politique, culturel, artistique, pédagogique et associatif ne peuvent pas manquer.

Programme:

9h15 : accueil

9h30 : mot d'introduction par la présidente du Parlement francophone bruxellois, Julie de Groote

9h45 -10h15 : Présentation des chantiers de Culture et Démocratie

10h15-11h15 : Les droits culturels au cœur des droits de l'homme par Patrice Meyer-Bisch

11h15 – 12h15 : Débat, questions-réponses 12h15 : verre de l'amitié à la cafetaria

13h00 : fin

Inscription (gratuite) obligatoire – nombre de places limité : envoyer votre nom, prénom, fonction, organisme et adresse courriel à <u>info@cultureetdemocratie.be</u> avant le 07/01/2012 (Tel : 02/502 12 15)

¥3

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Accès : Bus 95 / Métro Gare Centrale - Bourse - Anneessen

12/01/2012 - Culture & Démocratie

La présidente du Parlement francophone bruxellois, Madame Julie de Groote nous a adressé une invitation à intervenir lors de la séance du mercredi 12 janvier 2012. Nous avons accepté celle-ci avec enthousiasme, heureux de partager dans l'enceinte du Parlement, les questions, les actions et les projets de notre association, Culture & Démocratie.

Nous avons évoqué Culture & Démocratie, asbl fondée en en 1993, puis nous avons éclairé un de ses chantiers en invitant Patrice Meyer-Bisch, expert en matière de droits culturels, philosophe, coordonnateur de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme (IIEDH) et de la Chaire Unesco pour les droits de l'homme et la démocratie, Université de Fribourg, depuis peu fondateur de l'Observatoire de la diversité et des droits culturels (programme de l'IEDH) et.

Culture & Démocratie

Nous avons rappelé les fondements de l'association tels que définis dans son Manifeste (1993) : « s'opposer à tout ce qui peut attenter à la culture, à l'éducation, à la liberté d'expression, fondements essentiels de la démocratie. Agir de manière volontaire et constructive pour que la culture favorise le rapprochement entre les hommes. Prenant en compte le désir manifeste de nombreux artistes et acteurs sociaux de se rencontrer et d'échanger leur expérience, intervenir pour les rassembler, susciter la réflexion, coordonner des actions au bénéfice du public le plus large... ».

Depuis 1993, Culture et Démocratie poursuit avec opiniâtreté ce combat pour la culture, terme polysémique que nous entendons aujourd'hui comme « ce qui recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, les institutions et les modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement » (Déclaration de Fribourg sur les droits culturels – 7 mai 2007).

Culture & Démocratie pense depuis vingt-cinq ans, de manière critique et plurielle, l'articulation du culturel au politique et du politique au culturel : travail indispensable mais complexe à l'heure les valeurs démocratiques sont mises à mal.

Au fil des années, Culture & Démocratie a évolué sans rien abandonner de ses combats mais en leur donnant des contours renouvelés. Là où il était question d'une articulation « culture et démocratie » allant de soi, il est désormais question d'analyser les conditions à réunir pour que cette articulation serve, et la culture, et la démocratie.

La mondialisation et l'expansion de l'hyper libéralisme font bouger notre société, provoquant nombre d'effets dont, en matière sociale, l'explosion des inégalités. Les

formes de la culture et ses pratiques sont bouleversées en termes de production, de diffusion et de pratiques par les écrans multipliés et les réseaux sociaux. C'est dans ce contexte différent, traversé d'inquiétudes et d'impasses nouvelles que Culture & Démocratie pense aujourd'hui le fait politique et le fait culturel, attentive à tout ce qui émerge de différent et de neuf dans les manières de faire société et culture.

Notre conviction demeure: la culture comprise comme expérience de « déplacement » est émancipatrice pour l'individu et pour la société. Elle nourrit la démocratie si elle permet à chacun et chacune et particulièrement les plus fragiles, d'accéder à ce qui les aide à penser. Car la démocratie et la culture vacillent là où pensée simpliste, refus de l'altérité, peurs et désespérance l'emportent.

En 2010, Culture & Démocratie est devenue une structure d'éducation permanente, une confirmation institutionnelle importante pour sa longévité et son développement.

Nous avons poursuivi notre intervention au Parlement bruxellois en faisant le tour des chantiers et des groupes de travail actifs au sein de l'association : Art et santé, Art et prison, Culture et enseignement, Culture et travail social, autant d'axes de travail « endémiques » auxquels se sont ajoutées des questions nouvelles, commandées ou non par l'actualité. Nous pensons au travail réalisé autour du rapport relatif aux politiques de lutte contre la pauvreté, aux friches territoires de toutes les émergences, à la question des communs ou au dossier de la fermeture du Musée d'art moderne qui, au-delà d'un mouvement d'indignation, suscita de nombreux débats et un Journal consacré au fait muséal.

Nous avons évoqué notre travail de publication, de diffusion et de formation : Journal, Cahiers, 9 Essentiels disponibles sur www.cultureetemocratie.be, mais aussi les débats, conférences, colloques, journées de rencontre, de sensibilisation et d'information. Ces activités organisées en aval des parutions suscitent dans l'esprit de l'Education permanente, l'indispensable exercice de réflexion critique partagée. Depuis 2012, Culture & Démocratie se met à l'écoute des acteurs culturels et sociaux, là où ils travaillent et interviennent. Elle initie aussi, à leur intention, des démarches d'accompagnement et de mise à disposition d'outils pertinents.

Les droits culturels

Le chantier Droits culturels a émergé au cœur des axes travaillés par Culture & Démocratie bien avant sa fortune actuelle. Céline Romainville, active au sein de Culture & Démocratie en a été une des initiatrices. Professeure de droit constitutionnel et du droit des droits fondamentaux à l'Université catholique de Louvain et membre du Centre de recherches sur l'Etat et la Constitution de la Faculté de droit de cette Université, elle a conduit d'importantes recherches

sur l'effectivité du droit constitutionnel à participer à la vie culturelle. Avec sa collaboration, une première publication, antérieure à notre intervention au Parlement bruxellois fut réalisée en 2009 dans le cadre de la campagne *Culture et vous*?. Il s'agissait d'un dossier d'information sur le droit à l'épanouissement culturel réalisé par elle-même avec Marie Poncin, coordinatrice de l'association. Cette publication marque le point de départ d'un travail encore à l'œuvre au sein de Culture & Démocratie sur la question des droits culturels.

La question est abordée de manière transversale ; elle alimente les travaux qui portent sur la prison, l'école, le travail social, les territoires à la marge (les friches), la langue, la pauvreté, autant de thèmes travaillés au cœur des publications et des rencontres initiées par Culture & Démocratie.

Côté publications, nous ne sommes pas restés inactifs depuis la séance du Parlement francophone bruxellois. Ont paru dans la collection des neuf Essentiels, un opuscule intitulé « Comprendre les droits culturels et le droit de participer à la vie culturelle » rédigé par Céline Romainville en 2013, dans la collection des Cahiers de Culture & Démocratie, les Actes du colloque organisé par l'Association à l'occasion de ses vingt ans et portant pour partie sur le droit de participer à la vie culturelle. Le Journal 36 titrait en novembre 2014, « Les droits culturels, des droits de l'homme aux droits constitutionnels » mais les 9 Essentiels portant sur l'éducation artistique et culturelle (2014), la prison (2015) le numérique (2016), les communs (2017) évoquent aussi, à leur manière, les droits culturels.

Ces travaux et les rencontres nombreuses qu'ils ont suscités ont fait évoluer la réflexion de Culture & Démocratie. Notre association privilégie aujourd'hui la réflexion sur le droit à participer à la vie culturelle tel qu'inscrit dans la Constitution belge, plutôt que sur la notion de Droits culturels liée à la question des droits de l'homme et à la Déclaration universelle de 1948. Dans cette perspective, notre association travaille aujourd'hui à la mise sur pieds d'une plate-forme qui puisse rassembler les chercheurs, les acteurs de terrain, les opérateurs culturels et sociaux interpellés par la question et désireux de la travailler en interdisciplinarité. Le projet n'a pas encore abouti mais les perspectives de concrétisation sont prometteuses.

Culture & Démocratie poursuit la route et prétend sans modestie, contribuer au déploiement d'une réflexion agissante et partagée, nourrissant les germes d'un renouveau nécessaire.

Sabine de Ville, Présidente



REMUA, 2012



CHRISTOS DOULKERIDIS - GAMS, 2013



VIVIANE TEITELBAUM & FRANÇOISE SCHEPMANS MARCHE MONDIALE DES FEMMES, 2012



SERGE KLARSFELD - PROJET ALADIN, 2011



Réveau de Musicier-Intervenants en Meliera

Les membres du Conseil d'administration de l'ASBL ReMuA - Réseau de Musiciens-Intervenants en Ateliers vous invitent aux

5 ans de « Musique en Action : Chœurs et orchestres à l'école et de quartier »

Le 2 février 2012 de 9h15 à 13h00, accueil au 73 rue du Lombard, 1000 Bruxelles







Programme de la journée :

9h15 Accu

09h30 Mot d'introduction de Julie de Groote, présidente du parlement francophone bruxellois

10h00

- Présentation du projet « Musique en Action » par Sarah Goldfarb, directrice artistique et Michel Cordier, fundraiser :
- ▶ l'a.s.b.l. ReMuA Réseau de Musiciens-Intervenants en Ateliers
- ▶ le projet Musique en Action
- Interventions et témoignages d'enseignants, d'enfants, de musiciens-intervenants et autres acteurs ayant pris part au projet.
- ▶ Présentation d'extraits du documentaire « Orchestre à l'école », réalisé par Eva Oudova
- Présentation du chansonnier et des chansons écrites par les enfants participant au chœurs.

11h00 Introduction au débat par :

- Martine Dumont-Mergeay, présidente du CA de l'a.s.b.l. ReMuA,
- Thierry Chleide, compositeur, pédagogue
- ▶ Débat d'idées autour du thème « la musique comme levier contre l'exclusion sociale et professionnelle »

12h00 • Concert :

- Chœur à l'école fondamentale du Tivoli de Laeken
- Orchestre à l'école Sainte-Marie de Saint-Gilles
- 12h30 Drink et sandwiches
 - Exposition de photographies retraçant les 5 ans de « Musique en Action »
 - À l'occasion du concert, la présidente et les membres du Bureau du parlement francophone bruxellois présenteront leurs vœux

13h00 F

avec le soutien de la Commission Communautaire Française

ReMuA - 136/4 rue Saint-Denis, 1190 Bruxelles - 02 537 74 38 - 0484 62 08 23 - info@remua.be - www.remua.be





Dans le cadre des « jeudis de l'hémicycle » et à l'occasion de la Journée des femmes, la coordination bruxelloise de la Marche mondiale des femmes vous invite à une matinée d'échanges le jeudi 8 mars 2012 dans l'hémicycle du Parlement bruxellois

Programme

9h00: Accueil

9h30 : Mot d'introduction de Julie de Groote, présidente du Parlement francophone bruxellois

9h35 : Constats et recommandations par la coordination bruxelloise de la Marche mondiale des femmes sur les thèmes de la violence et de la formation

10h20 : Panel d'interventions par groupes politiques des député(e)s francophones bruxellois(es)

11h00 : Échange de vues avec les ministres du Gouvernement francophone bruxellois

12h00 : Clôture de la matinée

Renseignements pratiques

- Le nombre de places étant limité, veuillez vous inscrire auprès de la coordination bruxelloise de la Marche mondiale des femmes : <u>info@gams.be</u> ou 02 219 43 40 (Mme Pamela Almeida)

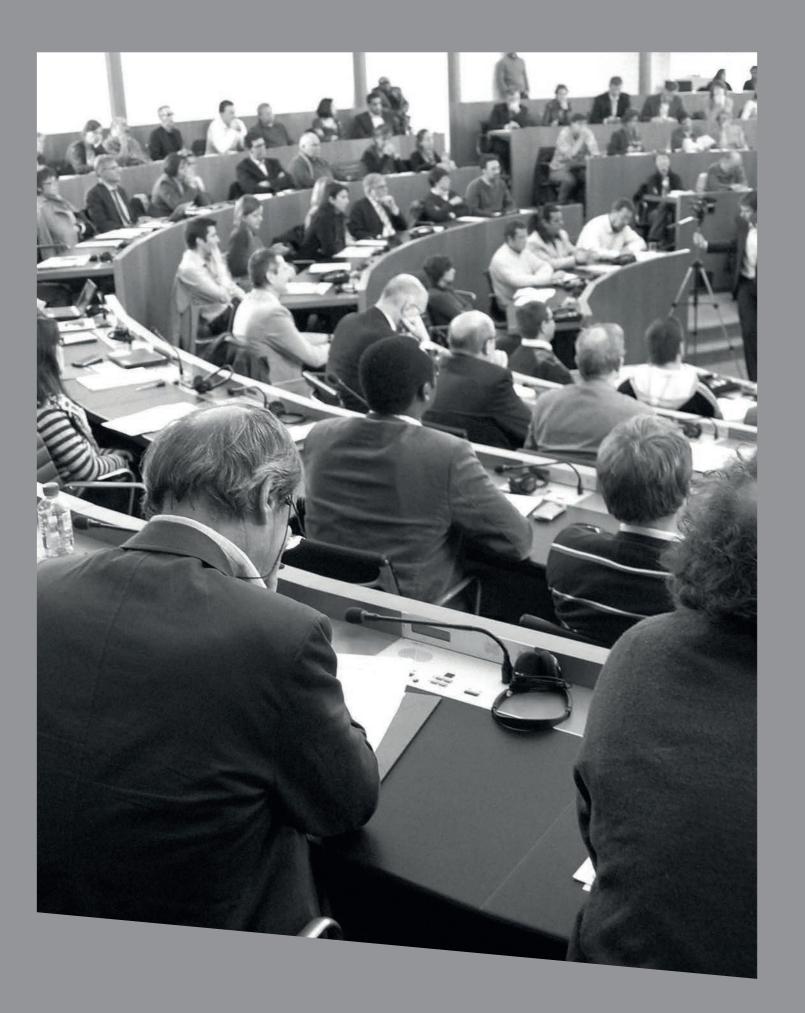
- Entrée par le Centre d'Accueil et d'Information (CAI) : 73, rue du Lombard à 1000 Bruxelles

- Accès : bus 95, prémétro 3 et 4, métro Gare centrale et De Brouckère

30 LES JEUDIS DE L'HÉMICYCLE 2011 - 2012 31







 $\mathsf{C} \ \mathsf{H} \ \mathsf{A} \ \mathsf{P} \ \mathsf{I} \ \mathsf{T} \ \mathsf{R} \ \mathsf{E} \ \mathsf{T} \ \mathsf{R} \ \mathsf{O} \ \mathsf{I} \ \mathsf{S}$

2012 - 2013





À l'occasion de la

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

Le Parlement francophone bruxellois, les asbl Le Pivot et ATD Quart Monde

vous invitent à la projection de

' JOSEPH, L'INSOUMIS '

Jeudi 13 DÉCEMBRE 9h-13h au Parlement bruxellois

Entrée rue du Lombard 57 à 1000 Bruxelles

Dans des logements effroyables, des familles survivent entre misère et violence permanente, aux portes de Paris. Joseph Wresinski s'y installe dans les années 60 et s'engage avec elles dans un combat pour faire entendre leur voix et conquérir leurs droits.

Cette lutte menée en plein coeur de la misère bouleverse nos idées reçues et nous interroge:

« comment, tout en refusant l'assistanat, se mettre ensemble

pour permettre à chacun d'être acteur reconnu dans sa dignité ? »

Programme:

9h 00 : accueil - film

11h – 12h30 : échanges entre des familles résistant jour après jour à la pauvreté et le monde institutionnel public et privé.

Entrée libre

Le nombre de places étant limité, veuillez vous inscrire avant le 7 décembre à l'adresse lepivot@gmail.com ou equipe.nationale@atd-quartmonde.be ou par tél. 02/647.99.00

36 LES JEUDIS DE L'HÉMICYCLE 2012 - 2013

LES JEUDIS DE L'HÉMICYCLE
DU PARLEMENT
FRANCOPHONE
BRUXELLOIS

(Gr
Sex
in
d'

INVITATION 7 FEVRIER 2013

Mutilations génitales féminines : quelle réalité ici et là-bas ? Comment agir ensemble ?

A l'occasion de la journée internationale contre l'excision, le GAMS Belgique (Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles féminines) a le plaisir de vous inviter à une matinée d'information et d'échanges le jeudi 7 février 2013 au Parlement francophone bruxellois.

PROGRAMME

9h15	Accueil
9112	Accueil
9h30	Introduction
	Julie de Groote, présidente du Parlement francophone bruxellois
9h45	Présentation de la problématique des mutilations génitales
	féminines : enjeux et acteurs impliqués
	Fabienne Richard, coordinatrice du GAMS Belgique
10h	La réalité là-bas dans le pays d'origine : la violence que les femmes
	fuient
	Vidéo de Somaliland avec Samia Youssouf de l'association LîDjibouti
	«Arrête tes cris ma fille» de Respect4change
	Questions-réponses avec la salle.
10h45	La réalité ici en Belgique : comment prendre en charge les femmes
	excisées et protéger les petites filles ?
	Quelle prise en charge sur Bruxelles pour les femmes excisées ?
	avec Annalisa D'Aguanno, psychologue clinicienne au GAMS Belgique et
	le Dr Martin Caillet, gynécologue au CHU St-Pierre
	Comment protéger les enfants ?
	avec Ramata Diallo, animatrice communautaire au GAMS Belgique et
	Thérèse Legros, juriste à l'asbl INTACT
11h30	Débat
	Perspectives, sur quoi s'engager pour les années à venir ?
12h	Verre de l'amitié (jusqu'à 13h)
	875 5 5

Parlement bruxellois - Salle de l'hémicycle - Rue du Lombard (entrée par le n°73) à 1000 Bruxelles

Bus 95 / Métro Bourse - Anneessens / Gare centrale

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Le nombre de place étant limité, merci de confirmer votre présence auprès du GAMS par tél 02 219 43 40 ou par mail à virginie@gams.be







Quelle prise en charge des femmes excisées ?

La mère de Fanta est la quatrième épouse de son mari. Pour subvenir aux besoins de son unique enfant, elle vend des oranges au marché tôt le matin. Fanta n'est pas scolarisée, elle assiste aux disputes de ses parents, elle voit son père frapper sa mère, elle vit sa terreur ainsi que la jalousie et la cruauté des coépouses et de leurs enfants. Vous l'aurez compris, la mère de Fanta n'a pas désiré ce mariage. Comme les autres femmes, elle est excisée mais elle ne veut pas faire exciser Fanta. Elle a compris que l'excision était la cause de ses douleurs chroniques, de son accouchement difficile où elle a failli perdre la vie et celle de son enfant, elle se souvient de tout le sang qu'elle a perdu le jour de son excision et sa peur de mourir. Fanta sera quand même excisée en même temps que ses demi-sœurs, dans le dos de sa mère. Elle en a beaucoup pleuré et quelques temps après, malgré son opposition, son mari organise un mariage pour Fanta. Elle n'a pas encore 18 ans et son futur « mari » a 3 fois son âge. Le cycle semble être destiné à se poursuivre mais aujourd'hui Fanta est en Belgique.

Cela fait maintenant 5 ans que je travaille au GAMS en tant que psychologue. Cela fait donc 5 ans que je propose des consultations psychologiques individuelles à des femmes, de jeunes femmes telles que Fanta. En regardant en arrière aujourd'hui, ouvrir un poste de psychologue au sein même de l'association était une façon de faire de la place à la dimension psychologique des mutilations sexuelles. En cela, je veux dire que bien des travaux, des recherches et des solutions existent et sont étudiés régulièrement concernant les aspects médicaux des mutilations mais en ce qui concerne la prise en charge psychologique, je préfère utiliser le mot d'accompagnement psychologique, à ma connaissance, il n'existe rien. Par contre, les conséquences psychologiques des mutilations sexuelles sont de plus en plus étudiées.

Oui, connaitre ces conséquences des mutilations sexuelles est utile et nécessaire, ce qui nous importe maintenant, dans notre travail de terrain, c'est de développer une approche d'accompagnement de reconstruction psychologique.

D'abord il faut considérer la situation dans sa globalité. Il ne s'agit pas seulement d'excision comme l'indique l'histoire de Fanta. Les femmes que nous rencontrons ont vécu une succession d'évènements stressants, violents, traumatisants parfois dans un laps de temps terriblement court. Une femme me disait encore il y a 2 semaines « Je n'ai jamais été heureuse dans ma vie, j'ai toujours reçu des coups », elle a 30 ans aujourd'hui. La mutilation sexuelle qu'elles ont subie ou évitée, est l'un des éléments à tenir compte dans toute la complexité de ces femmes.

Quand je dis accompagnement, il s'agit des consultations individuelles mais aussi le travail de groupe que nous proposons e.a dans les Ateliers d'Expression Corporelle qui ont pour but la mise en mouvement et la prise de conscience des différentes parties du corps dans l'idée d'un mieux-être, de mieux habiter son corps, mieux le connaitre pour mieux l'accepter. Dans ces ateliers, on y danse, on y chante, on joue du théâtre, l'aspect verbal est proposé uniquement dans l'expression du ressenti de tel ou tel exercice et de ce que cet exercice m'a appris sur moi-même. On y parle pas de mutilations ni de mariages (même si la place est laissée si besoin). Il s'agit de travailler le thérapeutique de manière ludique et légère sans banaliser bien entendu.

Ce que les femmes disent de cet atelier : « Mon stress a diminué et ma tristesse aussi », « Je me sens plus légère maintenant », « L'atelier m'a apporté de l'amitié et du courage », « L'atelier m'a permis de retrouver confiance en moi et de reprendre ma vie en main ». Les

femmes qui ont participé à cet atelier disent que même si elles rencontrent de nouvelles situations difficiles par la suite, elles se sentent capables de mieux les affronter et de refaire surface plus facilement et rapidement.

Il s'agit de travailler avant toute chose le lien, la relation d'humain à humain, la confiance. Ces évènements par lesquels elles sont passées, l'excision, le mariage, les maltraitances, l'exil, viennent remettre en question les repères, les valeurs, les croyances personnelles et collectives.

- Peut-on avoir confiance en sa famille alors que c'est la grand-mère qui a amené la petite à l'excision, alors que c'est le père qui à 15 ans l'a donnée en mariage à un homme de son âge, alors que ce même homme l'a frappée, insultée et violée pendant 10 ans ? A-t-on envie de faire confiance à nouveau aux hommes et de manière générale à l'humanité ?
- Si depuis qu'elle est née, elle n'a jamais été heureuse comme elle dit, est-elle capable de croire qu'elle en a le droit et qu'aujourd'hui tout est encore possible ? Croit-elle que le monde, son monde peut être différent ?
- Alors qu'elle a été violée par les militaires lors des manifestations du 28 septembre 2009, qu'elle a vu des ami-e-s périr, qu'elle a vécu et vu l'horreur humaine de ses propres yeux, pourra-t-elle un jour refaire confiance et croire que tous les êtres humains ne sont pas comme tels, qu'ils peuvent être bons ? Pourra-t-elle croire un jour en la bonté des Hommes ?

Mon expérience me montre que la réponse à toutes ces questions est oui. Dans le travail thérapeutique, tout se construit autour du lien. L'accueil de qualité et de cœur, la disponibilité et l'engagement du psychologue, la découverte de la possibilité d'avoir un lieu de parole rien qu'à soi, la sécurité de la confidentialité, la délivrance de pouvoir enfin se confier à quelqu'un lorsqu'on décide de lui faire confiance, le respect reçu par cette personne, le partage du poids, la reconnaissance de ses souffrances, le psychologue qui reconnait, valide, qui est le témoin. Malgré tout ce parcours, ces femmes sont en vie. Elles ont appris ce qu'était une demande d'asile, elles ont appris à prendre les transports en commun, à parler à un blanc, elles font des formations, apprennent le néerlandais et se forment dans cette langue, s'adaptent alors qu'elles sont changées de lieu de vie plusieurs fois sur l'année... Elles sont capables d'autres choses. Pour cela, il est important de ne pas réduire les femmes à ce qu'elles ont vécu au pays. Elles sont autre chose. À côté de cela, elles sont potentiel et ressource.

Nous sommes porteurs de milliers de croyances concernant tout et n'importe quoi, le regard que nous posons sur ces femmes, les croyances que nous avons à leur propos influencent leurs capacités à se reconstruire. Penser uniquement en termes de victime ne permet pas la guérison. Il s'agit de redonner la parole à ces femmes, celles qui nous permettent d'apprendre tous les jours, celles qui nous montrent le chemin de la résilience. Voilà comment il faut se représenter ces femmes.

Elles disent... «Je suis fière de moi maintenant», «Quand je marche dans la rue, je n'ai plus peur, je me sens en sécurité et je peux dormir sans la lumière», «Dans la vie, il faut se fixer des objectifs et bien se préparer pour l'atteindre », «Quand je reviens ici, j'ai de la nostalgie, combien ça m'a aidé même à l'extérieur », et ma préférée: «C'est comme si tu avais pris du savon et que tu m'avais lavé le cœur ».

Intervention d'Annalisa D'Aguanno (07/02/2013), psychologue clinicienne GAMS Belgique

07/03/2013 – Journée internationale des Droits des Femmes / Tunisie



A l'occasion de la Journée internationale de la femme, le Parlement francophone bruxellois a le plaisir de vous inviter

à une matinée d'échanges autour de la thématique :

La situation des femmes en Tunisie Constats et enjeux

Le jeudi 7 mars 2013, de 9h00 à 13h00 Parlement bruxellois - rue du Lombard, 73 – 1000 Bruxelles

Programme

Dès 9h00 : accueil

9h30 : introduction par la présidente du Parlement francophone bruxellois, Mme Julie de Groote

9h45; intervention de Mme Simone Susskind, présidente de "Actions in the Mediterranean"

9h55 : **Mme Salma Baccar**, parlementaire tunisienne du parti Al Massar (La Voie démocratique et Sociale)

10h15: Mme Hélé Béji, écrivaine francophone tunisienne

10h35 : intervention de **Mme Zeineb Ben Achour**, présidente de l'Association des démocrates tunisiens au Benelux

10h45 : débat animé par M. Baudouin Loos, journaliste au quotidien Le Soir

12h00 : verre de l'amitié

Renseignements pratiques

- Le nombre de places étant limité, veuillez vous inscrire auprès du Service des relations publiques : relpub@pfb.irisnet.be ou 02 504 96 21
- Entrée par le Centre d'Accueil et d'Information (CAI) : 73, rue du Lombard à 1000 Bruxelles
- Accès : bus 95, prémétro 3 et 4, métro Gare centrale et De Brouckère
- Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Avec le soutien de Actions in Mediterranean et de

جمعية الديمقراطينين التونسينين فى دُوَل البيناوكِسُ



Association des Démocrates Tunisiens au Benelux

40 LES JEUDIS DE L'HÉMICYCLE 2012 - 2013 41





Madame, Monsieur.

La Coordination des Ecoles De Devoirs de Bruxelles vous invite au Parlement francophone bruxellois le jeudi 25 avril 2013 de 9h à 13h. Vous trouverez ci-joint le programme de la matinée.

La CEDD a en effet répondu présente à l'invitation de participer aux "jeudis de l'hémicycle" du Parlement francophone bruxellois (PFB). Ces jeudis de la citoyenneté sont ouverts au monde associatif, qui le temps d'une matinée, a l'occasion de s'exprimer au sein du PFB. Le jeudi 25 avril 2013, de 9h à 13h, la CEDD, ainsi que plusieurs écoles de devoirs bruxelloises, le service EDD de l'ONE et l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse, auront donc le privilège de présenter le secteur, de faire part du quotidien de ses acteurs et de leurs préoccupations et bien sûr de débattre des enjeux du secteur auprès des députés bruxellois.

La CEDD et ses partenaires aimeraient profiter de cette occasion pour vous faire découvrir ou mieux connaître le secteur des écoles de devoirs reconnues en région bruxelloise. Au-delà de l'information, cela peut également être un premier pas vers la création de ponts éventuels et ainsi apporter ensemble des solutions novatrices aux défis auxquels nous sommes confrontés.

Le nombre de places est limité, nous vous remercions donc de vous inscrire rapidement et au plus tard avant le vendredi 19 avril 2013 par retour de mail (cedd bxl@yahoo.fr) ou en renvoyant le talon-réponse ci-joint par courrier (CEDD Bxl – Rue de la Borne 14-bte 9 – 1080 Bruxelles) ou par fax (02 412 56 11).

Au plaisir de vous rencontrer le 25 avril 2013! Le Parlement francophone bruxellois se trouve à la rue du Lombard à 1000 Bruxelles, l'entrée se fait par le n° 73 (Centre d'accueil et d'information). Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Accessibilité en transports en commun : bus 95 / métro / tram – Gare centrale, Bourse ou Anneessens.

Bien à vous.

L'équipe et les administrateurs de la CEDD Bruxelles.

Quand, en début d'année 2013, nous avons rencontré, la Présidente du Parlement, Mme Julie De Groote, autour de son invitation, nous avons saisi l'opportunité qui nous était faite sans vraiment nous rendre compte du travail dans lequel nous nous engagions! En premier, nous avons posé le choix d'entendre préalablement les écoles de devoirs reconnues sur ce qu'elles souhaitaient dire et faire connaître de leur travail

Pas moins de trois rencontres ont réunis une vingtaine d'écoles de devoirs bruxelloises ainsi que des mamans. Chacun y a été de ses propositions tenant compte de ce qu'il possédait déjà en termes de témoignages et de documents et de ce que chacun souhaitait voir abordé et présenté lors de cette matinée. Le groupe a décidé de réaliser un film qui partirait de la demande d'accompagnement scolaire pour ensuite enfiler telle des perles les thématiques de la langue, de la créativité, du vivre ensemble et de la participation. Un travail qui, du contexte général au projet particulier de l'école de devoirs, devait devenir tel un tableau en « touches de couleurs ». Un tableau qui devait se conclure par un focus sur les compétences mobilisées par ce type de travail. Ensuite, à la réception et à la collecte progressive des documents et des témoignages suivra un important travail administratif, technique et créatif... Les rencontres se sont multipliées, avec différents intervenants et témoins. Jusqu'à la dernière semaine, des modifications et de nouvelles interventions ont été apportées au projet!

Le 25 avril, c'est face à un hémicycle largement occupé que nous avons présenté ce que recouvre le travail des écoles de devoirs reconnues en région bruxelloise au quotidien. La présence dans ce lieu du débat politique de coordinateurs, coordinatrices, animateurs, animatrices, parents, représentant (e) s de différentes administrations de la Communauté française (jeunesse, enfance, enseignement, ONE) et de la Cocof (cohésion sociale, service activités parascolaires pédagogiques, observatoire de l'enfance), partenaires et mandataires politiques, nous a permis d'éprouver avec force combien il était possible, ensemble, de relever un tel défi! Et, si la question scolaire au centre de cette matinée est en elle-même mobilisatrice, nous pouvons dire que cette matinée a illustré la capacité des écoles de devoirs de se mobiliser.

Sur la lancée de cette belle expérience participative, le groupe a entrepris d'interroger cette fois les projets et pratiques des associations membres au regard des conditions nécessaires à l'atteinte de leurs objectifs. Une mise en perspective visant à réaliser un Mémorandum avec les propositions et revendications du secteur bruxellois à porter aux futurs élus après les élections du mois de mai 2014.

Ce jeudi fait partie des excellents souvenirs de la Coordination des Ecoles de Devoirs de Bruxelles et s'inscrit dans son « Histoire » pour être évoquée régulièrement comme un modèle à poursuivre!

La CEDD





Lire et Ecrire Bruxelles

vous invite le jeudi 23 mai de 9h à 13h au Parlement francophone bruxellois

Dans le cadre des « Jeudis de l'hémicycle », Lire et Ecrire Bruxelles vous invite à une rencontre autour des réalités et des enjeux de l'analphabétisme et de l'alphabétisation en Région bruxelloise. Un échange avec les parlementaires clôturera la matinée.

Dean	ramn	200	100	No.	200	

Informations pratiques:

- Rendez-vous le jeudi 23 mai 2013 à 9h au Parlement francophone bruxellois, 73 rue du Lombard 1000 Bruxelles Le nombre de places étant limité à 100, veuillez vous inscrire avant le lundi 13 mai 17h par téléphone (02 412 56 10), par courriel (natacha.vanzurpele@lire-et-ecrire.be) ou par fax à l'aide du talon réponse ci-dessous (02 412 56 11).

Nom et prénom :	Nombre de places souhaité :
Institution / Association :	
Téléphone :Courriel :	
Lire et Ecrire Bruxelles asbl Siège social Crystal Palace Rue de la Bome 14 - 1080 Bruxelles T. 02 412 56 10 F. 02 412 56 11 Info.bruxelles G. 1080 Bruxelles T. 02 412 56 10 F. 02 412 56 11 Info.bruxelles G. 1080 Bruxelles G	Dire-et-earire.be I www.lire-et-earire.be I n° d'Ent. 442.273.28

Tout commence par une invitation...

Le 29 janvier 2013, nous rencontrons Julie de Groote, alors Présidente du parlement francophone bruxellois. Le 23 mai sera « notre » Jeudi, nous en sommes déjà informés. Ça nous semble loin et à la fois si proche. Madame de Groote nous raconte : « Les Jeudis de l'Hémicycle, c'est l'occasion pour les parlementaires d'être au plus près des sujets de citoyenneté qui traversent notre société. Pour les associations qui sont invitées, il s'agit de faire le point sur l'état des choses dans un domaine particulier. Pour l'alphabétisation, ce sera une première... »

Un défi exaltant et une réelle opportunité pour le secteur de l'alpha

Dès le début janvier, Lire et Ecrire Bruxelles avait constitué, en interne, un groupe de travail rassemblant dix collègues travaillant au niveau de la coordination générale et de Centres d'alphabétisation, des services études, Alpha-Emploi, statistiques, communication et sensibilisation. Cette « première pour l'alphabétisation » sonnait pour tous comme une belle reconnaissance de nos actions.

Cette opportunité de faire venir le terrain de l'alphabétisation dans l'hémicycle correspondait aussi particulièrement à la mission de Centre régional pour le développement de l'alphabétisation et de l'apprentissage du français pour adultes (CRéDAF) confiée à Lire et Ecrire Bruxelles depuis 2010. Notre groupe de travail préparatoire a donc naturellement proposé de s'ouvrir aux associations d'alphabétisation et de Français Langue Etrangère (FLE) membres de notre assemblée générale ainsi qu'à celles engagées dans des partenariats pédagogiques avec nos Centres d'alphabétisation.

C'est ainsi que Dar Al Amal, La Porte Verte, Les Ateliers du Soleil et le SAMPA nous ont rejoints dans ce processus de co-construction. Cinq réunions de ce groupe ont été nécessaires pour définir et piloter l'élaboration de cette matinée que nous avons intitulée Rencontre autour des réalités et des enjeux de l'analphabétisme et de l'alphabétisation en Région bruxelloise.

Des enjeux idéologiques et des choix méthodologiques

La portée symbolique, pour un mouvement d'éducation permanente, de nous adresser directement à des parlementaires, dans le lieu même qui accueille leurs débats, et la durée confortable de toute une matinée réservée aux Jeudis de l'Hémicycle, nous a permis d'organiser ce moment selon le principe même de l'alphabétisation populaire : articuler des savoirs d'expérience avec des savoirs fondamentaux.

Ainsi, dans l'hémicycle, des apprenants et des travailleurs du secteur ont témoigné de leurs vécus, de leurs parcours et de leurs quotidiens. En partageant ainsi publiquement leurs analyses et leurs questionnements, ils ont dessiné, en direct, les chemins sinueux de l'alphabétisation, dans ses joies et ses difficultés, ses réussites et ses limites, en nous donnant à voir, à entendre et à ressentir la profondeur et la complexité de ce qui est en jeu lorsque l'on s'engage dans ce processus de formation.

Avant cette rencontre, nous avions envoyé aux députés un dossier pour étayer les deux questions que nous avions choisi de leur poser. Intitulé La persistance de

LES JEUDIS DE L'HÉMICYCLE 2012 - 2013 l'analphabétisme en Région de Bruxelles-Capitale, ce support d'information et de sensibilisation a éclairé les parlementaires sur les conséquences liées à la difficulté de lire et écrire à l'âge adulte que connaît un adulte sur dix dans notre région. Plus largement, il a mis en lumière deux des préoccupations majeures du secteur de l'alphabétisation et de notre institution :

- Le manque de places en alphabétisation et l'inadéquation entre l'offre de formation et la demande des publics analphabètes ou illettrés.
- Les embûches qui jalonnent le parcours vers l'emploi des personnes en difficulté avec le français parlé ou écrit.

Le jour même, nous avons complété notre dossier par deux présentations audiovisuelles :

- Eclairages sur l'alphabétisation en Région bruxelloise.
- Les causes et les conséquences de l'analphabétisme : qui est notre public ?

L'une des tâches les plus ardues à laquelle nous avons été confrontés a été celle de faire des choix dans nos thématiques et nos questions aux députés, tant les réalités des personnes analphabètes ou illettrées comme celles du secteur de l'alphabétisation sont multiples et nous obligent à les appréhender selon plusieurs facettes.

Une parole libre dans un espace à la fois politique et citoyen

Inviter des apprenants à venir témoigner dans l'hémicycle visait prioritairement à promouvoir leur liberté de parole. Cela supposait de faciliter cette prise de parole, en surmontant les barrières de la timidité et de la peur de ne pas s'exprimer correctement. Nous avons donc fait appel à une personne ressource, actrice et metteure en scène, qui avait l'expérience d'accompagner la prise de parole en public avec des apprenants grâce à des ateliers théâtre qu'elle animait dans des associations d'alphabétisation.

Lors de notre première rencontre avec cette coach, nous avons réalisé la nécessité d'élargir le rayonnement de ses conseils au-delà des seuls apprenants et de les partager à l'ensemble des personnes qui allaient s'exprimer ce jour-là. Car, finalement, qui parmi nous ne se sentait pas intimidé et impressionné par ce lieu et par son auditoire particulier et inhabituel ?

C'est ainsi que s'est constitué un deuxième groupe de travail, consacré à nos prises de parole. Une fois encore, grâce à ce dispositif, nous étions en cohérence avec nos valeurs d'éducation permanente et de cohésion sociale en vivant, tous ensemble, indépendamment de nos statuts et de nos fonctions, des moments de travail en commun. Cet espace collectif, qui nous a réunis trois fois, s'est construit autour de la réponse à la question posée par notre coach « Pourquoi je veux parler aux Jeudis de l'Hémicycle ? »

Nous avons appris à nous connaître, nous-mêmes et les membres du groupe, en nous voyant hésiter, bafouiller, douter de nous-mêmes, chercher nos mots, essayer, réussir, être fier... Nous avons aussi partagé des émotions intenses à travers nos éclats de rires et nos larmes. Peu à peu s'est tissée une réelle solidarité entre nous. Cette prise de parole en public était devenue l'affaire de tous, ce qui nous a donné, le jour venu, une meilleure confiance en nos capacités de surmonter notre trac.

Cette confiance en nous a été la bienvenue car c'est devant un hémicycle totalement rempli que nous avons eu la chance d'intervenir. Dix députés représentant les cinq groupes parlementaires, quatre-vingts personnes issues de quarante associations, dont trois étaient venues avec des groupes d'apprenants, des représentants de diverses institutions (Actiris, COCOF, Mission locale, CPAS) et cinq journalistes, ont constitué l'assemblée de ce Jeudi présidé par Monsieur Hamza Fassi-Fihri, devenu entretemps le Président du Parlement francophone bruxellois.

Un impact positif pour tous et à tous les niveaux

Cette matinée entre députés et citoyens réunis autour de l'alphabétisation a aussi permis de découvrir et de démystifier, aux yeux des apprenants et des travailleurs du secteur, un espace symbolique comme celui de l'hémicycle.

Les personnes qui sont intervenues à la tribune ont trouvé une nouvelle force dans ce partage public de leurs constats, leurs analyses, leurs questions, leurs vécus et leurs parcours. Le sens que nous donnons à nos actions se trouve renforcé lorsque l'on peut mesurer leur écho chez d'autres et notamment auprès de parlementaires.

Du côté de nos élus, nous faisons l'hypothèse que rencontrer des apprenants et des travailleurs et entendre leurs témoignages est sans doute un complément précieux pour mieux appréhender l'embarrassante réalité qu'est l'analphabétisme des adultes en Belgique. Car même si nous faisons notre possible pour décrire cette situation avec nos propres outils, dossiers, statistiques, études, recherches, seuls les apprenants eux-mêmes sont et restent maîtres de leur propres discours, histoires, analyses et questions. Il nous appartient donc de les écouter nous les dire.

Dès la séance plénière du Parlement bruxellois francophone qui a suivi notre présentation, nous nous sommes réjouis d'apprendre que deux députés avaient adressé, au ministre en charge de la Cohésion sociale, des questions écrites qui concernaient le développement d'outils et de politiques en matière d'alphabétisation des adultes. Sans doute une suite directe et positive de notre matinée.

Enfin, la présente tribune nous offre cette fois l'opportunité de mettre en lumière les dispositifs et le processus qui ont permis le succès de ce Jeudi de l'Hémicycle consacré à l'alphabétisation.

Une réussite qui, à l'instar de l'impact des formations d'alphabétisation, ne se mesure pas à l'aide d'outils quantitatifs ou certifiants, mais s'est progressivement construite dans la solidarité tout au long de quatre mois d'apprentissages, de découvertes et de rencontres variés. Une illustration de l'importance de mettre la lumière sur les processus autant que sur les résultats.

Lire et Ecrire Bruxelles



Parlement francophone bruxellois

Dans le cadre des "Jeudis de l'hémicycle" et à l'occasion de l'année européenne de la citoyenneté et de ses quarante ans d'existence, la Confédération Parascolaire a le plaisir de vous inviter, à la conférence :



Education à la citoyenneté : "CRACS" dedans !

20 juin 2013

Une conférence pas comme les autres avec des vidéos, des interactions, un quiz et un débat animé par un présentateur de la RTBF.

- 9.30 Mot de bienvenue du Président du Parlement francophone bruxellois Hamza Fassi-Fihri
- 9.40 Introduction par Virginie Leclercq, Présidence de la Confédération Parascolaire
- 9.50 Analyse sociologique des jeunes bruxellois et des défis liés à l'intégration sociale, culturelle et par le travail par Andrea Rea, docteur en sociologie, professeur à l'Université Libre de Bruxelles et directeur du Groupe d'étude sur l'Ethnicité, le Racisme, les Migrations et l'Exclusion
- 10.10 Comment amener les jeunes à la citoyenneté en 8 étapes par Agnès Philippart, Coordinatrice de la Confédération Parascolaire
- 10.25 Débat : L'éducation à la citoyenneté : la responsabilité de tous ?
 - 1. Quiz des jeunes aux parlementaires
 - 2. Débat interactif entre la société civile et les députés sur :
 - L'éducation à la citoyenneté doit-elle être plurielle afin d'aider les jeunes à s'inscrire dans une identité qui soit à la fois personnelle, communautaire, régionale, nationale, européenne et en tant qu'acteur de la mondialisation ?
 - Faut-il organiser la coordination des acteurs Jeunesse en matière d'éducation à la citoyenneté pour encadrer au mieux les jeunes ou la pluralité fait-elle la force de cette politique ?
 - Quel financement pour les associations après le transfert de compétences aux régions ?

Modérateur : Oualid Ouahabi, Confédération Parascolaire / RTBF

- 11.45 L'œil de l'observateur : résumé par Christine Leclercq, chercheuse en philosophie sociale et professeur à l'Ecole Supérieure de Communication et de Gestion.
- 11.55 Mot de conclusion par le Président du PFB Hamza Fassi-Fihri
- 12.00 Verre de l'amitié

Lieu : Parlement régional bruxellois

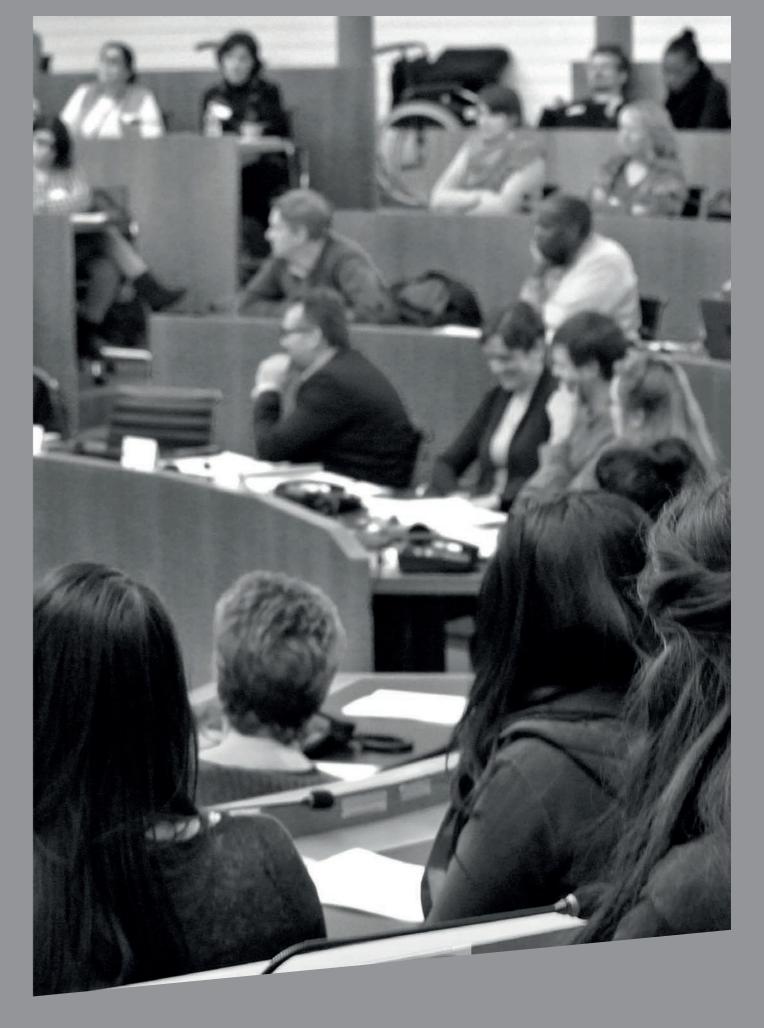
Entrée par le Centre d'accueil et d'information, n°73 rue du Lombard, 1000 Bruxelles Bus 95 / Métro : Gare centrale, Bourse ou Anneessens Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Inscription: Le nombre de places étant limité, merci de vous inscrire par email à secretariat@confederationparascolaire ou par téléphone au 02/512.16.11 avant le 17 juin 2013.

48 LES JEUDIS DE L'HÉMICYCLE 2012 - 2013

CHAPITREQUATRE

2013 - 2014







L'Association Interfédérale du Sport Francophone, et le Parlement Francophone Bruxellois

ont le plaisir de vous convier au

Jeudi de l'Hémicycle

L'innovation sociale par le sport

Jeudi 10 octobre 2013 Parlement régional bruxellois

Entrée par le Centre d'accueil et d'information Rue du Lombard 73 - 1000 Bruxelles

Participation gratuite

Le nombre de participants étant limité, merci de confirmer votre présence à l'aide du bulletin d'inscription ci-dessous pour le 4 octobre 2013 au 11h00 Questions aux parlementaires et débat

Transports en communs : Bus 95 / Métro : Gare

9h15 Accueil Par Hamza FASSI-FIHRI, Président du Parlement Francophone Bruxellois 9h45 Le sport, vecteur d'inclusion sociale 10h00 Jouer au football, étudier, coacher, devenir citoyen Projet visant à favoriser l'insertion sociale des jeunes par le sport

10h30 Ecoles, enseignement supérieur et sport, une collaboration efficace

Par Cédric BAUDSON, Directeur ULBSports, Administrateur de l'AISF

10h40 Les infrastructures scolaires à disposition des clubs sportifs Par un représentant de l'Adeps

11h50 Allocution de clôture Par Guy CREVECOEUR, Président de l'AISF

12h00 Verre de l'amitié

Jeudi de l'Hémicycle - L'innovation sociale par le sport

Bulletin à retourner dûment complété pour le 4 octobre 2013 au plus tard à AISE Allée du Rol d'Air 13, 4031 ANGI FUR - tél : 04,344 46,06 - fax : 04,337,82,20 - secretariat@aisf be

Manager Co.		
Fédération, club ou organi	me :	
Tálánhana :	Courriel:	
relepriorie ,		
Participera au Jeudi de	"Hémicycle sur le thème "L'innovation sociale par	le sport".









Comment, malgré les nombreuses initiatives, les inégalités sociales de santé continuent à croître à Bruxelles ? N'y a-t-il pas urgence à rassembler les forces ?

La FIMS

vous invite le jeudi 14 novembre 2013 de 9h à 13h au

Parlement francophone bruxellois

Dans le cadre des « Jeudis de l'hémicycle » : Rencontre autour des réalités des inégalités sociales de santé en Région Bruxelloise Un échange avec les partenaires clôturera la matinée.

Programme de la matinée

- 9h00 Accueil
- 9h30 Mot d'introduction de Hamza Fassi- Fihri, Président du Parlement francophone Bruxellois
- 9h45 « Pour situer le débat » : Isabelle Gaspard, Directrice de la FIMS
- 9h55 « Inégalité de santé à Bruxelles : problèmes et perspectives » Professeur Vincent Lorant UCL
- 10h30 Echos du terrain : Mina Loukili et Dr Jana Leban, Service de Promotion de la santé à l'Ecole de Bruxelles-Capitale, Manu Gonçalves, Service de santé mentale -le Méridien, Dr Pierre Yves van Gils, Maison médicale du Maelbeek
- 11h00 Questions aux Parlementaires et débat
- 12h00 Clôture de la matinée et verre de l'amitié jusque 13h00 Modérateur des échanges : Michel Kesteman , Espace Social Télé-Service-CASG

Envie de lire ? Découvrez la sélection bibliographique par BRUDOC ci-jointe

Un programme élaboré par la FIMS en partenariat avec le CDCS-CMDC, le CBCS. Dossier élaboré par le CDCS-CMDC et le CBCS :

- Rendez-vous le jeudi 14 novembre 2013 au Centre d'accueil et d'information, 73 rue du Lombard 1000 Bruxelles
- Le nombre de places étant limité à 100, veuillez-vous inscrire avant le lundi 28-10 en cliquant ICI.
- Bus 95/ métro Bourse-Anneessens/Gare centrale
- Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

FIMS (Fédération des Institutions Médico-Sociales)

Siège Social rue Belliard 23 A, 1040 Bruxelles T 02.230.30.27 F 02.318.07.21 fims.asbl@skynet.be

LES JEUDIS DE L'HÉMICYCLE 2013 - 2014

14/11/2013 – Fédération des Institutions Médico-Sociales (FIMS)

« Le paradoxe, c'est que nos économies développées, non seulement celle de la Belgique, mais aussi celles des pays disposant d'une protection sociale encore plus forte que la nôtre (les pays scandinaves par exemple) n'ont pas éliminé les inégalités de santé même si l'espérance de vie elle s'est effectivement améliorée... Autrement dit, les espoirs qu'on aurait pu placer dans la protection sociale pour réduire les inégalités de santé n'ont pas encore été rencontrés jusqu'ici. »

C'est avec ces propos que Vincent Lorant a inauguré la matinée du 14 novembre 2013 organisée par la Fims au Parlement francophone bruxellois.

Au cœur des échanges : les réalités en matière d'inégalités sociales de santé dans la Région de Bruxelles-Capitale.

Avec l'intervention du professeur de la faculté de santé publique et de l'Institut de Recherche santé et société l'Université catholique de Louvain, le cadre est posé de même que les enjeux : Comment mettre au cœur du débat politique la question de ces inégalités sociales de santé ? Car, si elles sont fondamentales, il est souvent difficile de les mettre à l'agenda politique. Plusieurs facteurs sont avancés pour ce fait : la complexité du « phénomène », la difficulté de le comprendre – l'approche par gradient social est plus complexe que l'opposition pauvres / non pauvres, de l'analyse, de le mettre en lumière, la multiplicité des causes, leur imbrication, l'absence de réponse simple, unique, la temporalité. En effet, résoudre le problème des inégalités de santé suppose du temps, d'agir sur des causes multiples, de mettre ensemble tous les niveaux de pouvoir pour des actions concertées et cohérentes. Le changement ne pourra se faire dans un délai court. Dans les inégalités de santé, il n'y a pas que l'accès aux soins de santé même si celui-ci est fondamental.

Autant dire que le sujet de la matinée s'est imposé ; le fait de le préparer avec d'autres tout autant. Fédération représentative des services de promotion de la santé à l'école, la FIMS n'est pas la seule concernée. Elle et ses membres ne sont pas les seuls acteurs appelés à intervenir. Il paraissait donc indispensable de s'allier à d'autres pour donner ses multiples dimensions à la question. Il nous a paru aussi intéressant de mettre en dialogue recherche, travail d'analyse et des concepts pour commencer de comprendre d'une part et d'autre part une approche de terrain, de ceux et celles qui dans l'ombre tous les jours tentent d'agir pour, à leur niveau, contribuer à limiter ces inégalités. Lydwinne Verhaegen, conseillère à la FIMS a coordonné le projet pour sa réussite. Le CBCS et le CDCS – Brudoc ont amené les ressources de la littérature sur le sujet, pour permettre d'aller plus loin ; une matinée ne permet pas d'aller au bout d'un tel sujet. Education Santé nous a fait le

cadeau d'un article substantiel pour donner une suite à la matinée et en partager les apports avec ceux qui n'avaient pu être présents.

Il me faut aussi rappeler quelques éléments de contenu partagés. Ils ont interpelés en 2013, ils sont toujours pertinents aujourd'hui et peuvent nous aider à continuer de porter cette question.

De Vincent Lorant:

Les groupes sociaux les plus précaires, confrontés à un événement aléatoire qui ne relève pas de leur responsabilité, présentent en effet un diagnostic vital moins bon que les groupes sociaux favorisés.

Dans la littérature, il apparaît qu'un quart à un tiers des inégalités de santé sont dues au tabac. Quand on sait que le tabagisme est un comportement qui s'acquiert entre 12 et 18 ans, on possède là une voie importante pour prévenir et agir.

Il faut donc appréhender les comportements de santé au départ des groupes et cesser de les aborder dans une perspective purement individuelle.

De Mina Loukili et Jana Leban, du Service PSE libre de Bruxelles Capitale :

Dans une école favorisée où les classes comptent de 20 à 25 élèves, il est habituel de dépister, par classe, 5 élèves porteurs d'une pathologie Par contre, dans une école défavorisée, si 5 enfants ne présentent aucune pathologie dans une classe, on trouve cela très bien!

Aussi simples soient-ils, les documents communiqués aux parents ne sont pas compris. Nous devons faire des rappels, avoir un contact personnel avec les parents pour leur expliquer de quoi il s'agit,...

Dans le domaine de la santé scolaire, il est fondamental d'atteindre les enfants dans leur milieu scolaire, de faire des animations, de la prévention. Il est important de pouvoir également atteindre les parents ainsi que les enseignants pour qu'ils soient un relais dans l'éducation des enfants.

Et de souligner le manque de temps pour toutes ces actions.

De Manu Gonçalvez, du Service de santé mentale Le Méridien :

Agir sur les inégalités passe aussi par une politique publique qui vise les déterminants de la santé et par des actions de promotion de la santé et de prévention qui donnent aux individus et aux groupes sociaux les moyens de mieux s'approprier ce capital santé.

Il faut soutenir le capital social des personnes. Ce sont les relations sociales, tout autant que les interventions des professionnels, qui fournissent aux individus les ressources pour leur santé.

De Pierre-Yves Van Gils, de la Maison médicale du Maelbeek:

Nous avons créé il y a plus de 10 ans un réseau d'entraide où les gens proposaient leurs services et leurs savoirs. Notre réseau a évolué avec l'âge de nos seniors. Car appartenir à un groupe social, avoir un lien notamment intergénérationnel, pouvoir donner son avis, retrouver l'estime de soi, avoir une activité, une responsabilité, une capacité à solliciter l'aide de l'entourage sont autant de facteurs qui améliorent la vie et la santé.

Dès la création de l'agence immobilière sociale, nous avons participé activement, avec d'autres partenaires sociaux, à la mise en place du projet « Transit'Toit »...

Ces différents témoignages convergent. Tous insistent sur la proximité avec les personnes, sur le temps à leur donner individuellement, sur les actions collectives d'éducation, sur l'invitation à la participation, sur le fait de sortir du cloisonnement des métiers pour oser, avec d'autres, prendre en charge des questions plus larges qui ne sont qu'une autre manière de répondre aux besoins de santé.

Se mettre ensemble est indispensable car seul, chacun est dépassé. Les différents acteurs sont partagés entre impuissance face à l'ampleur de la question et des enjeux et volonté d'agir pour apporter sa contribution.

Pour la FIMS, cette journée a été un moment fort qui a permis de remettre cette préoccupation au centre des débats, de lui donner une visibilité pour poursuivre et continuer d'ancrer cette volonté d'avancer.

Un souhait : pouvoir continuer à mettre en avant cette question des inégalités de santé et surtout les actions qui continuent d'être menées car toute action qui y contribue est utile et peut encourager les autres acteurs.

Un rêve : que chacun ait désormais la possibilité, un cadre de vie, des revenus, une formation qui lui permettent d'oser sortir de l'enfermement du quotidien pour se projeter dans le futur car c'est une condition sine qua non pour la réduction de ces inégalités de santé qui pèsent aussi lourdement sur la vie de certains.

La FIMS





Le Parlement francophone bruxellois et la Concertation des Centres Culturels Bruxellois vous invitent au jeudi de l'hémicycle

QUELLE PLACE POUR LES CENTRES CULTURELS DANS L'URBANITE BRUXELLOISE ?

Jeudi 5 décembre 2013 de 9h à 12h

PROGRAMME

- 09h00 Accueil des participants
- 09h30 Mot d'accueil | Hamza Fassi-Fihri
- Président du Parlement francophone bruxellois
- 09h40 Projection d'un teaser de présentation des Centres culturels bruxellois
- 09h45 Introduction | Sandrine Mathevon & Najib el Akel
- Co-présidents de la Concertation
- 10h05 Les Centres culturels, c'est qui ? | Jacques-Yves Le Docte

Directeur de la Maison de la Création | Centre culturel Bruxelles-Nord

Les femmes et les hommes qui animent les Centres culturels témoignent bien souvent d'un engagement très sensible aux autres et au monde. La culture à la portée de tous est un chemin sans relâche. Comment ne pas s'y égarer? Comme il est facile d'oublier d'y prendre soin de soi. Médiation culturelle bien ordonnée ne commencerait-elle pas par soi-même?

● 10h25 La prise de risque dans les Centres culturels | Frédéric Fournes

Directeur du Brass | Forest Centre Culturel

Le Centre culturel est l'opérateur de la médiation culturelle et des dynamiques artistiques locales. Comment opère-t-il sur le terrain ? Quels risques peut-il prendre avec les publics ? Jusqu'où peut-il les embarquer dans son imaginaire ?

● 10h45 Les référentiels de la Culture à Bruxelles | Jean-Louis Genard

Directeur du Groupe de Recherche sur l'Action Publique | ULB

L'importance croissante de la culture dans les politiques de la ville nous oblige à nous interroger sur le sens que les acteurs culturels et les pouvoirs publics donnent à ce mot. On reconnaît facilement le rôle que les opérateurs artistiques peuvent/doivent jouer dans le redéploiement des grands centres urbains, mais qu'en est-il des autres opérateurs qui s'inscrivent dans le champ culturel ? Comment le secteur socioculturel contribue-t-il à la dimension économique de la capitale ? Quels sont les enjeux des centres culturels dans notre urbanité ?

- 11h15 Introduction et animation du débat | Lamia Mechbal
 - Directrice de la Concertation des Centres Culturels Bruxello
- 11h30 Questions aux parlementaires et débat
- 12h00 Clôture de la matinée et verre de l'amitié

Concertation des Centres Culturels Bruxellois | communication@centresculturelsbruxellois.be Rue Potagère 7 − 1210 Bruxelles | Tél.: 02/466.10.03 | Mobile: 0474/45.01.45



C H A P I T R E C I N Q

2014 - 2015





Le Parlement francophone bruxellois et Actions in the Mediterranean vous invitent au Jeudi de l'Hémicycle

FEMMES LEADERS DE DEMAIN : MAROC – TUNISIE – ALGERIE – BELGIQUE Un programme de formation, d'échange et de mise en réseau de jeunes femmes politiques et en politique

Jeudi 20 novembre 2014 de 9h00 à 12h00

Programme

09h00	Accueil des participants
09h30	Mot d'accueil : Julie de Groote, Présidente du Parlement francophone bruxellois
09h40	Présentation du projet : - Simone Susskind, députée au Parlement francophone bruxellois, Présidente AIM - Fatiha Saidi, échevine à Evere, Rapporteuse de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) sur "l'égalité entre les femmes et les hommes: une condition pour le succès du Printemps"
10h00	Intervention des partenaires du projet : Maroc, Tunisie, Algérie : Rôle des organisations de femmes dans le renforcement de la participation des femmes à la vie politique - Fouzia Assouli : présidente de la Fédération de la Ligue démocratique des Droits des femmes (Maroc) - Besma Soudani : présidente de la Ligue des Électrices tunisiennes (Tunisie) - Malika Jghima : présidente de l'Association démocratique des Femmes (Maroc) - Kahina Bouagache : MERIP (Algérie)
10h30	Intervention de participantes au projet
11h00	Débat
12h00	Clôture et verre de l'amitié

Entrée par le Centre d'accueil et d'information, 73 rue du Lombard - 1000 Bruxelles Bus 95 | Métro Bourse, Anneessens ou Gare centrale Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Le nombre de places étant limité, veuillez vous inscrire avant le 18 novembre 2014 par courriel : ddelieme@addlconsulting.eu





Les Droits de l'Enfant en 2014 : des principes fragiles ?

A l'occasion du 25ème anniversaire de la Convention internationale des Droits de l'Enfant, le Bureau du Parlement francophone bruxellois vous invite à une séance des « Jeudis de l'Hémicycle », pour une matinée d'informations, d'échanges et de perspectives

Jeudi 11 décembre 2014 de 9h à 12h30

Programme:

09h00	Accueil des participants
09h30	Mot d'accueil: Julie de Groote, Présidente du Parlement francophone bruxellois
09h40	«La Convention internationale des Droits de l'Enfant : principes, enjeux et état des lieux». Bernard De Vos, Délégué général aux Droits de l'Enfant
10h00	«Pauvreté et égalité des chances à l'école : chiffres et vécu des enfants». Gaëlle Buysschaert, Responsable des Droits de l'Enfant chez UNICEF Belgique
10h25	«L'aide aux enfants victimes de maltraitance». Alain Dubois, Administrateur-délégué du CERE
10h50	«Partenariat parents-écoles pour le respect des Droits de l'Enfant». Bernard Hubien , Secrétaire général de l'UFAPEC et Véronique de Thier , Chargée de mission à la FAPEO
11H15	Échanges-Débat
11h45	Synthèse et perspectives: Bernard De Vos
12h00	Clôture et verre de l'amitié

Entrée par le Centre d'accueil et d'information, 73 rue du Lombard-1000 Bruxelles Bus 95 / Métro Bourse, Anneessens ou Gare Centrale Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Le nombre de places étant limité, veuillez vous inscrire par courriel avant le 9 décembre : aselimaj@pfb.irisnet.be



Jeudi 22 janvier 2015 de 09h00 à 13h00

Dans le cadre des "Jeudis de l'hémicycle", le Parlement francophone bruxellois vous invite à la projection du documentaire réalisé par Hadja Lahbib

Patience, Patience... Tiras au paradis



Programme

09h00 Accueil des participants

09h30 Mot d'accueil par Julie de Groote, présidente du Parlement francophone bruxellois

09h40 Présentation du projet par Hadja Lahbib, réalisatrice

11h10 Echanges avec la présidente, la réalisatrice et Fadila Laanan, ministre-présidente du Gouvernement francophone bruxellois

12h00 Clôture et verre de l'amitié

Entrée par le Centre d'accueil et d'information, 73 rue du Lombard - 1000 Bruxelles Bus 95 | Métro Bourse, Anneessens ou Gare centrale Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Le nombre de places étant limité, veuillez vous inscrire avant le 20 janvier 2015 par courriel : njocelyn@pfb.irisnet.be



TATA MILOUDA, DOCUMENTAIRE D'HADJA LAHBIB, 2015



JACQUELINE ROUSSEAU, PIERRE KOMPANY, ALAIN MARON & EVELYNE HUYTEBROECK - DOCUMENTAIRE D'HADJA LAHBIB, 2015



AVEC L'ÉQUIPE DU FILM "LES HOMMES D'ARGILE", 2016



Jeudi 12 février 2015 de 13h00 à 16h00

Dans le cadre des "Jeudis de l'hémicycle",

la présidente et les membres du Bureau du Parlement francophone bruxellois

vous invitent à une séance de réflexion sur le travail de mémoire

en présence de Laurence Van Ypersele, historienne

et spécialiste de la Grande Guerre

Programme

13h00	Acqueil des participants	
1.5000	Accuell des ponicipants	

13h30 Mot d'accueil par Julie de Groote, présidente du Parlement francophone bruxellois

13h45 La Belgique à l'heure des commémorations de la Grande Guerre Laurence VAN YPERSELE, docteur en Histoire et professeur à UCL

14h30 De la mémoire et de l'histoire Philippe RAXHON, docteur en Histoire et professeur à ULg

14h50 Une Fondation aux projets pédagogiques sans cesse renouvelés Fondation Auschwitz Frédéric CRAHAY, directeur exécutif Johan PUTTEMANS, chargé de projets

15h05 Une cellule de coordination au service du travail de mémoire et d'histoire Démocratie ou barbarie, Fédération Wallonie-Bruxelles Philippe PLUMET, chargé de mission

15h30 Débat

16h00 Clôture et verre de l'amitié

Entrée par le Parlement bruxellois, 69 rue du Lombard - 1000 Bruxelles Bus 95 | Métro Bourse, Anneessens ou Gare centrale Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Le nombre de places étant limité, veuillez vous inscrire avant le 10 février 2015 par courriel : pfb.relpub@amail.com

La Patrie pour linceul, au-delà du devoir de mémoire envers les résistants de 14-18

La Grande Guerre a fourni à la Belgique quantité de héros nationaux. Au sein de ce panthéon, les patriotes fusillés par l'occupant pour faits de résistance tiennent une place de choix. Notons que les grandes figures qui par leur fonction représentent une collectivité tels que le roi Albert, le cardinal Mercier ou le bourgmestre Adolphe Max furent glorifiées de leur vivant ; alors que les patriotes qui sont de simples citoyens n'accèdent au rang de héros que par leur mort. Une mort qui prouve que leur engagement a été bien au-delà de ce que l'on est droit d'attendre de gens ordinaires (quelle que soit leur classe sociale).

Or, dans leurs dernières lettres rédigées quelques heures avant d'être fusillés, les patriotes font des adieux déchirants à leur famille. Ils demandent que l'on prie pour eux et que l'on se souvienne d'eux et de leur engagement patriotique. Tous affirment qu'ils veulent mourir courageusement, comme des soldats, en regardant la mort en face. Ces dernières lettres au travers desquelles ces patriotes se préparent à mourir en laissant à ceux qu'ils aiment une image positive d'eux-mêmes, cherchent aussi à conjurer l'oubli, un oubli dont ils ont aussi peur que de la mort elle-même. « Priez pour moi », « Souvenez-vous de moi », « Dis-lui qui était son père ». Ces mots raisonnent comme autant de supplications qui traversent le temps.

En fait, ces dernières volontés seront respectées par l'ensemble de la société et l'image qu'ils souhaitaient laisser sera largement diffusée durant l'entre-deuxguerres. Déjà sous l'occupation, des messes étaient célébrées à la mémoire de certains d'entre eux. Mais c'est au sortir de la guerre que le culte des héros morts pour la patrie prend toute son ampleur. L'émergence des héros civils est d'ailleurs extraordinairement rapide. Largement inconnus au moment où les canons se taisent, une série de patriotes fusillés sont devenus, quelques mois plus tard, de véritables héros nationaux. Les semaines qui suivent l'armistice voient des associations diverses, ainsi que les autorités communales et les enfants des écoles venir se recueillir devant les simples croix de bois, sur les lieux mêmes des exécutions : au Tir national de Bruxelles, à la Chartreuse de Liège, au Tir communal de Gand, etc. Ces multiples hommages sont consciencieusement relayés par une presse locale qui reparaît rapidement. En outre, les journaux ajoutent des articles biographiques en première page pour faire connaître à leurs lecteurs « l'histoire tragique » des patriotes de leur région. De cette façon, la presse participe activement à l'émergence de véritables figures héroïques, mortes tels des Christ pour la rédemption de la patrie, mais figures héroïques dont l'enracinement reste provincial, voire local: Franck et Baeckelmans sont les héros d'Anvers, Frans Merjay et Louis Bril des héros bruxellois, Omer Lefèvre le héros de La Louvière, DD Lambrecht celui de Liège, etc. En fait, Gabrielle Petit, Edith Cavell et Philippe Baucq sont les seuls à avoir un rayonnement vraiment national.

Cette vague d'hommages culmine, en 1919, dans quatre manifestations, particulièrement grandioses, en l'honneur des héros civils. Ce sont les funérailles nationales qui ont lieu à Anvers, Schaerbeek, Bruxelles et Liège. Le cérémonial mis en place à ces occasions est particulièrement imposant : les corps des patriotes,

après avoir été exhumés, sont exposés au public durant trois jours. Immédiatement ce sont des foules entières qui viennent se recueillir. Le jour des funérailles, les villes prennent le deuil. Les cercueils posés sur des affûts de canon et recouverts du drapeau national sont accompagnés par un cortège où l'on trouve les autorités nationales et locales, le cardinal Mercier, de multiples associations et la foule. La présence de la reine, à Schaerbeek, et celle du roi à Bruxelles viennent rehausser l'événement. À chaque fois, la solennité des cérémonies est relayée et amplifiée par toute la presse belge. À chaque fois, c'est la communion des autorités nationales et des foules qui donne à ces cérémonies tout leur sens patriotique. Mais ces grandes cérémonies ne suffisent pas. Encore faut-il pérenniser leur mémoire à travers l'élaboration d'un riche patrimoine mémoriel depuis les années 20 jusque dans les années 60 : noms de rues, monuments, livres hagiographiques et – consécration suprême – manuels scolaires célèbrent l'héroïsme de ces obscurs héros morts pour la patrie.

Conformément aux vœux qu'ils avaient exprimés dans leurs dernières lettres, leur corps fut ré-inhumé solennellement auprès des leurs, leur courage fut gravé dans le bronze et leur mémoire inscrite dans l'espace public, là où ils avaient vécu, là où ils furent condamnés, là où ils furent emprisonnés et là où ils furent exécutés. A Bruxelles, par exemple, pas moins de 42 traces mémorielles leurs sont spécifiquement consacrées et c'est sans compter les monuments communaux ou paroissiaux où leur nom apparaît aux côtés de ceux des soldats morts au champ d'honneur. A Liège, on en compte une vingtaine et à Anvers plus d'une douzaine. Ailleurs aussi.

Il est clair que les patriotes fusillés n'ont pas été oubliés. Leur mémoire sera même largement utilisée par la presse clandestine de la Deuxième Guerre mondiale pour galvaniser le patriotisme contre l'occupant et appeler à la résistance. Jusque dans les années 60 au moins, ces héros ont continué d'exister à travers de multiples récits. Car le héros n'existe qu'à travers le récit qu'on en fait pour aujourd'hui, pour dire l'attachement à des valeurs auxquels ils s'étaient sacrifiés alors et qui continuent de fonder notre identité présente.

Or, cent ans plus tard, on assiste à de nouvelles publications sur les résistants de 14-18. Pas seulement sur ceux qui sont morts, mais aussi sur ceux qui en ont réchappé. Il s'agit aujourd'hui de comprendre ce qui les motivait, comment ils ont vécu cette clandestinité, comment les réseaux s'organisaient, comment ils ont endurés les souffrances en prison ou face au peloton. Car le destin de ces résistants morts ou non peut encore nous interpeller et même nous émouvoir. A tout le moins, nous faire réfléchir à partir d'un passé dont nous sommes les héritiers à l'avenir que nous souhaitons bâtir ensemble. Tel est bien le sens de toute commémoration.

Laurence van Ypersele Professeur ordinaire à l'UCL



Jeudi 05 mars 2015 de 09h00 à 13h00

Dans le cadre des "Jeudis de l'hémicycle" et de la Journée internationale de la femme, la présidente et les membres du Bureau du Parlement francophone bruxellois vous invitent à la projection du film réalisé par Benoît Dervaux et André Versaille

Rwanda, la vie après - Paroles de mères



Programme

09h00 Accueil des participants

09h30 Mot d'accueil par Julie de Groote, présidente du Parlement francophone bruxellois

09h40 Présentation du film

11h00 Interventions
André Versaille, réalisateur
Emeline Uwizeyimana, docteur en sciences sociales et politiques/ULB
Marie-Claire Ruhamya, présidente du FIREFEC (Forum Inter-Régional des Femmes Congolaises pour le développement-International)
Brave Bahibigwi, président de l'asbl JAMBO

12h00 Clôture et verre de l'amitié

Entrée par le 69 rue du Lombard - 1000 Bruxelles Bus 95 | Métro Bourse, Anneessens ou Gare centrale Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Le nombre de places étant limité, veuillez vous inscrire <u>avant</u> le 04 mars 2015 par courriel : <u>aselimaj@pfb.irisnet.be</u>

02/04/2015 – Asbl Cœurs piégés



DOMINIQUE BRAECKMAN & ARNAUD PINXTEREN FEBRAP, 2012



BERNARD DE VOS, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL AUX DROITS DE L'ENFANT, 2014



PLATEFORME CITOYENNE DE SOUTIEN AUX RÉFUGIÉS, 2015



OLIVIA P'TITO & NADIA EL YOUSFI MARCHE MONDIALE DES FEMMES, 2012





Jeudi 02 avril 2015 de 09h00 à 13h00

Dans le cadre des "Jeudis de l'hémicycle", le Parlement francophone bruxellois et l'a.s.b.l. Cœurs piégés vous invitent à une rencontre-débat :

Mariages gris - Bébés papiers

Programme

A partir de 09h00 Accueil des participants

09h30 Mot d'accueil par Julie de Groote, présidente du Parlement francophone

bruxellois

09h40 Echange entre Marie Bangoura, présidente de l'asbl Cœurs piégés et

Fatoumata Sidibé, députée bruxelloise

10h00 Présentation de spots

10h15 Témoignages de victimes

10h30 Interventions

Maître Aurélie Jonkers, avocate au barreau de Bruxelles

Un policier

Bernard Guillaume, échevin de l'Etat-civil de la commune de Schaerbeek

11h15 Débat

12h00 Clôture et verre de l'amitié

Entrée au Parlement bruxellois par le 69 rue du Lombard - 1000 Bruxelles Bus 95 | Métro Bourse, Anneessens ou Gare centrale Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Le nombre de places étant limité, veuillez-vous inscrire avant le 31 mars 2015 par courriel : info@coeurspieges-bedrogenharten.be



Le secteur des soins palliatifs à Bruxelles tire la sonnette d'alarme!

La Fédération Bruxelloise de Soins Palliatifs (FBSP) a organisé le 4 juin 2015 une matinée de réflexion consacrée aux soins palliatifs en Région de Bruxelles-Capitale, dans le cadre des 'Jeudi de l'Hémicycle', à l'initiative de Mme J. de Groote, présidente du Parlement francophone bruxellois,

Ce fut l'occasion pour les acteurs des soins palliatifs à Bruxelles de dresser un panorama du secteur en le déclinant sous ses différentes facettes (hôpital, domicile, MRS, soins palliatifs pédiatriques, formations). L'enjeu était de partager avec le public et les députés les acquis et préoccupations du secteur et de dégager des pistes de réflexion.

Succès de foule pour cette matinée d'étude, ainsi que l'ont titré les médias. L'hémicycle a accueilli près de 100 participants. La quasi-totalité des groupes politiques ont répondu à l'appel et marqué leur intérêt pour cette problématique. Certains députés fédéraux se sont également invités dans le débat.

Des constats transversaux

L'élément positif principal est que les soins palliatifs en Belgique constituent un véritable modèle européen en ce qui concerne l'accessibilité de l'offre de soins, du fait d'une répartition équilibrée de celle-ci quel que soit le territoire géographique et le lieu de prise en charge. Citons également la centralisation de la concertation entre les acteurs au sein de structures faîtières (Cellule Fédérale d'Evaluation, fédérations et plateformes) et la structuration des soins en deux lignes complémentaires (soins palliatifs de base et soins palliatifs spécialisés).

Malheureusement, ces quinze dernières années ont été marquées par une divergence entre l'évolution des besoins et l'évolution des moyens attribués. Ces derniers sont restés stables depuis 2008-2010, alors que les besoins en soins palliatifs ont quant à eux explosés et se sont complexifiés. Il en résulte des équipes surchargées, saturées, et même dans certains cas, des listes d'attentes.

Les facteurs à l'origine de prises en charge plus nombreuses et plus longues sont liés à la croissance démographique, aux progrès de la médecine (si les patients vivent plus longtemps, ils sont aussi malades plus longtemps, avec des besoins multiples), mais également à l'élargissement du concept palliatif en amont de la phase terminale, et ce indépendamment de l'âge (de la néonatalogie à la gériatrie) et de la pathologie (également pour les patients non-oncologiques).

Les facteurs associés à une augmentation de la complexité sont essentiellement d'ordre socio-culturel : multiculturalité, diversité d'approches philosophiques et culturelles face à la mort, dissolution du tissu social, paupérisation. Ils entraînent une multiplication des démarches sociales et une majoration du temps d'accompagnement des patients et de leurs proches.

La Région bruxelloise, en tant que métropole, concentre les difficultés avec une croissance démographique plus importante et des facteurs socio-démographiques majorés.

A ceci s'ajoute la complexité institutionnelle, accentuée par le transfert des compétences issu de la 6ème réforme de l'Etat, qui concerne les MRS, les équipes d'accompagnement à domicile et la plate-forme. Citons par exemple à Bruxelles un éclatement des équipes d'accompagnement entre différentes instances : Sémiramis et Continuing Care migrant à la COCOM, Interface St Luc migrant à la Fédération Wallonie-Bruxelles et Oméga migrant à la VG/VGC.

Des constats spécifiques à certains secteurs

Soins palliatifs à l'hôpital : les équipes mobiles intra-hospitalières, chargées d'implémenter la culture palliative dans l'hôpital, souhaitent une meilleure reconnaissance. Il existe à certaines périodes des listes d'attente dans les USP et d'une manière générale, un besoin de structures intermédiaires de type Middle Care.

Soins palliatifs à domicile : Aux constats généraux s'ajoutent l'augmentation de la durée des trajets liée aux files et aux problèmes de stationnement, et les problèmes liés à la disponibilité des médecins généralistes pendant les gardes.

MR/MRS: Une meilleure connaissance des normes en vigueur, de même qu'un contrôle de leur application seraient utiles. Les équipes de soins palliatifs et continus sont de plus en plus souvent sollicitées dans les MR/MRS.

Soins palliatifs pédiatriques : Leurs spécificités en termes de compétences et de ressources devraient être mieux reconnues. Il conviendrait d'adapter la législation et les dispositifs de soutien, d'élargir l'offre en matière de psychologues et de bénévoles et de renforcer les 2 équipes de liaison pédiatriques bruxelloises dont l'activité a doublé entre 2008 et 2014

La formation en soins palliatif : Les soins palliatifs requièrent un apprentissage pour acquérir des connaissances, des habilités et cultiver une manière d'être. Il est nécessaire de mieux former le personnel des maisons de repos.

Les suites du Jeudi de l'Hémicycle

Le retentissement fut important, tant au niveau médiatique que politique. C'est ainsi que le communiqué diffusé par l'agence Belga fut largement repris par la presse générale et spécialisée et que de nombreuses interpellations parlementaires furent adressées par les députés à la COCOM et à la COCOF.

Trois années ont passé. Le mouvement des soins palliatifs a continué sa progression. Parions que 'l'électrochoc' du Jeudi de l'Hémicycle du 4/06/2015 y a contribué, ne serait-ce que partiellement.

Citons quelques moments-clés de cette évolution :

En 2016, publication de l'étude PICT. Ce nouvel outil permet une détection plus précoce du patient palliatif, tout en déterminant la sévérité de ses besoins. Quelques

mois plus tard, la modification de la loi sur les soins palliatifs est votée, permettant un élargissement du concept palliatif en amont de la phase terminale. Quelques mois plus tard encore, une chaire de soins palliatifs voit le jour à l'UCL. Les années 2017 et 2018 voient apparaître l'ouverture à quelques financements régionaux complémentaires dans le secteur ambulatoire. C'est ainsi que plus de moyens sont attribués à la Cité Serine par la COCOF et à 2 équipes d'accompagnement multidisciplinaires (Sémiramis et Continuing Care) par la COCOM.

Durant la même période, la FBSP apporte une contribution importante à cet élan. Citons notamment la parution des premières guidelines francophones belges de soins palliatifs, l'établissement d'un réseau bruxellois de soins palliatifs pédiatriques, l'aboutissement d'une étude visant à recenser en Région bruxelloise le nombre d'enfants atteints d'une maladie chronique complexe éligibles aux soins palliatifs pédiatriques. Et finalement, deux initiatives destinées à dénoncer les mythes liés aux soins palliatifs et à sensibiliser la population aux soins palliatifs et à la planification anticipée des soins (advance care planning ou ACP) sont lancées. Il s'agit d'une part, d'une exposition de photographie sur les soins palliatifs et d'autre part, des premières bases d'une campagne de sensibilisation qui aura lieu en 2019.

En conclusion

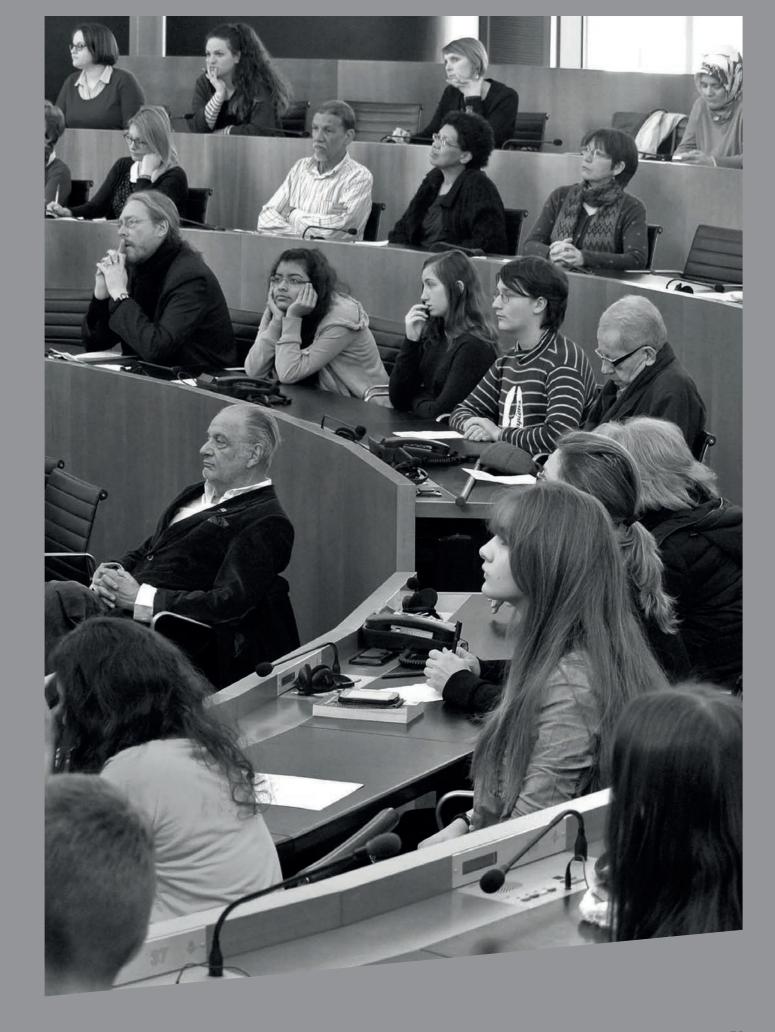
Afin que chaque patient puisse accéder à des soins palliatifs efficients, evidencebased et d'une haute qualité humaine, en fonction de ses besoins, et ce quel que soit sa pathologie, son âge et son pronostic, nous devons conjuguer nos efforts et donner une impulsion à notre politique de soins.

La FBSP souhaite attirer l'attention sur les besoins restant à couvrir : renforcer les équipes spécialisées, réfléchir à l'implémentation et au financement de nouvelles structures Middle Care, améliorer la formation de base et continue (référentiels de compétences, acquis d'apprentissage), encourager la recherche et la récolte d'indicateurs afin de monitorer les besoins et les réponses, se reposer sur des bases factuelles et privilégier la communication avec le patient dans le cadre de la planification anticipée des soins (ACP).

La FBSP

CHAPITRESIX

2015 - 2016





JEUDIS DE L'HÉMICYCLE - 8 OCTOBRE 2015

QUAND LA BELGIQUE VA-T-ELLE FAIRE FACE À SON PASSÉ COLONIAL ?



PROGRAMME

9h00 Accueil des participants

Ecolo)

CMCLD

9h15	Mot d'accueil et introduction (Julie de Groote, Présidente du
	Parlement francophone bruxellois et Zoé Genot, cheffe de groupe

9h40	Le rapport de la Belgique postcoloniale à la mémoire coloniale du
	point de vue du débat public (Sarah Demart, socio-anthropologue,
	chercheuse à l'III a)

10h00	Le conflit mémoriel autour de Patrice Lumumba, symptôme du
	malaise de la Belgique face à son passé colonial ? (Kalvin Soiresse
	Njall - Collectif mémoire coloniale et lutte contre la discrimination

10h20	La mémoire coloniale, les préjugés, les discriminations et leur
	impact sur les cas de négrophobie (Patrick Charlier – directeur f.1
	du Centre interfédéral pour l'égalité des chances)

10h30	Vidéo-témoignages	(Change asbl et	Conseil de la	ieunesse)

10h45	Les conséquences psychosociales des non-dits post-coloniaux su
	les jeunes belgo-africains et les stratégies juvéniles de résilience
	(Mireille-Tsheusi Robert, Bayaya asbl)

11100	F. Marie House	and week	- C O.		Dhaha
Lingo	Extrait du c	ourt métrage	« Soeur Ovo	» de Monid	iue Phoba

11h10	Que pourrait faire la Belgique pour faire face à son passé colonial ?
	Réactions des partis politiques et échanges avec la salle

12h00	Clôture et poème de Nganj
	Drink et sandwiches

Entrée par le centre d'accueil et d'information, rue du Lombard 69, 1000 Bruxelles
Bus 95, 48 Métro Bourse, Anneessens ou Gare centrale
Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite
Nombre de participants limité, inscription obligatoire avant le 6 octobre 2015 par courriel :
francesca.costanzo@ecolo.be



Dans le cadre des jeudis de l'Hémicycle, le Parlement francophone bruxellois vous invite à une rencontre débat:

"Accueil et accompagnement des réfugiés"

JEUDI 29 OCTOBRE 2015 DE 9H00 A 12H00

Ils sont Syriens, Irakiens, Afghans, etc. Ils fuient leur pays en proie au chaos et à la désolation. Par milliers, ils viennent frapper à la porte de l'Europe et affluent dans notre pays. Comment s'est organisée à Bruxelles la solidarité à l'égard des réfugiés? Quels enseignements en tirer pour l'avenir ? La crise actuelle n'en est qu'à ses débuts... Des milliers d'autres réfugiés sont en route. Une fois arrivés, à quoi doivent-ils faire face ? Autant de questions au sujet desquelles nous souhaitons faire un premier bilan lors de cette matinée de réflexion.

Au programme:

Au progra	imme:
9h00	Accueil
09h30	Introduction de Julie de Groote Présidente du Parlement francophone bruxellois
09h40	Mobilisation au Parc Maximilien, suite et pas fin!! Elodie Francart - Porte-parole de la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés
09h50	Présentation de l'opération « Comme à la maison (CALM)». Carlos Arbelaez, président et Nathanaël Molle, directeur de l'ASBL Singa France
10h10	Intégration des réfugiés: parcours et préjugés Bruno Gilain - Directeur de l'ASBL Convivial
10h30	Quels enseignements tirer de la crise des réfugiés pour une institution comme la COCOF? Pierre Verbeeren - Directeur de Médecins du Monde Belgique
10h50	Projection de la bande-annonce du film « Le chant des hommes » Bénédicte Liénard - Réalisatrice
10h55	Débat
12h00	Clôture de la matinée
	Entrée au Parlement bruxellois par le 69 rue du Lombard - 1000 Bruxelles

Entrée au Parlement bruxellois par le 69 rue du Lombard - 1000 Bruxelles Bus 95 / Métro Bourse, Anneessens ou Gare centrale Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Le nombre de places étant limité, inscription obligatoire avant le 28 octobre 2015 par courriel: aselimaj@pfb.irisnet.be

6 LES JEUDIS DE L'HÉMICYCLE 2015 - 2016



Dans le cadre des Jeudis de l'Hémicycle, le Parlement francophone bruxellois vous invite le jeudi 7 janvier 2016 à une projection-débat :

« Les hommes d'argile »

de Mourad Boucif

Synopsis: Le Jeune Sulayman vit au Maroc dans « la roche d'argile », en parfaite harmonie avec la faune et la flore. Orphelin, il a été élevé par un vieil ermite que l'on surnomme l'homme « aux veines turbulentes ». Au moment où éclate la Deuxième Guerre mondiale, le jeune berger est enrôlé dans l'armée française. Il se retrouve à sillonner ces terres inconnues aussi intrigantes que dangereuses. Plongé dans les atrocités de la guerre, il décide de chercher à tout prix une forme d'humanité dans la destinée de ce contingent de soldats marocains embarqués, malgré eux, dans un conflit qui ne les concernait guère.

Le film « Les hommes d'argile » est une fiction qui prend toute son origine dans l'histoire bien réelle de centaines de jeunes tirailleurs marocains, tunisiens, sénégalais lors de la Deuxième Guerre mondiale. L'œuvre réalisée par Mourad Boucif participe à un réel travail de mémoire enrichissant, précieux et nécessaire. C'est donc avec beaucoup d'intérêt que le Parlement francophone bruxellois vous invite le jeudi 7 janvier 2016 à cette projection qui sera suivie d'un débat avec le réalisateur et l'équipe du film.

Programme:

9h00 : Accueil

9h30 : Introduction de Julie de Groote Présidente du Parlement francophone bruxellois

9h45 : Projection du film « Les hommes d'argile »

11h45 : Echanges avec le réalisateur Mourad Boucif et son équipe

12h15 : Clôture de la matinée autour d'un lunch

Entrée au Parlement bruxellois par le 69 rue du Lombard - 1000 Bruxelles
Bus 95 / Métro Bourse, Anneessens ou Gare centrale
Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite
Le nombre de places étant limité, inscription obligatoire avant le 5 janvier 2016
par courriel: aselimaj@pfb.irisnet.be



Dans le cadre des Jeudis de l'Hémicycle, le Parlement francophone bruxellois vous invite à une rencontre débat

"Prostitution: fatalisme ou...?"

JEUDI 28 JANVIER 2016 DE 14H00 A 16H30

Souvent qualifiée de "plus vieux métier du monde", la prostitution est aujourd'hui questionnée par les abolitionnistes. La prostitution est-elle un métier comme un autre ou faut-il au contraire la considérer comme une violence à l'égard des femmes qu'il faut abolir ? En présence des défenseurs des deux théories, nous tenterons de répondre à ces questions au cours de cette après-midi de réflexion. Pour alimenter le débat nous projetterons le documentaire "Not for sale/Pas à vendre" et accueillerons des acteurs de terrain.

Au programme:

13h30	Accueil
14h00	Introduction de Julie de Groote , Présidente du Parlement francophone bruxellois et Viviane Teitelbaum , Présidente du Conseil des femmes francophones de Belgique / Députée
14h15	Projection du documentaire "Not for sale/Pas à vendre" de Marie Vermeiren
14h35	"Prostitution point de rencontre entre exploitation sexuelle et exploitation économique" par Pascale Maquestiau , chargée de mission à l'ONG <i>Le Monde selon les femmes</i> et Présidente de la commission Violences du CFFB
14h50	Présentation de l'étude "La prostitution étudiante à Bruxelles" par Renaud Maes , Directeur du pôle éducation permanente & cohésion sociale de CFS ASBL (Collectif formation société)
15h05	"Traite des êtres humains et prostitution: l'exigence d'une approche multidisciplinaire" par Sophie Jekeler , Directrice de la Fondation Samilia
15h20	Témoignage des services de police de la Ville de Bruxelles concernant la problématique de la prostitution dans le quartier de l'Alhambra (sous réserve)
15h35	Témoignage d'une ancienne prostituée
15h45	Echanges avec le public

Entrée au Parlement bruxellois par le 69 rue du Lombard - 1000 Bruxelles Bus 95 / Métro Bourse, Anneessens ou Gare centrale Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Le nombre de places étant limité, inscription obligatoire avant le 25 janvier 2016 par courriel: aselimaj@parlementfrancophone.brussels



HAMZA FASSI-FIHRI - CONCERTATION DES CENTRES CULTURELS BRUXELLOIS, 2013



GISÈLE MANDAILA & FATOUMATA SIDIBÉ MARCHE MONDIALE DES FEMMES, 2012



UNE AUDIENCE NOMBREUSE (JUSQU'AU BALCON!) ET ATTENTIVE, 2015



SIMONE SUSSKIND, ZEINEB BEN ACHOUR, SALMA BACCAR, HELÉ BÉJI & FRANÇOISE DUPUIS, 2013



MAGALI PLOVIE, NADIA EL YOUSFI, CAROLINE DÉSIR & MARTINE PAYFA - CONFÉDÉRATION PARASCOLAIRE, 2013



DIDIER GOSUIN, MINISTRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, JULIE DE GROOTE, PRÉSIDENTE, OLIVIA P'TITO, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE BRUXELLES FORMATION ET DES STAGIAIRES DE BRUXELLES FORMATION, 2015

Dans le cadre des jeudis de l'Hémicycle, le Parlement francophone bruxellois vous invite à une rencontre débat :

"Les Jeunes Aidants Proches : une réalité qui interpelle. En parler pour agir ensemble et les soutenir."

> JEUDI 25 FÉVRIER 2016 de 13h30 à 16h30

Entrée au Parlement bruxellois par le 69 rue du Lombard - 1000 Bruxelles Bus 95 / Métro Bourse, Anneessens ou Gare centrale Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite





Les Jeunes Aidants Proches : une réalité qui interpelle. En parler pour agir ensemble et les soutenir.

Il y a, à Bruxelles, des enfants formidables qui réalisent chaque jour des choses extraordinaires qui restent dans l'ombre. Ces enfants devraient pouvoir être reconnus, soutenus et être fiers de ce qu'ils vivent. Ce sont les jeunes aidants proches. En Angleterre, les chiffres officiels parlent de 175 000 jeunes aidants. A la suite du jeudi de l'Hémicycle organisé le 25 février 2016, la question principale était de savoir combien de jeunes vivaient cette situation en Belgique. En 2017, nous avons réalisé une étude démontrant que 14,1% des jeunes de 6 écoles secondaire bruxelloises se reconnaissaient dans la situation d'un jeune aidant proche, soit 2 à 3 élèves par classe.

Âgés de moins de 25 ans, ces jeunes apportent de l'aide quotidienne à une maman, un papa, une sœur, un frère en situation de dépendance à la suite d'un accident, d'une maladie physique ou mentale, d'un handicap ou de consommation d'alcool ou de drogues.

Lorsque la charge de ces tâches et la responsabilité qui reposent sur eux deviennent excessives, inappropriées pour leur âge, ces jeunes peuvent vivre un stress important qui risque de conduire à un décrochage scolaire, à la perte des amis, à la perte d'estime de soi, au fait de passer à côté de son enfance ou adolescence, ... Ces enfants, adolescents, jeunes adultes peuvent être sacrifiés au niveau de leur épanouissement personnel. Ils peuvent être empêchés de mener à bien leurs études, d'accéder à des formations supérieures, de décrocher des emplois,... Ils n'ont pas les mêmes chances que les autres jeunes. Ils peuvent être très isolés. Avoir peu d'activités de loisirs tant l'aide apportée au proche est énergivore. A long terme, certains peuvent développer des maladies physiques ou psychiques invalidantes et ne jamais s'en remettre.

Une reconnaissance, un soutien adéquat pourront avoir des conséquences sur leur qualité de vie et sur leur parcours de vie personnel, familial et professionnel. Investir dans l'accompagnement précoce de ces jeunes permettra de réduire les coûts des soins en santé mentale et physique ainsi que de diminuer les risques de décrochage scolaire.

Lors du Jeudi de l'Hémicycle dédié à ces jeunes formidables que sont les jeunes aidants proches, ensemble, ministres, députés, experts, citoyens, nous avons pris conscience de la nécessité d'intégrer la thématique des jeunes aidants proches au travers des politiques bruxelloises actuelles et futures. Une occasion exceptionnelle de vivre un débat purement démocratique.

Voici quelques exemples de politiques nécessitant d'être pensées en fonction des jeunes aidants proches.

- 1. Les politiques en matière de santé et les politiques en matière de handicap favorisent le maintien à domicile et l'inclusion de la personne dépendante. Ces politiques ont un impact au niveau de la charge qui repose sur les aidants proches et, inévitablement, sur les jeunes qui vivent dans les familles concernées et qui sont parfois seuls à aider la personne dépendante avec des frères et sœurs plus jeunes dont il faut s'occuper aussi. Que mettre en place dans le cadre de ces politiques afin de soutenir au mieux ces jeunes?
- 2. Les politiques en matière de prévention de la santé physique et mentale de ces jeunes passent par une information des équipes médicales scolaires, des médecins traitants, des travailleurs sociaux et des psychologues scolaires.... La prise en charge précoce et le soutien spécifique et adapté des jeunes aidants proches permettraient certainement d'améliorer leur qualité de vie ainsi que celle de leurs proches et permettraient également de faire des économies dans le domaine de la santé tant à court terme qu'à long terme.
- 3. La sensibilisation des enseignants aux difficultés de ces enfants nécessite la création d'un réseau d'information et de soutien scolaire tant au niveau des enseignants qu'au niveau des jeunes aidants. Cela peut commencer par des choses simples telles qu'identifier et reconnaître le jeune, jusqu'à réfléchir à des aménagements pédagogiques qui lui permettraient de mener de front scolarité et charge familiale. Comment soutenir les enseignants qui souhaitent soutenir des élèves jeunes aidants proches ?

Par ailleurs, le décret inscription ne tient pas compte de la réalité des jeunes aidants proches alors que, dans leur cas, divers facteurs justifieraient le choix d'une école plus qu'une autre. Comment soutenir les familles dans les démarches?

4. En matière de prévention de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse, il est essentiel de prendre en compte les jeunes aidants proches. Comment éviter que les familles concernées ne se sentent menacées et donc se cachent ? Quel service de soutien mettre en place en amont afin d'éviter de n'intervenir que lorsqu'il y a urgence et crise?

Jeunes & Aidants Proches



Dans le cadre des Jeudis de l'Hémicycle, le Parlement francophone bruxellois vous invite à une rencontre-débat

Sexisme ordinaire: et si on en parlait?

JEUDI 10 MARS 2016 DE 09H00 A 12H30

Comme chaque année, il est de tradition de lier le Jeudi de l'Hémicycle du mois de mars à la Journée de la Femme. Cette année n'y fait pas exception et le jeudi 10 mars sera consacré à une rencontre-débat autour d'une thématique qui aujourd'hui encore fait couler beaucoup d'encre: le sexisme ordinaire.

Que ce soit dans le monde du travail, les publicités, les articles de journaux ou encore à la télévision, le nombre de situations où la femme est réduite, discriminée en fonction de son sexe ne diminue pas. L'actualité nous l'a encore récemment démontré avec la polémique autour de la publicité Dandoy.

Mais qu'est-ce-que le sexisme exactement ? Quelle est la limite entre les actes acceptables et ceux qui ne le sont pas ? Quels mots doit-on considérer comme blessants, humiliants ou comme propos humoristiques ? Comment lutter contre une certaine banalisation de ce qui est, en réalité, inacceptable ? Quel comportement adopter ? Autant de questions que nous aborderons lors de cette matinée d'échanges.

<u>Programme</u>

9h00 Accueil

9h30 Mot d'introduction de Julie de Groote, présidente du Parlement francophone bruxellois

09h40 Diffusion du court-métrage de Fabrice Rouillat « Je suis le machisme ordinaire »

09h45 **Benoît Roosens**, formateur, chargé de projets et d'études au mouvement ChanGements pour l'égalité

10h05 **Béa Ercolini**, rédactrice en chef du Elle magazine et présidente de « Touche pas à ma Pote »

10h20 Sylvie Lausberg, psychanalyste, historienne et auteure de « L'édifiante histoire des injures sexuelles »

10h40 **Eva Abella Martin**, attachée-juriste à l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes

11h00 Débat

12h00 Clôture de la matinée

Entrée au Parlement bruxellois par le 69 rue du Lombard - 1000 Bruxelles Bus 95 / Métro Bourse, Anneessens ou Gare centrale Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Le nombre de places étant limité, inscription obligatoire avant le 8 mars 2016 par courriel: aselimaj@parlementfrancophone.brussels





Dans le cadre des Jeudis de l'Hémicycle, le Parlement francophone bruxellois et le groupe ESPAS vous invitent à une rencontre-débat :

« Surdité et inclusion, un parcours pluriel (re)questionné à tout moment » diagnostic, crèches, scolarité, formation, emploi, loisirs, vie quotidienne, accompagnement

Jeudi 21 avril 2016 de 9h à 13h

PROGRAMME

Dès 9h00 : Accueil

9h30 : Introduction de Julie de Groote, présidente du Parlement francophone bruxellois

9h45 : Présentation du Groupe ESPAS

10h00 : Témoignages de parents d'enfants sourds

10h20 : Des expériences de terrain aux décisions politiques : quelques ponts

10h30 : Projection d'un conte bilingue français/langue des signes

11h00 : Témoignages de jeunes adultes sourds

11h20 : Besoins et priorités

11h30 : Débat

12h15 : Clôture de la matinée autour d'un lunch

Interprétation en langue des signes assurée de 9h à 13h.

Entrée au Parlement bruxellois par le 69 rue du Lombard - 1000 Bruxelles Bus 95 / Métro Bourse, Anneessens ou Gare centrale Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Le nombre de places étant limité, inscription obligatoire avant le 19 avril 2016 par courriel : aselimaj@parlementfrancophone.brussels

Les assistants sociaux du groupe ESPAS

ESPAS: Echange, Surdité, Projets, Assistants Sociaux

Présentation du groupe ESPAS

L'ensemble des services et institutions intervenant dans le domaine de la surdité regroupe un certain nombre de travailleurs sociaux.

Depuis plus de 20 ans, des contacts informels entre assistants sociaux ont contribué à créer des liens sur le plan professionnel.

Si la surdité constitue ce qui leur est commun dans leur travail, leurs réalités et leurs conditions de travail présentent une diversité inattendue au vu de ce qui les relie. Ce noyau d'assistants sociaux, devant la richesse contenue dans leurs différences, s'est proposé de mettre en place un espace de réflexion, d'action plus large et plus formaliste.

Fin 94, une première réunion générale constitue le lancement officiel du groupe. Depuis lors, régulièrement, une vingtaine de d'associations œuvrent, collaborent, échangent dans un esprit de professionnalisme, de respect et de tolérance.

Fin 98, les travailleurs sociaux se constituent en association de fait repris sous le nom F.S.P.A.S.

Voici quelques exemples de réalisations au travers de sous-groupe de travail :

- Création de plaquette destinée aux enseignements qui accueillent un enfant sourd en intégration dans l'enseignement ordinaire. Cette farde est intitulée « Etudions ensemble ».
- Création d'un guide reprenant les éléments législatifs spécifiques aux personnes sourdes (guide de la personne sourde).
- Rédaction d'un texte d'information sur la surdité et ses conséquences destiné aux instances officielles afin de contribuer à la reconnaissance des difficultés réelles rencontrées par les personnes sourdes.
- Réflexions et formations proposées par le sous-groupe « guidance parentale » sur le thème de l'anamnèse, de la maltraitance...

Chemin vers les jeudis de l'hémicycle

Lors du colloque organisé à l'occasion des 20 ans du groupe ESPAS, le Parlement Francophone Bruxellois, représenté dans l'assemblée et intéressé par la richesse des interventions, nous a invité à participer à un jeudi de l'hémicycle. Ce fut l'occasion de faire le point sur le monde de la surdité, ses besoins et ses enjeux.

Nous avons saisi d'emblée cette opportunité qui nous permettait de :

- Sensibiliser et informer les parlementaires par rapport aux enjeux, besoins et incidences de la surdité.
- Dresser un constat de la réalité de terrain.
- Permettre aux différents acteurs dont quelques parents d'enfants sourds, professionnels sourds et bénéficiaires de services de s'exprimer par des témoignages.
- Partager une performance poétique bilingue français/ langue des signes Quelques problématiques abordées

- Manque de places en crèches pour des enfants atteints de surdité et besoin de renfort du cadre permettant une réelle politique d'inclusion.
- Problématique du transport scolaire pour l'enseignement spécialisé ne permettant pas de choisir son école en fonction du projet pédagogique et/ou des besoins de l'enfant. Le critère géographique appliqué actuellement entrave l'égalité des chances dans le choix de l'école.
- Nécessité d'une pérennisation du dépistage de la surdité à la naissance et d'une amélioration de l'accompagnement des parents dès le court séjour en maternité et jusqu'à la confirmation du diagnostic
- Feed-back sur le processus d'intégration dans l'enseignement ordinaire où nous pointions la confrontation entre la politique d'inclusion et la réalité de terrain :
 - o Le manque de places.
 - o La complexité du projet socio-éducatif.
- o La nécessité de formations adéquates du corps professoral (pédagogie adaptée et moyens de communication spécifiques à la surdité).
- Manque de places dans des lieux d'accueil pour enfants non scolarisables.
- L'accès limité aux loisirs et à la culture.
- Le service d'interprétation doit se développer notamment dans les services publiques, hôpitaux et les administrations ; le manque d'interprètes reste problématique et le « Relais-signes » est à développer également.

En conclusion

Nous remercions grandement Mme de Groote, Présidente du Parlement francophone bruxellois et les Parlementaires présents, pour leur accueil chaleureux.

Notons que les préoccupations partagées lors de cette matinée restent malheureusement encore d'actualité. Et, par ces quelques mots, les membres du groupe ESPAS espèrent raviver la mise en œuvre de réponses concrètes face aux problématiques soulevées.

Enfin, face à toutes ces impasses, nous tentons de garder le cap et restons motivés de partager aussi la poésie et la richesse de la rencontre avec les personnes sourdes.

GROUPE ESPAS





Le Parlement francophone bruxellois à l'écoute de la Formation professionnelle,

Dans le cadre des Jeudis de l'Hémicycle, le Parlement francophone bruxellois et Bruxelles Formation organisent une rencontre entre stagiaires* et députés francophones bruxellois

Jeudi 19 mai 2016 de 9h à 13h

PROGRAMME:

9h00 : Accueil des participants

9h30: Mot d'accueil par Julie de Groote, présidente du Parlement francophone bruxellois

9h45 : Intervention d'Olivia P'tito, directrice générale de Bruxelles Formation

9h50 : Présentations de témoignages et de questions aux parlementaires par des

représentants des stagiaires en formation professionnelle de Bruxelles Formation

10h50 : Intervention du Ministre Didier Gosuin, en charge de la Formation professionnelle au Gouvernement francophone bruxellois

11h00 : Tables de discussion entre députés et stagiaires dans la Salle des Glaces

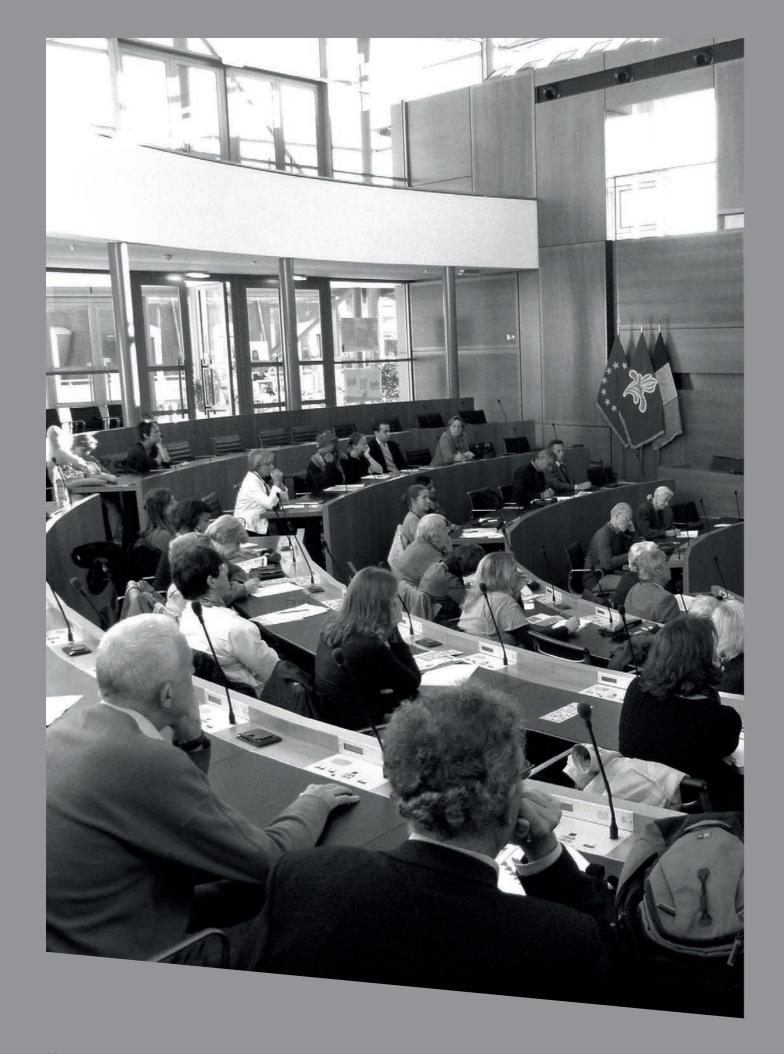
12h15 : Clôture et moment convivial (sandwiches)

* 120 stagiaires réunis en 9 groupes, encadrés par leurs formateurs en citoyenneté, seront présents. Ces stagiaires se forment aux métiers de l'administration (secrétariat), comptabilité, installateurs sanitaires, mécaniciens auto, soudeurs, électriciens industriels, chauffeurs de poids lourds et dispatchers.

Entrée au Parlement bruxellois par le 69, Rue du Lombard – 1000 Bruxelles Bus 95 / métro Bourse, Anneessens ou Gare centrale Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Inscription avant le 17 mai 2016
Par courriel : fcoppee@parlementfrancophone.brussels

Tur ocurror: reopped apartemental and provide brasses



 $\mathsf{C} \quad \mathsf{H} \quad \mathsf{A} \quad \mathsf{P} \quad \mathsf{I} \quad \mathsf{T} \quad \mathsf{R} \quad \mathsf{E} \quad \mathsf{S} \quad \mathsf{E} \quad \mathsf{P} \quad \mathsf{T}$

2016 - 2017



Métis du Congo belge et du Ruanda-Urundi : une page oubliée au Jeudi de l'Hémicycle

Préambule

« L'habilité a toujours peine à cacher sa queue » (Anne Baratin)

Une page oubliée,

Les enfants métis nés durant la période coloniale belge et devenus adultes réclament aujourd'hui aux institutions régionales et fédérales belges la reconnaissance de la ségrégation ciblée dont ils ont été victimes et des enlèvements forcés y afférents. Ils réclament également la réparation des préjudices moraux et administratifs qu'ils ont subis et des injustices faites à leurs mères noires.

La démarche menée par les métis découlent d'une prise de conscience rendue possible grâce aux recherches récentes et à l'accessibilité des archives du Ministère des Colonies, des congrégations missionnaires et des œuvres de protection ou d'adoption des métis en Belgique.

Nombre d'enfants métis, notamment ceux entretenus dans les orphelinats ou instituts qui leur étaient réservés jusqu'à la veille de l'indépendance du Congo, du Rwanda et du Burundi, ont longtemps été convaincus d'être orphelins ou d'avoir été abandonnés par leurs parents biologiques et plus particulièrement par leurs mères noires malgré les souvenirs encore vivaces dans leurs mémoires d'enfants.

Le transfert en Belgique d'une partie des Métis du Congo du Rwanda et du Burundi opéré entre 1959 et 1962 et au-delà, a été officiellement présenté comme une opération de sauvetage de métis menacés de mort par les « indigènes ». Les témoignages recueillis auprès des métis et de leurs encadreurs mettent en doute cette justification et révèlent d'autres motivations. Les travaux de recherche ont montré que ce transfert s'inscrit en droite ligne des rapts d'enfants pendant la période de l'Etat Indépendant du Congo, et surtout de cette ségrégation ciblée pilotée par le pouvoir colonial belge depuis la métropole avec l'appui efficace des missions catholiques et l'approbation plus ou moins tacites des géniteurs blancs et ce, dans le déni total des droits de la mère.

Le rapt d'enfants métis, appelés « mulâtres » - découle de la perception développée dès la fin du XIXème siècle et consistant à considérer les métis comme un danger au prestige de la race blanche et une menace à la pérennité du régime colonial, menace d'autant plus inquiétante que la Belgique n'avait qu'une seule colonie essentiellement peuplée de Noirs.

Il s'agit d'une des pages méconnues sinon occultées de l'histoire coloniale belge et européenne en général. La sortir de l'oubli était une étape, la faire reconnaître en était une autre plus délicate, plus risqué, plus engageante et qui fut une des missions à l'origine de la création de l'Association Métis de Belgique.

L'inscription de la Problématique des Métis du Congo belge à l'agenda des « Jeudis de l'Hémicycle » du 20 octobre 2016 a été déterminante pour la reconnaissance

de la ségrégation ciblée et des enlèvements forcés dont les Métis nés pendant la période coloniale belge au Congo et Ruanda-Urundi ont été l'objet.

Jeudi de l'Hémicycle 20 octobre 2016

Les « Jeudis de l'Hémicycle » instaurés par Madame Julie de Groote en 2011, est une initiative unique en son genre. Ce lieu institutionnel a la singularité de permettre aux citoyens d'interpeller directement de vive voix et de visu nos élus au sein de leur Parlement, une démocratie triangulaire en quelque sorte.

Les « Jeudis de l'Hémicycle » ont été pour nous une tribune, une plateforme ou nous avons été écoutés avec empathie et où nous avons pu témoigner, exprimer nos attentes. Les experts qui nous ont accompagnés ont exposé les faits historiques et les problèmes que rencontrent encore certains d'entre nous. Ils ont contribué à une bonne compréhension de la problématique par les députés. Nous étions cependant loin d'imaginer l'importance d'une telle tribune pour des citoyens quelconques et pour une association à peine naissante.

Ce fut un long combat semé d'embûches, d'intimidations et de menaces, un combat qui s'avérait ardu... Le 20 octobre 2016, l'hémicycle du Parlement Francophone Bruxellois était comble. La présence des Sénateurs, chefs de partis, députés, attachés d'ambassade, journalistes, diverses personnalités, amis et proches des Métis, démontrait à suffisance l'intérêt particulier pour comprendre et découvrir avec stupéfaction pour certains, tristesse et désarroi pour d'autres, l'une des pages sombres de l'histoire coloniale belge vis-à-vis des métis issus de leurs colonies.

Nous nous permettons de reproduire ici le mot d'introduction de la Présidente du Parlement Francophone Bruxellois lors de la présentation du rapport de la commission du Budget, de l'Administration, des Relations internationales et des Compétences résiduaires qui avait examiné la problématique des Métis :

« ...tout le processus de travail qui a précédé la réunion de ce jour a été à la fois inclusif et novateur. Le Jeudi de l'Hémicycle, porté par l'Association des Métis de Belgique (AMB), s'est tenu le 20 octobre 2016 et a mis en lumière, auprès des députés, cette problématique peu connue. Il leur a permis d'en comprendre les conséquences.

Après ce Jeudi de l'Hémicycle, les députés se sont retrouvés en groupe de travail (sous-commission) qui s'est réuni le 20 décembre 2016, ainsi que les 10 et 24 janvier 2017. C'est un travail en profondeur qui a été mené pour aboutir à la proposition de résolution qui est examinée ce jour et dont chacun souhaite qu'elle soit portée par l'ensemble des groupes politiques, majorité et opposition confondues.

Les députés se sont appropriés cette partie de l'histoire de la colonisation belge pour porter la proposition de résolution ensemble vers les autres niveaux de pouvoir. La démarche est novatrice en ce sens qu'il y a une reconnaissance de la participation de la société civile à travers l'initiative de l'Association des Métis de Belgique. Celle-ci s'est invitée dans les débats du Parlement, jusqu'à la veille de la présente réunion, en proposant des amendements à la proposition de résolution. L'Association, fidèle à l'image qu'elle véhicule depuis sa création en 2015, s'est montrée extrêmement réactive. La Présidente entend remercier chaleureusement les représentants de l'Association présents dans la salle. Les trois réunions de la sous-commission ont été intéressantes et ont témoigné de la force avec laquelle chaque groupe politique entendait s'investir.

Sur certains points, des équilibres ont été obtenus par le biais du dialogue et du respect des uns envers les autres. L'ensemble des groupes a estimé qu'il était absolument nécessaire de continuer à se préoccuper de connaître l'histoire d'hier, pour en résoudre, pour le futur, les conséquences néfastes engendrées par le passé. Il y a donc une réelle volonté de consensus. »

Dans notre démarche pour que la page de l'histoire qui nous concerne ne soit pas oubliée, le « Jeudi de l'Hémicycle » du 20 octobre 2016 a donc été déterminante à plus d'un égard. Il a permis :

- L'inscription à la commission et une certaine priorité accordée au sujet.
- La résolution sur la a reconnaissance de la ségrégation et des enlèvements forcés v afférents
- La possibilité à l'AMB de contribuer aux amendements à la proposition de résolution issue du PFB.
- La prise en compte des souffrances de nos mères que les parlementaires «femmes» se sont appropriés pour mieux l'inscrire dans les résolutions et les demandes adressées aux différents niveaux de pouvoir.
- L'engagement à nous donner accès aux dossiers personnels et aux archives pouvant contenir des données utiles à notre reconstruction ou à la reconstitution des fratries
- L'élaboration d'un socle aux résolutions votées ultérieurement dans les autres institutions (PFWB, au Sénat et à la Chambre des Représentants).
- La mise en évidence par les assistants de la Présidente du Sénat Mme Christine Defraigne, du caractère transversal des points soulevés par la démarche de l'Association Métis de Belgique et l'impérieuse nécessité d'impliquer le Parlement Fédéral belge. - Les excuses de l'Eglise catholique au sein du Sénat de Belgique.

Notre gratitude

AMB tient à exprimer sa gratitude toute particulière à l'initiatrice des «Jeudis de l'Hémicycle» Mme Julie de Groote Présidente du Parlement francophone bruxellois et à tous les députés bruxellois qui ont fait preuve d'empathie.

17/11/2016 – Le harcèlement à l'école

Notre démarche a été facilitée par l'approche pragmatique et novatrice de Mme Julie de Groote qui a demandé que la résolution issue de l'examen de la problématique en commission soit portée par tous par de-là les clivages, convictions, sensibilités politiques ou idéologiques.

Cette approche a limité l'impact des lobbies d'anciens coloniaux qui ont tenté de minimiser ou nier la ségrégation dont nous avons été l'objet. Elle a servi d'exemple dans les autres institutions où la question fut débattue.

Bien plus, tout au long de notre démarche, Mme Julie de Groote a tenu à suivre personnellement chacune des étapes et a gardé un contact étroit et même amical avec certains de nos membres et nos délégués pour s'assurer que ne rencontrions pas d'obstacles et que la résolution ne reste pas lettre morte ni une coquille vide. A ce jour encore Mme Julie de Groote reste attentive à une traduction concrète des résolutions et se bouge pour que cela avance. D'autres comme elle ne cessent d'interpeller les pouvoirs exécutifs pour que les solutions envisagées soient appliquées au plus vite tant que les Métis concernés sont encore en vie.

Un tel soutien, une telle cohérence constitue un encouragement et une source d'apaisement pour nous.

Les « Jeudis de l'Hémicycle » ont été une étape cruciale. Le soutien efficace de Mme Julie de Groote a été un élément de motivation pour AMB. Qu'elle en soit remerciée, elle et tous ceux qui à travers cette initiative nous ont apporté leur soutien.

«La boîte de Pandore restera ouverte, mais quelques blessures se seront refermées».

L'Association des Métis de Belgique



Dans le cadre des Jeudis de l'hémicycle, le Parlement francophone bruxellois vous invite à une rencontre-débat :

« Harcèlement à l'école : comment le détecter et le combattre ? »

Jeudi 17 novembre 2016 de 9h à 12h

PROGRAMME

Dès 9h00 : Accueil.

9h30 : Introduction de Julie de Groote, Présidente du Parlement francophone

bruxellois.

9h45 : « Harcèlement scolaire : état des lieux », Benoit Galand - Professeur en

Sciences de l'éducation à l'UCL.

10h05 : « Quid de la médiation scolaire ? », Juliette Vilet - Coordinatrice pédagogique

médiation scolaire en FWB.

10h25: « Comment prévenir le harcèlement à l'école : outils et programmes »,

Nathalie Defossé - Juriste, Formatrice à l'Université de Paix asbl. (A confirmer)

10h45 : Témoignages de Madame et/ou Monsieur Anzalone, parents de la petite

Laura, 12 ans victime du harcèlement.

11h00: Débat.

12h00 : Clôture de la matinée et sandwichs.

Entrée au Parlement bruxellois par le 69 rue du Lombard - 1000 Bruxelles Bus 95 / Métro Bourse, Anneessens ou Gare centrale Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Le nombre de places étant limité, inscription obligatoire avant le 15 novembre 2016 par courriel : <u>aselimaj@parlementfrancophone.brussels</u>

08/12/2016 – Etat d'urgence vs Droits de l'Homme



MARIE-CLAIRE RUHAMYA - JOURNÉE INTERNA-TIONALE DES DROITS DES FEMMES, 2015



LAURENCE VAN YPERSELE - RÉFLEXION SUR LE TRAVAIL DE MÉMOIRE, 2015



DR DOMINIQUE BOUCKENAERE & CATHERINE FONCK - FBSP, 2015



CENTRE DE RÉADAPTATION AMBULATOIRE L'ÉTOILE POLAIRE, 2017



Dans le cadre des Jeudis de l'hémicycle, le Parlement francophone bruxellois vous invite à une rencontre-débat :

« Etat d'urgence et Droits de l'Homme dans le quotidien des Bruxellois »

Jeudi 8 décembre 2016 de 9h à 12h

PROGRAMME

Dès 9h00 : Accueil

9h30 : Introduction de Julie de Groote, Présidente du Parlement francophone bruxellois

9h45 : « Les enjeux philosophiques des Droits de l'Homme » par Guy Haarscher, professeur émérite à l'Université Libre de Bruxelles

10h00 : « Etat d'urgence: quand l'exception devient la règle » par Alexis Deswaef, président de la Ligue des Droits de l'Homme

10h15 : Témoignages d'un éducateur d'une école bruxelloise en discrimination positive et d'Abdel, éducateur à la maison de jeunes Centrum-West à Molenbeek

10h30: « Impact des mesures anti-terroristes, discriminatoires ? » par Emilie Van den Broeck, juriste UNIA (Centre interfédéral pour l'égalité des chances)

10h45 : « Les responsabilités et les tâches de l'OCAM », par Paul Van Tigchelt, directeur de l'OCAM

11h00 : Débat

12h00 : Clôture de la matinée

Drink et sandwiches

Cette matinée sera diffusée en direct sur la page Facebook www.facebook.com/parlementfrancophonebruxellois

> Entrée au Parlement bruxellois par le 69 rue du Lombard - 1000 Bruxelles Bus 95 / Métro Bourse, Anneessens ou Gare centrale Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Le nombre de places étant limité, inscription obligatoire avant le 6 décembre 2016 par courriel : aselimaj@parlementfrancophone.brussels

26 JAN LES JEUDIS DE L'HÉMICYCLE "Le répit dans tous ses états. Au-delà des mythes, construisons un projet de société!" le cadre des jeudis de l'hémicycle, sous l'égide de Madame Julie de Groote, ente du Parlement francophone bruxellois. La Villa Indigo à le plaisir de vou inviter à la session du 26 janvier 2017 de 9h30 à 12h. * LE NOMBRE DE PLACES ÉTANT LIMITÉ INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT Dans le cadre des Jeudis de l'Hémicycle, la Villa Indigo a eu le plaisir d'organiser la session du 26 janvier 2017, sous l'égide de Madame Julie de Groote, Présidente du parlement francophone bruxellois.

Pour nous, l'opportunité était triple : renforcer notre collaboration avec les autres acteurs du répit bruxellois, interpeler le monde politique sur nos défis de terrain et sensibiliser le grand public quant aux besoins des familles que nous accompagnons. Deux associations nous ont rejoints afin d'échafauder la structure et le contenu de la matinée. D'une part, les Tof-Service, un service d'accompagnement et de répit pour des ados ou adultes polyhandicapés et leur famille. Et de l'autre, le Farra Méridien, un centre de jour, d'hébergement et de répit pour adultes présentant une déficience mentale sévère ou profonde. Différents âges de la vie et cadres de répit étaient ainsi rassemblés et nous ont permis d'articuler nos constats et de cibler les tensions que nous souhaitions mettre en lumière pour obtenir les moyens d'améliorer nos services auprès des familles.

Hélène Marcelle, sociologue chercheuse pour l'Observatoire de l'accueil et de l'accompagnement de la personne handicapée, a elle aussi contribué à l'élaboration de l'Hémicycle, en nous offrant la primeur de son étude « Logique d'accès et de mise en œuvre du Répit en Région bruxelloise », à laquelle la Villa Indigo avait activement participé.

Enfin, le grand jour est arrivé! De nombreux politiques, associations et journalistes ont répondu présents à notre invitation et se sont rassemblés au Parlement francophone bruxellois autour de cet Hémicycle particulier, intitulé « Le répit dans tous ses états. Au-delà des mythes, construisons un projet de société! ».

Accueillis par Madame Julie de Groote et la Ministre Céline Frémault, nous avons d'emblée donné la parole à M et Mme de Sauvage Vercour, parents d'Eloïse que nous accueillons régulièrement à la Villa Indigo. Le ton était donné : minerve et béquilles à l'appui, s'occuper d'un enfant ayant besoin de soins réguliers et spécifiques, nuit et jour, consomme énormément de ressources et fatigue en profondeur.

Anne-Catherine Dubois et Vanessa Largent ont ensuite introduit le concept de répit et son développement dans notre société, afin de bien cibler ses enjeux, et ont donné la parole aux différentes associations.

Aurore Craenhals et Maëlle Boland (psychologues à la Villa Indigo) ont présentés les spécificités de notre association, en pointant la nécessité de mieux informer les familles des offres de répit, de poursuivre l'étude des besoins des aidants proches et de créer une maison de répit spécifiquement adaptée aux enfants présentant d'importants troubles du comportement.

Ingrid Leruth (directrice des Tof-Services) a fait état des tensions inhérentes à l'absence de personnel infirmier et au grand besoin d'encadrement de bénéficiaires

22/02/2017 – Le Domaine Centre hospitalier

désinstitutionnalisés. Elle a insisté sur l'importance de construire une offre réelle de répit, et non un modèle qui pallie au manque de place en institution.

Annick Segers (directrice du Farra Méridien) l'a rejoint dans ce sens, en présentant les difficultés comportementales, médicales, psychosociales et économiques rencontrées dans son expérience du répit (proposée au sein des centres de jour et d'hébergement). Afin de répondre au mieux aux besoins des familles, de la personne accueillie et des autres résidents, des moyens humains et matériels adéquats doivent être déployés.

Enfin, Hélène Marcelle nous a présenté les résultats de son étude. Selon son recensement, il y aurait à Bruxelles entre 2000 et 3000 personnes en grande dépendance, âgées en moyenne de 35 ans. Leur proche aidant principal leur vient en aide en moyenne 40h par semaine et a un âge moyen de 55 ans. Il existe une différence significative entre les enfants qui ont droit à 32 jours de répit par an, tandis que les adultes ont accès à 90 jours. Selon elle, la liste de grande dépendance crée l'exclusion sociale, et il est grand temps que notre société se mette réellement en marche vers l'inclusion.

Pour conclure, afin de garantir aux aidants proches leur droit au répit, l'accent a été mis sur l'importance de travailler en amont, en offrant aux familles un accompagnement précoce afin de mieux les soutenir et leur donner accès aux aides matérielles. Le répit pourrait ainsi être mieux préparé, et s'inscrire dans une logique de légitimité et de continuité.

Nous tenons également à remercier la présidente du Parlement francophone bruxellois, Judith De Groote, de nous avoir donné l'opportunité de nous exprimer et de partager avec des politiciens et des citoyens les difficultés que rencontrent les familles et les institutions dans leurs vies et dans leurs missions au quotidien.

102

Maëlle Boland, psychologue Villa Indigo





« Stress et burn-out, les signaux visibles d'un changement nécessaire ? »

09H50 : Accueil des participants

10h00 : Mot d'introduction :

Mme Julie de Groote, présidente du Parlement francophone bruxellois.

« Le stress, l'importance de le comprendre pour mieux agir ! »

Dr. Nicolas Clumeck, médecin psychiatre, directeur médical du Centre hospitalier *Le Domaine* et responsable médical pour la clinique de la gestion du stress et du burn-out et **David Vandenbosch**: psychologue, formateur, coordinateur de la clinique de la gestion du stress et du burn-out du Centre hospitalier *Le Domaine*.

COMPRENDRE LE STRESS

10H10 : Témoignage : « Le stress quotidien au sein d'une fonction » - Madame A.

10H20 : Les chiffres du stress et du burn-out en Belgique et en Europe

Incidence, épidémiologie et impact du stress et du burn-out - Dr. Nicolas Clumeck

Brainstorming et débat sur les facteurs explicatifs d'une telle explosion

En deux minutes : 4 perspectives pour 4 explications possibles :

- · Déborah D'Hostingue, psychologue
- Jean-Paul Erhard: managing partner mRH Peoplesphere, conseiller en communication et gestion du changement
- Dimitri Haikin: psychologue, psychothérapeute, formateur, directeur du site www.psy.be
- Dr. Nicolas Clumeck

10h50 : La neurophysiologie du stress (vidéo de l'INRS)

10h55 : Le quizz du stress et du burn-out « Du mythe à la concrétisation » - David Vandenbosch et Madame S. Sabine

11h10 : « Le stress au travers des yeux d'enfant » - Vidéos témoignages

30/03/2017 – Centre l'Etoile polaire



LIGUE HANDISPORT FRANCOPHONE, 2018



PIERRE KOMPANY, DAVID WEYTSMAN, SIMONE SUSSKIND, FABIAN MAINGAIN & ZAHOOR ELLAHI MANZOOR - PLAN INTERNATIONAL, 2018



DOCUMENTAIRE D'HADJA LAHBIB, 2015



Dans le cadre des Jeudis de l'hémicycle, le Parlement francophone bruxellois vous invite à une rencontre-débat :

« L'enfant porteur de Trisomie et les champs des possibles »

Jeudi 30 mars 2017 de 9h à 13h

Dès 9h00 : Accueil.

9h30 : Introduction par Madame Julie de Groote, Présidente du Parlement francophone bruxellois.

9h40 : Prise de parole par Madame Céline Frémault, Ministre en charge de la politique des

Personnes Handicapées

9h50 : Présentation du groupe de travail

9h55: Film « Dear future Mom »

10h : Accompagnement prénatal et périnatal

10h10 : Présentation Plateforme « Annonce du Handicap »

10h15 : Suivi et Communication

 ${\bf 10h35}: {\sf Enseignement-Inclusion-Formation}$

11h : Film: « Dans les yeux d'un enfant » + Présentation TEFF (The Extraordinary Film Festival)

11h10 : Loisirs (Centre l'Etoile Polaire – SAPHAM – asbl Inclusion)

11h20 : Présentation « asbl Badje »

11h25 : Conclusions et demandes

11h30 : Débat

12h15 : Film-chanson « Happy » - Clôture de la matinée autour d'un lunch

Entrée au Parlement bruxellois par le 69 rue du Lombard - 1000 Bruxelles
Bus 95 / Métro Bourse, Anneessens ou Gare centrale
Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite
Le nombre de places étant limité, inscription obligatoire pour le 27 mars 2017 au plus tard
par courriel : craetoilepolaire@spfb.brussels

30/03/2017 – Centre l'Etoile polaire

Notre quotidien professionnel est émaillé de rencontres... parfois difficiles mais belles le plus souvent... Nous y côtoyons différents sentiments : la tristesse, l'incompréhension, la peur, la colère, l'impuissance, mais aussi la joie, l'espoir, l'amour et l'amitié pour ne citer qu'eux...

Chaque jour, nous recevons des parents en plein questionnement, des parents traversés par tous ces sentiments, des parents qui se battent pour offrir à leur enfant porteur de Trisomie un avenir!

Notre centre était initialement un service de dépistage et de développement de la communication pour les patients malentendants et sourds.

Au fil des ans, nous avons acquis des compétences dans ce domaine mais nous avons constaté qu'il n'existait rien en matière de stimulation à la communication pour les enfants porteurs du syndrome de Down.

Il est connu que ces enfants ont besoin de kiné dès leur plus jeune âge mais rien n'est prévu pour le développement de la communication entrainant, le plus souvent, d'importantes frustrations chez les enfants et beaucoup de désarroi dans le chef de leurs parents.

Convaincus de l'importance de cette stimulation précoce, nous développons la communication multimodale (pictogrammes, signes, oralisation...) pour que des gestes naissent des mots et que l'enfant puisse s'épanouir pleinement.

Nous en étions là, lorsque nous avons découvert l'existence des jeudis de l'hémicycle et nous nous sommes dit qu'il nous fallait y aller pour présenter le vécu de nos jeunes enfants porteurs de trisomie 21 et faire découvrir les champs de leurs possibles!

Nous avons donc demandé à Madame de Groote de nous ouvrir les portes de son Hémicycle. L'accueil fut chaleureux et la chose vite entendue... le 30 mars 2017, soutenus par les parents du centre, nous présentions en collaboration avec les consultations multidisciplinaires Trisomie 21 des Cliniques Universitaires St Luc, de l'Huderf et du CHU St Pierre; avec le Sapham, l'asbl Inclusion, ainsi qu'une directrice d'école, les revendications de notre public devant un parterre de parlementaires, d'acteurs du monde associatif et de parents.

Ce qui devait à la base être une opportunité pour se faire connaître fut également l'occasion de riches rencontres entre professionnels, d'échanges d'idées, de réflexions sur nos pratiques, sur les besoins de nos patients, sur la capacité de notre société à accueillir des personnes différentes, sur ses compétences pour se placer actrice de leur intégration.

Riches de nos échanges, durant cette matinée, nos interventions ont taché de sensibiliser les représentants de l'Assemblée à « la différence » qu'entraîne la trisomie et d'expliquer en quoi celle-ci appelle des besoins spécifiques. Nous avons mis en évidence les difficultés que ces enfants et leur famille rencontrent dans leur parcours, l'importance des stimulations dès le plus jeune âge, leur intégration dans l'enseignement ordinaire, les aides qui leur sont déjà proposées, mais aussi ce qui est encore possible d'améliorer pour eux dans notre société. Notre but était de conscientiser chacun afin d'améliorer le quotidien de ces enfants et de leur permettre de devenir des adultes autonomes et épanouis. A l'heure où l'on parle d'intégration et d'inclusion, il n'est plus question de les laisser de côté. Il est temps de leur faire une vraie place dans notre société!

Ensuite, ce sont les parents qui se sont mobilisés pour nous faire part, lors de témoignages poignants, de leurs combats, de leurs attentes, de leurs questions, de leurs révoltes.... La justesse de la parole a ému l'auditoire entier, ces mots résonnent encore auprès de ceux qui ont eu la chance de les entendre.

D'autres partenaires nous ont efficacement soutenus, ainsi grâce à l'asbl EOP, la matinée fut enrichie de courts-métrages illustrant avec sensibilité et optimisme notre thématique. De son côté, l'asbl Inclusion, a mis à notre disposition son exposition photos « Au-delà de la différence » crée en collaboration avec les Cliniques Universitaires St. Luc.

Nous retiendrons également les interventions de Luc Bolland, venu nous parler du The Extraordinary Film Festival, de Pierre Melchior qui a présenté un projet de classe inclusive à Uccle, de Nadia Moussa pour la Plateforme Annonce du Handicap et de Nadia Bezgaï pour l'asbl Badje.

Aussi riche que fut cette matinée, nous n'avons pas apporté de réponse clé sur porte car la société idéale dont nous rêvons doit avant tout répondre aux besoins de chaque enfant. Le changement qui est en marche demande du temps et de la réflexion. Cela implique également un changement de mentalité, de faire germer l'idée auprès de tous les habitants de notre pays que l'inclusion est possible... pour y arriver il faut de l'ouverture d'esprit, du respect, de la tolérance, de la créativité et de la motivation!

Cependant, des questions se posent : Comment les aider à communiquer ? Quel enseignement sera le mieux adapté ? Comment les accueillir à l'école ? Quelle place notre société veut bien leur octroyer ? ... Longue est la liste des revendications, s'il ne fallait en citer que quelques-unes, nous demanderions :

- Le maintien et le développement des centres de réadaptation ambulatoire

- La reconnaissance des consultations multidisciplinaires et de leurs spécificités (Cliniques St Luc, Huderf, St Pierre)
- La promotion de l'inclusion à tous les niveaux : crèches, écoles, temps libres
- La demande de remboursement des prestations logopédiques pour les enfants porteurs de Trisomie
- L'augmentation de la capacité d'accueil des écoles pour ces enfants « extraordinaires »
- La sensibilisation du grand public au handicap (par exemple en promouvant les initiatives de EOP! asbl)
- Le soutien des structures d'accueil (crèche, halte-garderie, ...) et temps libres (activités extra-scolaires) pour les enfants porteurs de handicap.
- Le soutien des structures de répit (pour les enfants: Famisol, Villa Indigo... pour les parents : Casa Clara)

La route est encore longue mais les échanges avec ces enfants et leurs familles justifient notre action et nous donnent des raisons d'y croire.

De même, rencontrer des politiciens, engagés et désireux de faire avancer notre société, qui se montrent à l'écoute de nos demandes, nous encourage et nous stimule à innover encore davantage.

Pour ces rencontres et ces perspectives d'évolution, nous remercions l'heureuse initiative que sont les Jeudis de l'Hémicycle.

Nous leur souhaitons un très joyeux anniversaire et surtout des présentations et débats passionnants pour les 30 années à venir.

Centre de Réadaptation Ambulatoire l'Etoile Polaire



LES JEUDIS DE L'HÉMICYCLE 4 MAI 2017

Vie affective et sexuelle en situation de handicap : la parole aux intéressés

Le Centre de ressources bruxellois Sexualités et Handicaps de la Fédération laïque de centres de planning familial (FLCPF) vous invite au colloque sur la vie affective et sexuelle en situation de handicap, organisé dans le cadre des Jeudis de l'hémicycle du Parlement francophone bruxellois. L'objectif est de donner la parole aux personnes en situation de handicap et à leur entourage familial et professionnel.



PROGRAMME

OLI	20		~	~1		•
9H0	JU	А	u	u	J	C

9H30 MOT D'OUVERTURE ET INTRODUCTION

Julie de Groote, Présidente du Parlement francophone bruxellois

Evelyne Huytebroeck, Députée bruxelloise Ecolo

Claudine Cueppens, Centre de ressources bruxellois Sexualités et Handicaps

9H45 EVRAS SCOLAIRE

Centre de planning familial Groupe Santé Josaphat

École Saint Jean et Nicolas

10H00 POINT DE VUE DES FAMILLES

Inclusion Bruxelles asbl

Témoignage d'un parent (sous réserve)

10H15 LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE EN INSTITUTION

Facere

Témoignage d'un résident

Les Vraies Richesses

Témoignage de M. Taschetta, parent

.0H45 DES LIEUX DE RENCONTRES EN DEHORS DES INSTITUTIONS

Le Bataclan

Témoignage d'un participant au Bal Rouge Amour

1H00 CONCLUSION

Centre de ressources bruxellois Sexualités et Handicaps de la FLCPF

1H15 ECHANGES AVEC LA SALLE

12H00 DRINK & SANDWICH

INFOS PRATIQUES

Inscription obligatoire avant le 28 avril 2017

Par courriel: crsh@planningfamilial.net ou téléphone au 02 505 60 61

Le 4 mai de 9h00 à 13h00

69 rue du Lombard, 1000 Bruxelles

Accès : Bus 95, 48 - Métro Gare centrale, Bourse ou Anneessens Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Ġ

CHAPITREHUIT

2017 - 2018





LES JEUDIS DE L'HÉMICYCLE - 16 NOVEMBRE 2017

ABUS SEXUELS PAR UN PROCHE: COMBIEN DE TEMPS POUR SORTIR DU SILENCE?



osinceste.belgique@skynet.be

PROGRAMME

9h00 Accueil des participants

9h15 Mot d'accueil et d'introduction
Julie de Groote, Présidente du Parlement francophone
bruxellois, et Lily Bruyère, coordinatrice de SOS Inceste
Belgique

9h30 Emprise et omerta : l'inceste

Jean-Claude Maes, psychologue, thérapeute de couple
et de famille. Docteur en Information et Communication

9h45 Expression de l'abus sexuel dans la sphère urologique
Dr Deneft, médecin urologue spécialisée en urologie
féminine au CHU Tivoli à la Louvière et au Centre de péri
néologie au CHU St Pierre à Bruxelles

10h Lettre à mon père Témoignage d'Anna

10h15 La gravité et l'ampleur du phénomène des abus sexuels chez les jeunes sportifs de compétition Pr. Yves Vanden Auweele, KUL Leuven

10h30 Témoignage de Maïté Vignani

10h45 Quand j'avais 8 ans, on m'a tué
Témoignage d'une victime lu par Sabrina Vitali

11h00 Combien de temps pour sortir du silence ?
Astrid Bedoret, avocate au Barreau de Bruxelles

11h15 Débat et échange d'idées avec la salle

12h10 Clôture de la séance suivie d'un drink avec sandwiches

Nombre de participants limité, inscription obligatoire avant le 14 novembre 2017 par courriel :

sosinceste.belgique@skynet.be

Entrée : rue du Lombard 69, 1000 Bruxelles Bus 95, 48 – Métro Gare centrale, Bourse ou Anneessens. Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Avant

Je me souviens du jour où Lily Bruyère, coordinatrice de SOS Inceste Belgique ASBL, m'a annoncé avoir contacté le Parlement francophone Bruxellois pour participer à un « Jeudi de l'hémicycle » consacré aux abus sexuels par un proche. Dès le départ, nous savions que ce ne serait pas de tout repos mais l'enthousiasme était là.

Je me souviens de notre première rencontre avec Julie de Groote, Présidente du Parlement francophone bruxellois, pour nous expliquer comment allait se dérouler la matinée et voir comment on envisageait l'organisation de cette demi-journée. Un rendez-vous en toute décontraction malgré ma nervosité à l'idée d'enfin pouvoir parler de mon histoire à une instance politique, avec l'espoir que ça aiderait à changer des choses, aussi petites soient-elles.

Je me souviens des réunions préparatoires avec le groupe pluridisciplinaire de l'association, composé de psychologues, d'une avocate et de juristes, de survivant.e.s de l'inceste. Des réunions faites de discussions sur les témoignages que les victimes allaient apporter, des digressions autour des sujets à aborder, du choix des intervenants et des échanges sur l'ordre des thèmes à présenter, sans oublier quelques éclats de rire bienvenus, le tout autour de sandwichs bien garnis et de diverses sucreries.

Je me souviens, avec le sourire, de nos petits soucis de logistique : Qui a un câble HDMI? Tu es sûr que ça ira avec cet ordi? Où sont passés les folders? Tu crois qu'on en aura assez?

Pendant

Je me souviens de l'arrivée du public qu'on espérait nombreux (et qui le fut) avec ici, une ancienne stagiaire de SOS Inceste Belgique ASBL qu'on n'est pas tout à fait sûr de reconnaître, et là, les visages d'autres survivant.e.s qu'on a connu.e.s lors d'autres rencontres ou au sein d'un groupe de parole. Ou encore certains visages politiques qu'on n'a jamais vus qu'au petit écran.

Je me souviens de l'émotion mêlée de stress à l'ouverture de la séance par Mme Julie de Groote, suivie par le mot d'introduction de Mme Lily Bruyère. Dès ce moment et jusqu'à la fin de la matinée et des interventions, le temps se fige et la concentration est maximale. Les exposés sont précis et expliquent bien les conséquences des abus sexuels sur mineurs, qu'elles soient physiques ou psychologiques. Le Dr. Frederika Deneft, urologue, explique on ne peut mieux les problèmes rencontrés par une majorité de femmes suite à une agression sexuelle tandis que le Dr. Jean-Claude Maes insiste sur l'emprise et l'omerta que doivent subir les victimes d'inceste. Alors que le Pr. Yves Vanden Auweele développe le thème de la gravité et de l'ampleur des abus sexuels chez les jeunes sportifs de compétition, Me Astrid Bedoret, avocate au barreau de Bruxelles, défend bec et ongles l'allongement du délai de prescription pour les victimes d'inceste qui ont besoin d'un temps parfois infini pour arriver à parler du crime qu'elles ont subi.

Je me souviens, encore plus précisément, des témoignages (dé)livrés par les survivant.e.s. L'anonymat étant la règle pour éviter la diffamation s'il n'y a pas eu condamnation de l'agresseur, deux des trois textes sont lus par d'autres orateurs. Il n'empêche, l'émotion est au rendez-vous. Qu'il s'agisse d'inceste ou d'abus sexuel dans le milieu du sport, les témoignages sont renversants, d'autant plus qu'ils sont lus avec retenue et dignité. Des histoires qu'aujourd'hui encore la majorité n'ose imaginer. Des récits que tant de gens aimeraient qu'ils n'existent pas. Et pourtant... Anna a bien été violée par son père, Tinneke a bien été abusée sexuellement par son coach sportif, et Eddy a bien été forcé par son oncle et d'autres à supporter leurs désirs sexuels. Sans oublier les milliers d'autres personnes qui ne parlent pas, forcées malgré elles de se taire, de rester dans le déni ou encore de subir des conséquences physiques et psychiques à n'en plus finir.

Je me souviens d'un jeune homme assis à côté de moi, les larmes aux yeux lors de la lecture de chaque témoignage. Je le croiserai à nouveau plus tard, encore tout renversé par ce qu'il a entendu.

Je me souviens du peu de parlementaires présents dans la salle et de me demander si le sujet les intéressait vraiment, d'autant que certain.e.s semblaient plus occupé.e.s par leur smartphone que par ce qui se disait à la tribune et que l'un d'entre eux a définitivement quitté la salle entre deux interventions.

Je me souviens des débats entre politiques en fin de matinée, certains plus touchés que d'autres, ce qui n'empêche pas ces derniers d'être engagés pour que certaines lois changent en faveur des victimes d'abus sexuels sur mineurs.

Après

Je me souviens du drink avec sandwichs après cette matinée riche en émotions. Des victimes se retrouvent et échangent entre elles sur ce qu'elles viennent d'entendre ou, pour certaines d'entre elles, endurer. Assez rapidement, je demande à Julie de Groote de me présenter aux personnalités politiques afin qu'elles puissent mettre un visage sur les mots qu'elles viennent d'entendre, que ce texte ne reste pas lettre morte à peine la réception terminée.

Je me souviens particulièrement bien de deux d'entre elles, l'une qui après quelques minutes m'a gentiment tendu sa carte de visite en me conseillant de suivre son actualité politique sur son site internet. Un geste certes maladroit mais qui m'a laissé comme un léger goût d'amertume. Avec l'autre, par contre, le courant est directement bien passé, la discussion était vive et passionnée, émaillée de rires devant l'absurdité de certaines situations rencontrée avec des enfants. Malgré tout, j'ai senti dans les deux cas, et chacun à leur manière, une envie de changer les choses. Espérons qu'ils y arrivent pour que celles et ceux qui subissent ce crime contre l'enfance puissent plus facilement sortir du silence et obtenir réparation sans que ce parcours du combattant ressemble à une double peine.

Eddy, survivant de l'inceste et membre du groupe de réflexion initié par SOS Inceste Belgique ASBL

JEUDI DE L'HÉMICYCLE



LES DROITS ET L'INTÉGRATION DES ÉTRANGERS À BRUXELLES

30 NOVEMBRE 2017, PARLEMENT BRUXELLOIS, 69 RUE DU LOMBARD, 1000 BRUXELLES, 9H00 - 12H30

Bruxelles compte parmi les villes les plus cosmopolites de la planète. Il y est donc impensable de respecter les droits humains, de favoriser le vivre ensemble ou de réduire les inégalités sociales, la pauvreté et l'exclusion sans considérer la participation et l'intégration des étrangers et donc leur accès effectif aux droits. Cette question, dès lors, concerne tous les Bruxellois, et au-delà.

Ce jeudi de l'Hémicycle se donne donc comme objectif de discuter certaines manifestations et conséquences importantes des lacunes en la matière et d'explorer des pistes de solutions.

Votre participation y serait très appréciée.

PROGRAMME

- * 9h00 9h30 : accueil et café
- * 9h30 9h50 : mots de bienvenue et d'introduction par:
 - Julie de Groote (présidente du Parlement francophone Bruxellois),
 - Sotieta Ngo (directrice du CIRÉ),
 - Philippe Vansnick (secrétaire fédéral adjoint de la CSC de Bruxelles-Hal-Vilvorde) et
 - Eric Buyssens (Directeur du service d'étude de la FGTB de Bruxelles).

9h50 - 11h10 : analyse de 4 thématiques affectant les droits des migrants

- 9h50 10h10 : deux témoignages de personnes migrantes mettant en évidence des situations multidimensionnelles d'accès lacunaire aux droits
- * 10h10 11h00 : analyse de ces situations selon 4 thématiques
- le travail des femmes migrantes: facteurs qui freinent l'insertion sociale et professionnelle des femmes migrantes et/ou qui les cantonnent dans le travail non déclaré et pistes de solution: Eva Jimenez (permanente migrants et responsable du Comité des travailleurs avec et sans papiers de la CSC de Bruxelles-Hal-Vilvorde)
- la protection du droit du travail des travailleurs migrants: facteurs qui y font obstacles et pistes de solution: Jojo Burnotte (animateur au CEPAG) et une personne de l'École des solidarités de Liège.
- 3. l'accès à la santé: Pietro Tosi (CIEP-MOC, Bruxelles)
- l'enseignement, l'école, la formation et les études: Laureta Panxhaj, (service travail, équivalence et formation au CIRÉ)

- * 11h00 11h10: Conclusion et analyse générale: Mikaël Franssens (chargé des questions de politiques migratoires au CIRÉ)
- 11h10 12h30 : échange avec la salle, organisé selon une méthode active d'animation
- * 12h30 : drink et sandwich.

INFORMATION PRATIQU

Inscription recommandée pour le vendredi 24 novembre au plus tard. Inscription impérative pour les sans-papiers.

Mode d'inscription : communiquer son nom de famille, son prénom et, le cas échéant, son organisation et/ou sa fonction à Mikaël Franssens (mfranssens@cire.be)

30 novembre 2017, Parlement Bruxellois, 69 rue du Lombard, 1000 Bruxelles, 9h00 - 12h30.

Événement gratuit accessible aussi aux sans-papiers.

















Le handisport s'invite en débat au Parlement francophone bruxellois le jeudi 8 février

Programme

9h: accueil

9h30: Mot d'accueil par la Présidente du Parlement francophone bruxellois, Madame Julie de Groote, la Présidente de la Ligue Handisport Francophone, Madame Anne d'Ieteren et le Ministre des Sports de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Monsieur Rachid Madrane

10h: Témoignages et interventions*

L'accessibilité des infrastructures sportives, par Sébastien Xhrouet, ancien champion Paralympique, formateur en Activité Physiques et Sportives Adaptées, Professeur d'éducation physique,

Le handisport à l'école, ou pourquoi des élèves en situation de handicap manquent systématiquement les heures d'éducation physique: témoignage par Léa Tsimba, athlète sous statut à la Ligue Handisport Francophone, et par Bernadette Mrowczynski, maman d'un athlète déficient mental,

Le handisport, un adjuvant essentiel au processus de revalidation: témoignage de Maxime Hordies, ancien patient et de Caroline Drabs, responsable des kinés au CTR,

Le matériel handisport, un coût trop souvent redhibitoire, par André Balsacq, président des Rolling Chairs,

Le financement du handisport, par Eléonor Sana, skieuse malvoyante sélectionnée pour les Jeux Paralympiques.

11h15: Débat animé par Madame Julie de Groote

12h: Drink et sandwiches

En pratique

Nombre de participants limité, inscription obligatoire avant le 2 février auprès de thomas.degryse@handisport.be

69 rue du Lombard - 1000 Bruxelles

En voiture: Parking Albertine ou places réservées rue du Chêne, dans la limite des places disponibles (PMR uniquement).

En train: à deux pas de la Gare Centrale.

En métro, tram, bus: arrêt stib Gare Centrale, Bourse, Anneessens ou Grand-Place à proximité.

*Les intervenants sont susceptibles de différer par rapport à ceux annoncés dans le programme





Dans le cadre des Jeudis de l'hémicycle, le Parlement francophone bruxellois et le Réseau Mariage et Migration vous invite à une rencontre-débat :

Mariages forcés et violences faites aux femmes au nom de l'honneur

Jeudi 1er mars 2018 de 9h00 à 13h00

9h00: Accueil des participants

9h30 : Mots d'introduction par la Présidente du Parlement francophone bruxellois, Julie de Groote et par les députés bruxellois Fatoumata Sidibé et Jamal Ikazban

9h45 : « L'été de Noura », court-métrage sur les mariages forcés

10h05 : « Convention d'Istanbul : quelles améliorations dans la lutte contre les mariages forcés et les violences liées à l'honneur ? » par Maria Miguel-Sierra, directrice de La Voix des Femmes (membre du Réseau Mariage et Migration)

10h25 : Lecture d'un témoignage

10h30 : « La prise en charge spécifique des mineur.e .s » par Leila Slimani, coordinatrice de la Plate-forme liégeoise contre les Mariages forcés et les violences liées à l'honneur

10h50 : Lecture d'un témoignage

10h55 : « Asile et perspective de genre: la non reconnaissance des mariages forcés » par Carolina Vianello, infirmière sociale, Gams (membre du Réseau Mariage et Migration)

11h15 : « La police : un outil de reconnaissance au service des victimes » par Anne-Sophie Vallot, inspectrice principale section Famille Jeunesse police de Bruxelles Nord

11h35 : Débat et échange d'idées avec la salle

12h00 : Clôture de la séance suivie d'un drink avec sandwiches

Inscription obligatoire avant le mardi 27 février 2018; relpub@parlementfrancophone.brussels
Adresse du jour : Parlement bruxellois 69 rue du Lombard, 1000 Bruxelles

Accès : Bus 95, 48 - Métro Gare centrale, Bourse ou Anneessens

29/03/2018 - FEDITO Bruxelles asbl



FEDITO BRUXELLES ASBL, 2018



JEUNES & AIDANTS PROCHES, 2016



ASSOCIATION DES MÉTIS DE BELGIQUE, 2016

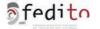


VIE SEXUELLE EN SITUATION DE HANDICAP, 2017

Dans le cadre du **Jeudi de l'Hémicycle** A l'initiative d'Ecolo et du **Parlement francophone bruxellois** La FEDITO BXL asbl vous propose, **jeudi 29 mars 2018**, une matinée d'étude intitulée :

Salle de consommation à moindre risque : un dispositif utile, souhaitable et prioritaire A quand, à Bruxelles ?





Dans le cadre du Jeudi de l'Hémicycle, à l'initiative d'Ecolo et du Parlement francophone bruxellois, la FEDITO BXL asbl vous propose, **jeudi 29 mars 2018**, une matinée d'étude intitulée : « Salle de consommation à moindre risque : un dispositif utile, souhaitable et prioritaire. A quand, à Bruxelles? »

Programme

Sous réserve de modifications

9.30 : Ouverture de la matinée d'étude

Julie de Groote, Présidente du Parlement bruxellois francophone et Alain Maron (Ecolo)

9.40 : Introduction et contextualisation

Sébastien Alexandre, FEDITO BXL asbl

Les impasses

9.45 : Visionnage d'un extrait du court-métrage documentaire « Double peine : criminalisation toxique des drogues »

Pierre Schonbrodt, Centre d'Action Laïque

10.00 : Les impasses dans un comptoir d'échange de seringues

Sophie Godenne, DUNE asbl

10.05 : Les impasses rencontrées par des travailleurs de rue

Claire Gilbert, Diogènes asbl

10.10 : Les impasses médicales

Dr Dominique Lamy, membre de l'Académie Royale de Médecine de Belgique

10.15 : Les impasses judiciaires

Bernard Michielsen, premier substitut au parquet de Bruxelles

La solution des salles de consommation

10.20 : L'expérience parisienne : aspects politiques et l'acceptation sociale des SCMR

Dr Bernard Jomier, médecin et Adjoint à la Mairie de Paris

10.40 : L'expérience parisienne, côté pratique : comment fonctionne la salle de consommations ?

Dr Thomas Dusouchet, Association Gaïa Paris

11.00 : Dans le contexte de la loi de 1921, mais suite à la 6ème réforme de l'État, la Région bruxelloise est-elle compétente pour avancer sur ce projet ?

Mathias El Berhoumi, constitutionnaliste à l'Université Saint-Louis - Bruxelles

Interventions des politiques responsables communaux

11.15: Quelles sont les nuisances sociales liées à de la consommation de drogues, rencontrées en diverses communes de la Région bruxelloise? Interventions d'élus locaux et régionaux [Représentants à confirmer].

Modération par Sébastien Alexandre, FEDITO BXL asbl

Débats

11.45 : Questions, réponses, débats avec la salle. Réactions de députés régionaux, parmi les députés présents.

Modération par Julie De Groote, Présidente du Parlement bruxellois francophone

Lunch offert à partir de 12h30

29/03/2013 – FEDITO Bruxelles asbl

Salles de consommation à moindre risque pour usagers de drogues : Le premier jour où elles ont fait consensus au sein d'un parlement belge...

Ce jour-là, au Parlement francophone bruxellois...

Non, refaisons l'histoire !...

Car nous ne sommes que les maillons d'une longue chaîne...

Refaisons l'histoire des salles de consommation à moindre risque, que d'aucuns appellent « salles de shoot ». Les experts évitent ces mots, notamment parce que le shoot renvoie à l'injection, et que les salles de consommation sont vouées à accueillir tout consommateur de drogues, en besoin d'accueil, d'aide et/ou d'orientation, quelle que soit sa drogue, quel que soit son mode d'usage.

Refaisons l'histoire, car une génération est passée depuis les premières revendications de lieux d'accueil novateurs pour usagers de drogues... Une génération !, que la Suisse et les Pays-Bas ont ouvert ces salles, sans jamais y compter un seul décès. Une génération !, que la Suisse et les Pays-Bas ont amélioré leur offre d'aide et de soins, non pas en fonction de préjugés moraux, mais sur base de la reconnaissance objective des besoins.

En début 2018 et de par le monde, on dénombrait près d'une centaine de salles de consommation à moindre risque, dont notamment dans tous les pays limitrophes de la Belgique. En début 2018, le niveau fédéral se cramponnait à une loi drogues datant de 1921 et punissant toute mise à disposition d'un local « facilitant la consommation de drogues ». Cette loi n'avait plus aucun sens près de cent ans plus tard, mais le fédéral s'y cramponnait... Encore et toujours... Et en 2017 encore, il jugeait les salles de consommation à moindre risque... « non prioritaires ».

Et pourtant, ce jour-là, au Parlement francophone bruxellois, des promesses politiques ambitieuses ont été exprimées, sur un sujet qui fâchait d'habitude, et qui fédérait désormais.

Le programme avait été travaillé, avec Ecolo tout d'abord, par qui nous avions pu investir ce Jeudi de l'Hémicycle ; avec la Présidente du parlement Julie de Groote et ses services, par la suite. Julie de Groote nous avait invité à ouvrir notre cœur, tandis qu'Alain Marron, fin connaisseur du dossier depuis toutes ces années, avait servi d'aiguillon. Très vite, nous avions compris devoir faire appel à des témoignages de travailleurs bruxellois, d'experts notamment étrangers, et de politiques actifs au niveau régional et au niveau local. Car il ne suffisait pas de n'engranger qu'un accord politique au sein d'un parlement régional ou communautaire ; il s'agissait aussi que des bourgmestres et collèges communaux s'engagent pour mettre en place ces dispositifs sur leurs territoires respectifs.

Ce jour-là donc, plusieurs partis politiques démocratiques ont pris part à un débat croisé avec la société civile. Divers travailleurs ont ouvert le bal, en témoignant des réalités vécues et perçues, au jour le jour, au sein d'associations de terrain, issues ou non du secteur toxicomanie. Un magistrat a exprimé son vécu et ses frustrations, par rapport à une législation punissant plutôt qu'aidant. L'absurdité des limitations de la loi de 1921 était forcément mise en exergue.

Des experts parisiens ont été invités pour parler de leur propre expérience, toute récente, mais déjà riche en enseignements.

Un constitutionnaliste a même été appelé afin de traiter des compétences implicites: la loi fédérale de 1921 empêche les salles de consommation à moindre risque? Qu'à cela ne tienne, la région et les commissions communautaires ont implicitement toutes les compétences pour les mettre en place, puisqu'elles sont déjà compétentes pour la santé, la prévention et la sécurité.

Un panel politique s'est ensuivi... Ecolo et PS ont confirmé leur soutien de longue date à ce nouveau dispositif. Défi, récent convaincu, a suivi la même ligne. MR et cdH, eux, ont annoncé avoir évolué, et ne plus y faire obstacle. Pour la première fois dans un parlement belge, une majorité politique s'est exprimée en faveur des salles de consommation à moindre risque. Il ne s'est pas agi d'un vote; il ne s'est pas agi pas d'une résolution, comme le Parlement Wallon allait en passer une quelques semaines plus tard; mais il s'est agi de promesses, fortes, ambitieuses, engageantes.

Mieux encore : des autorités locales issues de Bruxelles-Ville se sont exprimées, et ont annoncé leur désir d'accueillir prochainement, sur leur territoire, une salle de consommation à moindre risque. Cet engagement local a aussi été acquis, ce même jour-là, au sein du parlement francophone bruxellois.

Bruxelles allait pouvoir avoir sa salle de consommation à moindre risque. C'était la conclusion des débats...

C'était une conclusion à laquelle il était difficile de croire... La Fédération bruxelloise des institutions pour toxicomanes existait depuis plus de trente ans ; le secteur qu'elle représentait était né dans les années 80 ; la cause des salles de consommation avait été défendue pendant une génération. Nous ne sommes que les maillons d'une longue chaîne...

Si ce jour-là, l'engagement politique s'est exprimé, et si quelques mois plus tard, une première salle s'ouvrait à Liège, c'était clairement grâce au courage politique de certains, mais c'était aussi grâce à tous ceux qui avaient soutenu le dispositif, depuis toutes ces années. Cette victoire a aussi été celle des premiers militants

de la réduction des risques, des usagers prenant part aux débats publics, des Citoyens Comme Les Autres, des signataires de pétitions et de cartes blanches, des journalistes engagés, des médecins dont ceux de l'Académie Royale, des experts de santé publique dont ceux de l'EMCDDA, et bien sûr, clairement, des hommes et femmes politiques courageux...

Il n'aurait dû falloir que cinq minutes de courage politique ; il en avait fallu vingt-cinq ans. C'est le temps long de la militance. C'est la longue chaîne de sensibilisations, d'explications, et d'actions diverses. C'est la longue liste de centaines d'acteurs ayant participé à cette avancée.

Ce jour-là, le parlement francophone bruxellois, a fait sa part.

La FEDITO



PROSTITUTION, FATALISME OU... ?, 2016



PLAN INTERNATIONAL BELGIQUE, 2018



RENCONTRE ENTRE LES STAGIAIRES DE BRUXELLES FORMATION ET LES DÉPUTÉS FRANCOPHONES BRUXELLOIS, 2018



JEUDI 26 AVRIL 2018 FILLES, GARÇONS, À ÉGALITÉ ?

La situation à Bruxelles : parole aux jeunes

Quasi toutes les filles sont confrontées au harcèlement de rue. Mes potes ne s'en rendent pas compte. Moi, jamais je ne sifflerais un mec en rue, Jamais. Il v a une banalisation. Et franchement, sur certaines choses, il faut être intransigeant.

Dans le cadre des Jeudis de l'hémicycle, le Parlement francophone bruxellois et Plan International vous invitent à une rencontre-débat

Programme

- 9h00 : Accueil des participants
- 9h30 : Mots d'introduction par la Présidente du Parlement francophone bruxellois, Julie de Groote; la directrice de Plan International Belgique, Régine Debrabandere, et la députée bruxelloise Magali Plovie
- 9h45 : Présentation du sondage « Discriminations contre les filles une réalité quotidienne en Belgique » par Marc Dumoulin, directeur de DEDICATED
- 9h50 : Témoignage d'une participante d'un programmes Safer cities for girls (Hanoi)
- 10h05 : Présentation de la campagne « Engrenage infernal » par Laetitia Genin de Vie Féminine et de l'application « Touche pas à ma pote » par Bea Ercolini

- 10h30 : Echanges en commission entre des jeunes, des membres de la société civile et des
- 11h45 : Retour en plénière : présentation des échanges en commissions
- 12h15 : Conclusion de la matinée par Yasmine, jeune activiste de Plan International Belgique
- 12h20 : Mot de soutien : Bianca Debaets. secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale chargée de l'égalité des chances
- 12h25 : Mot de clôture par la Présidente du PFB
- 12h30 : Clôture de la séance suivie d'un drink avec sandwiches
- · 13h30 : Visite de l'expo photo -« Filles, garçons, à égalité ? »
- · 14h30 : Fin de la journée

*Programme sous réserve



Inscription obligatoire avant le jeudi 19 avril 2018 : marie-claire.gorostegui@planinternational.be



Adresse du jour : Parlement bruxellois 69 rue du Lombard, 1000 Bruxelles Accès : Bus 95, 48 - Métro Gare centrale, Bourse ou Anneessens









Plan International Belgique I Galerie Ravenstein 3 B 5, 1000 Bruxelles I www.planinternational.be I info@planinternational.be

Partout à travers le monde, les inégalités de genre persistent et les filles et les femmes sont régulièrement confrontées à des discriminations. Notre plat pays n'échappe pas à la règle. Témoins de cette réalité, les jeunes activistes de Plan International Belgique ont souhaité faire bouger les choses et ont saisi l'opportunité offerte par le Parlement francophone bruxellois de se positionner sur la question lors d'un Jeudi de l'hémicycle au format innovant, le 26 avril 2018.

« Il m'est tout simplement insupportable qu'au 21e siècle, nous, les femmes, soyons encore victimes de discrimination à tous les niveaux. » Yasmine, 19 ans, activiste de Plan International Belgique

Dès 9h du matin, une centaine de jeunes de trois écoles bruxelloises, issus de l'enseignement technique, général, libre et officiel, ont envahi l'hémicycle du

Parlement. Le thème du jour : l'égalité à Bruxelles et le harcèlement dans l'espace public.

Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'était déjà plongé depuis quelques semaines dans la thématique en accueillant en ses murs l'exposition «Filles, garçons, à égalité?», produite par Plan International. Fruit de 10 jeunes reporters belges, béninois.es, cambodgien.ne.s et équatorien.ne.s, cette expo rassemble les témoignages de 48 filles et garçons sur l'égalité de genre dans les quatre pays. Au travers de cette expo itinérante, l'ONG diffuse son combat pour construire un monde où les filles reçoivent les mêmes possibilités que les garçons de bâtir leur avenir, loin des préjugés et des pratiques sexistes.

De Hanoi à Bruxelles

Après les interventions de Touche pas à ma pote et Vie Féminine, partenaires de Plan International pour l'organisation de la séance, Huong, jeune activiste de Plan International Vietnam, a pris place derrière le pupitre. Spécialement venue de Hanoi pour témoigner de la violence et des discriminations qui sévissent dans sa ville, elle a livré un discours poignant sur son quotidien. Au Vietnam, les filles ne peuvent pas aller à l'école ou avoir un hobby, des activités réservées aux garçons. Dans la rue et les transports en commun de la capitale, les filles ne sont pas en sécurité et le harcèlement est très fréquent.

«On ne se sent pas à l'aise quand on sort de chez nous, quand on prend les transports publics. Beaucoup de filles ne prennent pas part à des activités, simplement parce que la société considère que les filles ne devraient pas être plus actives que les garçons...»

Aujourd'hui, grâce aux actions de Huong et d'autres jeunes, soutenu.e.s par Plan International au travers du projet «Safer Cities for Girls», les choses changent positivement.

« Nous avons regardé les politiques d'égalité des sexes dans les transports publics, et nous avons découvert que le harcèlement sexuel n'y était même pas mentionné. Nous avons parlé de nos préoccupations et donné nos recommandations aux responsables politiques. Notre projet fait maintenant partie du programme national de lutte contre les violences faites aux filles. La sécurité des transports publics a été améliorée. »

Dans plusieurs régions du monde, Plan International travaille pour les jeunes et avec les jeunes à la construction d'un monde plus juste et plus sûr pour toutes et tous. De Hanoi à Bruxelles, les réalités se font écho et les jeunes relèvent en Belgique les mêmes problématiques d'inégalités de genre et d'insécurité dans l'espace public. Cette matinée d'échange était une première occasion pour eux de faire entendre leur voix – et on l'espère, pas la dernière!

« Nous, les jeunes, revendiquons le droit à la participation. »

Les jeunes veulent participer aux décisions politiques et en Belgique, Plan International en a fait une de ses principales missions. Première étape : faire de ce jeudi de l'hémicycle une matinée où les jeunes prennent vraiment la parole.

En commissions, ils ont débattu des sujets qui les interpellent en présence de député.e.s du PS, du CdH, d'Ecolo, de Défi et du MR. Ils ont discuté de différents thèmes qui les concernent : mobilité, discriminations dans la rue, rôle des filles et des garçons, la participation des jeunes et le rôle de l'éducation dans les stéréotypes de genre (l'éducation peut aussi bien les combattre que les renforcer). Les avis divergent, les idées fusent. Les équipes de Plan International et leurs partenaires cadrent les discussions et à la fin de l'heure d'échanges, jeunes rapporteurs et rapporteuses sont prêt.e.s à porter la voix de leurs camarades devant l'hémicycle. « La formation sur l'égalité de genre doit d'abord passer par les enseignants qui vont ensuite inculquer ça aux jeunes, c'est leur rôle. »

Quel suivi pour le jeudi de l'hémicycle?

Après la journée, plusieurs pistes ont été évoquées par les protagonistes. Quelques mois après cet échange fructueux, les jeunes activistes de Plan International ont à nouveau discuté avec David Weytsman et Magali Plovie, et une proposition de résolution reprenant les principales recommandations des jeunes en matière de harcèlement dans les transports publics a été introduite au Parlement.

Les jeunes sont ravi.e.s de cette matinée et ont exprimé le souhait de renouveler l'expérience plus fréquemment. « Une action par an, ce n'est pas assez. Il faut des débats plus réguliers avec les jeunes. On aimerait avoir des représentants dans les écoles, comme un conseil d'élèves qui travaillerait avec les politiques par exemple.

(...) Les représentants seraient donc des portes paroles de l'école et rapporteraient ce qui a été discuté dans l'école aux décideurs et décideuses politiques ».

L'approche, librement inspirée par l'expérience du G1000 en Belgique, a clairement montré que les jeunes demandent une participation accrue dans le débat public et que, par leurs réflexions et leurs expériences, filles et garçons peuvent enrichir les discussions.

Le Parlement francophone bruxellois l'a d'ailleurs bien compris et s'est engagé à reprendre le même format dans le futur. Une réflexion a également été amorcée au niveau du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour consacrer une journée à une réelle participation des jeunes. La participation des jeunes aux décisions politiques est en marche!

Plan International Belgique est une ONG belge indépendante membre de Plan International qui défend l'égalité pour les filles et les droits des enfants dans plus de 70 pays du monde. Y compris en cas de conflit ou de catastrophe naturelle.

Plan International Belgique





Dans le cadre des Jeudis de l'Hémicycle,

le Parlement francophone bruxellois et Bruxelles Formation organisent une rencontre entre stagiaires* et députés francophones bruxellois

Jeudi 24 mai 2018 de 9h à 13h

PROGRAMME:

09h00 : Accueil des participant.e.s

09h30 : Mot d'accueil par Julie de Groote, présidente du Parlement francophone bruxellois

- Intervention du ministre Gosuin, en charge de la Formation professionnelle au Gouvernement francophone bruxellois (sous réserve)
- Intervention d'Olivia P'tito, Directrice générale de Bruxelles Formation
- Présentations de témoignages et de questions aux parlementaires par des représentants des stagiaires en formation professionnelle à Bruxelles Formation*

10h30 : Tables de discussion entre députés et stagiaires dans la salle des glaces

12h00 : Clôture et moment convivial (sandwiches)

* 100 stagiaires réunis en 8 groupes de 5 centres de Bruxelles Formation, encadrés par leurs formateurs.trices en citoyenneté seront présent.e.s. Ces stagiaires se forment à de nombreux métiers :

- · d'installateur.trice sanitaire,
- de mécanicien.ne auto,
- de soudeur.se
- d'électricien.ne industriel,
- de magasinier.ère

mais aussi

- · de stagiaires en français langue étrangère, et
- de stagiaires en formation de remise à niveau avant de commencer une formation qualifiante.

Entrée au Parlement bruxellois 69, rue du Lombard – 1000 Bruxelles Bus 95 / métro Bourse, Anneessens ou Gare centrale Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

Inscription: relpub@parlementfrancophone.brussels

Participation des stagiaires de Bruxelles Formation au Jeudi de l'Hémicycle du Parlement francophone bruxellois

Le Parlement francophone bruxellois a ouvert ses portes aux stagiaires de Bruxelles Formation dans le cadre des jeudis de l'hémicycle à deux reprises. Près de 200 stagiaires en formation dans 6 centres de Bruxelles Formation ont eu l'occasion d'interpeller, d'échanger, de débattre et de rencontrer les parlementaires.

Des ateliers citoyens dans la formation professionnelle

Depuis presque 20 ans Bruxelles Formation inclut la citoyenneté au programme de ses formations qualifiantes. Cet axe a été renforcé depuis 2016 et fait écho au contrat de gestion 2017-2022 de Bruxelles Formation, qui, dans une optique de cohésion sociale, assure une approche inclusive de tous les publics bruxellois dans la perspective de leur insertion durable dans des emplois de qualité.

En intégrant la citoyenneté dans le parcours de formation professionnelle, l'objectif visé par Bruxelles Formation est de permettre aux participant.e.s d'acquérir des connaissances et de développer des compétences transversales afin d'augmenter leur participation constructive à la vie sociale et professionnelle.

De façon plus spécifique, l'objectif pour le stagiaire est d'acquérir une meilleure compréhension de l'environnement belge et bruxellois dans lequel il est appelé à vivre et travailler, pour lui permettre d'être davantage acteur de sa (ré)insertion professionnelle.

Les ateliers citoyens permettent également de rappeler les principes de fonctionnement de la démocratie (séparation des pouvoirs, rôles des instances, droits et devoirs des citoyens, dont le droit de vote...) et l'hémicycle de la Cocof a permis de rendre concret ces apprentissages et de rapprocher les stagiaires de cette institution.

Un autre objectif des ateliers citoyens est de renforcer des compétences utiles à l'insertion de chacun.e au sein de la société démocratique. Aussi, au-delà de l'acquisition d'un métier, les stagiaires ont l'opportunité d'exercer des compétences transversales, telles que l'autonomie (émettre un avis, exercer son esprit critique par soi-même), la coopération sociale (distinction de point de vue, respect du point de vue des autres...), la participation publique (prendre la parole, argumenter...).

Les jeudis de l'hémicycle ont offert un terrain idéal pour l'exercice de ces compétences!

Un espace idéal pour exercer ses compétences citoyennes

Le travail en amont effectué dans les ateliers citoyens a amené les stagiaires de Bruxelles Formation à s'entendre pour définir une problématique qui les interpellent

dans leur vie quotidienne. Cette problématique devait à la fois entrer dans le champ de compétence du Parlement francophone bruxellois et avoir une liaison, soit avec leur situation personnelle, soit avec leur futur métier.

Chaque groupe de formation a préparé une série de questions et des porte-paroles ont été désignés par le groupe afin d'adresser ces interpellations aux parlementaires à la tribune de l'hémicycle en présence du Ministre de la formation professionnelle et de la Directrice générale de Bruxelles Formation.

La variété des citoyen.ne.s qui constituaient les groupes, de leurs parcours de vie, des secteurs d'activité ont permis de rédiger des questions riches dans leur diversité, pointues dans leurs connaissances du sujet, et parfois poignantes de par le vécu des stagiaires. Les questions n'ont connu aucune censure, aucun tabou, parfois gentiment provocatrice, rien n'a été épargné : du piétonnier bruxellois au TTIP, en passant par l'adéquation des formations au marché du travail, de l'attribution des logements sociaux au manque de places en crèches, des stages en entreprise ou encore du ramassage scolaire et des conditions de travail des chauffeurs de la Cocof...

Près d'une vingtaine de députés de tous les partis ont écouté, répondu à ces citoyennes et citoyens. Les débats se sont poursuivis sous forme de speed-dating dans la salle des glaces. Débats, dialogue, écoute, expérimentation, participation... parlementaires et stagiaires se sont dits réellement satisfaits de cette action.

Ouvrir et pousser les portes de nos institutions

Pour de nombreux stagiaires tout ceci était une première : première fois que la porte du parlement était poussée, première rencontre directe avec des femmes et des hommes politiques, premières interpellations à celles et ceux qui les représentent. Si le fossé entre citoyens et politique est encore loin d'être comblé pour certains, de nombreux témoignages indiquent qu'un chemin a été ouvert : « C'était une belle expérience, nous avons pu avoir des échanges intéressants avec les élus politiques et l'endroit est plutôt impressionnant », « C'était une réelle opportunité de nous exprimer devant les parlementaires », « Le parlement bruxellois a tendu sa main vers nous afin de comprendre nos quotidiens, c'est pour nous très important ».

Une meilleure compréhension du rôle et du fonctionnement du Parlement francophone bruxellois, des institutions, du rôle et de la fonction parlementaire font partie des apprentissages de cette journée. Mais cette approche encourage surtout le droit d'interpeller ses représentants, renforce une inscription active dans la Cité, l'empowerment de l'individu et du groupe en formation et dans la vie en société. Ces paroles de stagiaires montrent l'importance pour nos institutions d'ouvrir leurs portes à tous et de permettre au débat citoyen de s'exprimer directement

dans l'enceinte du parlement. Entendre les situations, les vécus, les réalités et les questions des stagiaires en formation sont source de réflexions précieuses pour alimenter les politiques et la politique.

Nous conclurons avec quelques paroles de stagiaires qui, interrogés sur ce que leur a apporté leur participation au jeudi de l'hémicycle, écrivent :

- « Une motivation à poursuivre ma formation et continuer à m'intéresser à la politique ».
- « Un regain d'intérêt pour la citoyenneté »,
- « Cela m'a donné envie de me réintéresser à la politique et pourquoi pas de m'inscrire dans un mouvement... ».

Bruxelles Formation

21/06/2018 – Relais Enfants-Parents



JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES (RWANDA), 2015



SYLVIE LAUSBERG - SEXISME ORDINAIRE, 2016



GAMP, 2019



GROUPE ESPAS, 2016





Le Parlement francophone bruxellois et le Relais Enfants-Parents vous invitent au Jeudi de l'hémicycle du 21 juin 2018

Comment limiter les dégâts de l'incarcération d'un parent détenu sur le lien familial fortement fragilisé? Quel est impact pour ces familles, pour les enfants? Le Relais Enfants-Parents vous présentera le travail du maintien du lien du parent détenu avec ses enfants à l'extérieur. Une méthodologie et une réflexion particulièrement réfléchie et structurante pour le détenu qui limite les dégâts et l'impact négatif de la détention.

"Ce n'est pas leur peine mais c'est pourtant leur souffrance"

Programme

9h00 : Accueil des participants

9h30 : Ouverture par Julie de Groote, Présidente du Parlement francophone bruxellois

9h45 : Introduction de **Stefania Perrini**, Directrice du Relais Enfants-Parent et d'**Alain Bouregba** (à confirmer), Psychologue, Fondateur des Relais Enfants-Parents

10h00 : Missions, objectifs cliniques du REP et moyens mobilisés, présentés par Angeliki Nasiopoulos, Amandine Bosquet et Floriane Wallaert

• Témoignage d'Hilda Lodigeois, Bénévole auprès d'Itinérances de la Croix-Rouge

10h20 : Impact de l'incarcération d'un parent sur le bien-être de l'enfant, présenté par **Tim Stroobandt** et **Andrea Manca**

Témoignage d'un papa incarcéré et d'un enfant

10h40 : Impact de l'incarcération sur le parent détenu et spécificités des mères détenues, présenté par Samanta Widart, Anne Servaes, Virginie Temmerman et Pauline Anne de Molina

Témoignages de parents incarcérés

11h00 : Impact de l'incarcération sur le parent à l'extérieur, présenté par Pauline Anne de Molina La Fragilisation sur le plan économique, les impacts sociaux et psychologiques

• Témoignage d'un papa à l'extérieur

 Témoignage d'une maman dont l'enfant a bénéficié des services du Relais, Dominique Mollon

11h20 : Recommandations du Délégué aux droits de l'enfant, présentées par **Madeleine Guyot** ou **Bernard Devos**, Délégués aux Droits de l'enfant

11h35 : Débat et échange d'idées avec la salle

12h10 : Clôture suivie d'un drink et de sandwichs

Inscription obligatoire, places limitées, <u>avant le vendredi 15 juin 2018</u> : relpub@parlementfrancophone.brussels

Adresse du jour : Parlement bruxellois - 69 rue du Lombard, 1000 Bruxelles

Accès : Bus 95, 48 - Métro Gare centrale, Bourse ou Anneessens

21/06/2018 – Relais Enfants-Parents

Ce 21 juin 2018 nous avons eu l'honneur d'être invité par madame Julie Degroote, présidente du Parlement Francophone Bruxellois, aux "Jeudi de l'hémicycle". Cette matinée a eu pour objectif de présenter le travail du Relais Enfants-Parents et de sensibiliser les députés aux difficultés auxquelles font face les familles avec enfants dont le parent est incarcéré. Cela a également été l'occasion d'exprimer les préoccupations quotidiennes qui sont au cœur de nos missions.

Selon le Conseil de l'Europe, la Belgique compte entre 15 et 20.000 enfants concernés par l'incarcération d'un de leurs parents : le Relais Enfants-Parents s'efforce de maintenir le lien entre les enfants et leur maman ou leur papa détenus. L'ASBL est active dans 11 prisons dont certaines avec des sections femmes, ce qui représente par an en moyenne pas moins de 1400 enfants et 800 parents incarcérés, dont nous tentons de renforcer, ou simplement maintenir le lien de filiation. Le Relais Enfants-Parents existe depuis plus de 20 ans et agit au sein des prisons bruxelloises et wallonnes. L'association intervient, principalement, à la demande du parent incarcéré et se fonde sur la libre adhésion de toutes les parties. Nous sommes indépendants de l'administration pénitentiaire et travaillons sous couvert du secret professionnel. En définitive, nous militons pour une prise en charge qui soit systématique et spécialisée tenant compte des spécificités parentale, familiale et de leur histoire personnelle.

L'enfant qui a un parent en prison ne comprend pas toujours le pourquoi de cette incarcération. Notre but est de soutenir et d'accompagner le parent détenu, l'enfant et son entourage, qu'il soit familial ou institutionnel pour limiter les nuisances liées à la détention.

Cette intervention permet un meilleur développement psychoaffectif de l'enfant et favorise une meilleure socialisation du détenu lors de sa libération, ce qui participe à la diminution du risque de récidive.

Dès l'arrestation, la séparation a des conséquences importantes sur la vulnérabilité de familles qui sont d'avantage fragilisées. L'action de l'association vise les parents parce qu'on sait aujourd'hui combien, quelle que soit leur situation, ils sont avant tout un père ou une mère et jouent à ce titre un rôle primordial pour l'avenir de leurs enfants. Du côté de l'enfant, la disparition brutale de l'un de ses parents se vit comme un deuil s'il ne le voit plus et risque de perturber durablement son développement et sa sérénité, entraînant un sentiment de culpabilité ou un manque affectif. Au-delà de la séparation en tant que telle, un enfant dont le parent est incarcéré peut connaitre des troubles internalisés avec des symptômes tels que la honte, dépression, anxiété, phobie, manque de confiance en soi... et/ou externalisés (colère, agressivité, hyperactivité, troubles scolaires, etc.). De manière indirecte, l'enfant peut également être stigmatisé, parentalisé et ne pas oser demander de l'aide.

C'est pourquoi, afin de limiter les impacts que l'incarcération peut avoir sur un enfant, nous nous efforçons de maintenir une vraie relation entre l'enfant et son parent. Des espaces de réflexion et de rencontre sont alors aménagés afin qu'enfants et parents puissent vivre des moments relationnels et émotionnels, similaires à ceux qu'ils pourraient avoir en dehors des murs de la prison. Cette interaction empêche la séparation de se transformer en rupture et permet à l'enfant de conserver ses capacités à évoluer et à se séparer. Elle permet également à l'enfant de s'exprimer sur le sens de l'incarcération et de ne pas se rendre responsable de l'incarcération de son parent.

Pour le parent incarcéré, le maintien du lien avec son enfant lui permet de devenir (ou redevenir) acteur de sa parentalité et de recréer son identité. De plus, exercer sa parentalité, même au sein de la prison, peut être source de soutien, de motivation et d'aide à la réinsertion.

Notre intervention au Relais Enfants-Parents, s'effectue dans la durée car elle seule permet d'inscrire une relation qui fait sens. Pour ce faire, nous avons recours à différents moyens pour maintenir le lien entre un enfant et son parent, et ce, tout au long de la prise en charge.

Le plus souvent, c'est à la demande du parent que démarre notre action et ce par des entretiens individuels. Ceux-ci permettent de soutenir le parent, tout au long de son incarcération, dans ses difficultés ou ses craintes liées à son contexte familial. Ces moments sont primordiaux pour établir une relation de confiance et permettre au parent de déposer sa souffrance dans un environnement bienveillant. Nous pouvons de cette manière analyser la situation et, toujours dans l'intérêt de l'enfant, proposer la modalité de visite qui convient le mieux, c'est-à-dire individuelle ou collective. Ces entretiens sont également l'occasion de préparer les entrevues ou revenir sur des moments plus difficiles vécus durant les rencontres parents- enfants.

Les visites individuelles sont organisées lorsque la rupture de lien avec l'enfant a été longue et/ou compliquée. Ces visites offrent des moments privilégiés entre l'enfant et son parent, durant lesquelles un psychologue peut, en cas de besoin, apporter son soutien à l'enfant ou à son parent en vue d'améliorer la relation.

Les visites collectives rassemblent quant à elle les parents et leurs enfants dans un même espace appelé "tri-lieux" (espace moteur, espace détente et espace créatif) qui favorise la rencontre et le jeu entre l'enfant et son parent.

Le Relais Enfants-Parents accorde une importance particulière à conserver les repères temporels de la vie de l'enfant. C'est pourquoi nous organisons les fêtes

d'anniversaire, la Saint-Nicolas, la fête de Pâques, la fête des Pères/ Mères, etc. Au-delà des visites organisées au sein de la prison, des rencontres à domicile avec l'enfant et son entourage peuvent être mises en place. Les psychologues de l'ASBL peuvent offrir la possibilité à l'enfant d'exprimer son vécu face à l'incarcération de son parent. Ces rencontres nous permettent aussi d'accueillir ses difficultés, craintes et envies. Dans certaines situations, un travail autour de l'annonce de l'enfermement peut également s'avérer nécessaire. Un temps d'échange est proposé afin de libérer la parole et d'ouvrir le questionnement avec l'enfant sur l'incarcération de son parent.

Sur le plan pratique, des obstacles qui peuvent sembler de prime abord négligeables posent parfois des problèmes. Par exemple, il arrive régulièrement que l'entourage de l'enfant ne puisse pas assurer le transport entre le domicile et la prison. Dans ces situations, le Relais Enfants-Parents peut faire appel au service itinérance de la Croix-Rouge qui permet d'assurer ces trajets.

Il est aussi important de garder à l'esprit que l'incarcération touche tout l'entourage de la personne détenue et particulièrement l'autre parent, qu'il soit le père ou la mère. Il se retrouve soudainement seul à s'occuper seul de la famille et doit alors faire face à un quotidien qui peut devenir particulièrement difficile à gérer (monoparentalité de fait, réduction du budget familial, stigmatisation du monde extérieur...). Chacun d'entre nous, au Relais Enfants-Parents, est en lien direct avec ces parents. Quand l'enfant n'est pas placé en famille d'accueil ou en institution, c'est avec eux qu'on interagit pour évaluer la possibilité qu'un enfant vienne voir son parent. Parfois, ils n'ont pas pu ou voulu dire à leurs enfants que papa ou maman est en prison. Parfois, ils souffrent tellement qu'ils ne veulent plus entendre parler de prison, de visite ou de parloir. C'est souvent là que nous intervenons pour les soutenir, les rassurer et les encourager, au nom du bien-être de l'enfant, à libérer la parole et encourager les rencontres avec le parent incarcéré.

Notre ASBL permet donc d'assurer le relais entre l'intérieur et l'extérieur des murs de la prison. Des murs parfois si hauts qu'ils rendent le contact entre un parent et son enfant plus compliqué, voire impossible. Or, un parent, même incarcéré, reste et restera toujours un parent. Et cela est aussi vrai pour l'enfant. Nous sommes convaincus qu'il est dans l'intérêt de la société tout entière d'investir ses familles en souffrance afin de favoriser tant la réinsertion du détenu que l'atténuation, tant que faire se peut, de la douleur des enfants. Demain, ils deviendront des adultes pour lesquels le repère, s'il n'est pas brisé, leur permettra de s'épanouir et devenir des citoyens à part entière, acteurs dans la société.

Ce que cette journée nous a apporté ? Avant tout ce fût un grand honneur et une formidable expérience pour l'équipe qui s'est unie pour parler d'une seule voix et

pour défendre cette cause trop souvent méconnue. Nous avons pu faire de belles rencontres et avons été entendu par nos députés. Cela représente pour nous, petite équipe, une formidable reconnaissance de la part de nos représentants. Preuve en est, une résolution visant à soutenir et garantir le droit des enfants dont le parent est incarcéré a été signée et soutenue par tous les partis politiques bruxellois francophones. Nous les remercions chaleureusement!

Pour l'avenir, notre grand souhait est que cette prise en charge parentale soit soutenue dans tout le Royaume afin de briser le cercle de la vulnérabilité et de la reproduction par mimétisme

Vous aimez nos actions, n'hésitez pas à nous faire un don, celui-ci est déductible à partir de 40 euro : asbl Relais Enfants-Parents

- IBAN: BE09-0682-3987-4357

- BIC : GKCCBEBB

Relais Enfants-Parents



CHAPITRENEUF

2018 - 2019



Le Parlement francophone bruxellois et l'asbl BAMKO - CRAN vous invitent au Jeudi de l'Hémicycle du 16 octobre 2018:

Restitution des biens culturels africains: question morale ou juridique?

9h00 Accueil des participants

9h30 Ouverture par la Présidente du Parlement francophone bruxellois

9h45 Mot d'introduction par *Mireille-Tsheusi Robert*, *Présidente* de l'asbl BAMKO - CRAN

10h00 "Restitution : de quoi parle-t-on et pourquoi maintenant?" **Louis-Georges Tin**, Premier-Ministre de l'Etat de la Diaspora Africaine

10h15 "L'Africa Museum: nouveau bâtiment, nouveaux projets?" **Guido Gryseels**, Directeur de l'Africa Museum

10h30 "Et la diaspora dans tout ça?"

Anne Wetsi Mpoma, Historienne de l'art

10h45 "Le marché de l'Art et la question de la réstitution" **Didier Claes**, Vice-Président de la BRAFA et marchand d'art

11h00 Débat et échange d'idées avec la salle

12h00 Clôture suivi d'un drink et de sandwichs



Où: rue du Lombard, 69 - 1000 Bruxelles Inscription obligatoire avant le 14 octobre 2018 reservation.bamko@yahoo.com



Accès: Bus 95, 48 - Métro Gare centrale, Bourse ou Anneessens





Dans le cadre des Jeudis de l'hémicycle, le Parlement francophone bruxellois et ECPAT Belgique ont le plaisir de vous convier à une matinée consacrée à

La traite des mineurs en Belgique

8 novembre 2018, de 9h à 13h

9h00 : Accueil des participants

9h15: Mot d'introduction

Julie de Groote, Présidente du Parlement francophone bruxellois Ariane Couvreur, chargée de projet, ECPAT Belgique

9h30 : Mineurs victimes de traite en Belgique : quelle réalité au-delà des chiffres ? Patricia Le Cocq, collaboratrice, Myria

9h45 : L'emprise: exemple des réseaux nigérians

Franz-Manuel Vandelook, commissaire, chef de Groupe « TEH », Police Judiciaire Fédérale

reactaic

10h00 : Victimes ou auteurs ?

Hélène Englert, magistrate de référence « Traite des êtres humains », Parquet jeunesse

Laurence Detheux, substitut du Procureur général, Cour d'appel de Bruxelles

10h15 : Extraits du documentaire « Trafic d'enfants au cœur de l'Europe »

10h30 : Assurer la sécurité de l'enfant Sandrine François, criminologue, Espéranto

10h45 : La procédure de protection pour victimes de traite et meilleur intérêt de l'enfant Sarah De Hovre, directrice, PAG-ASA

11h00: Des mesures d'assistance et de protection adaptées aux enfants ?

Ariane Couvreur, chargée de projet, ECPAT Belgique

11h15 : Échange avec la salle

12h00 : Clôture de la séance suivie d'un drink et avec sandwiches

Inscription obligatoire avant le 6/11/2018 : relpub@parlementfrancophone.brussels
Entrée : rue du Lombard, 69 – 1000 Bruxelles
Bus 45 ou 98 – Métro Gare centrale, Bourse ou Anneessens

08/11/2018 – ECPAT Belgique

La traite des mineurs en Belgique

« Je me présente à vous en tant qu'ancienne victime de la traite des êtres humains et de viol. Nous avions entre 15 et 20 ans et étions exploitées à des fins sexuelles dans un réseau cybercriminel.

Deux années durant, j'ai vécu une déconnection totale entre le monde et mon moi et n'ai plus été capable de mettre des mots sur ces évènements. Et jusqu'à aujourd'hui je reste seule face à des professionnels qui ne sont pas toujours capables d'y faire face. Il me semble que notre société ne veuille ni voir ni entendre ni témoigner de ce genre de faits gravissimes. Quand cessera-t-on de considérer les réseaux de traite des êtres humains comme de simples mythes ? La honte doit changer de camp »

Donner une voix aux victimes

Cette histoire, c'est celle de Maïté, qui a eu la force incroyable de venir témoigner au Parlement francophone bruxellois. Mais c'est aussi celle de bien d'autres mineurs dont le témoignage ne nous parviendra jamais.

C'est pour faire entendre leurs voix qu'ECPAT Belgique a investi la tribune des Jeudis de l'Hémicycle. De tout cœur merci au Parlement francophone bruxellois et en particulier à sa Présidente, Julie de Groote, d'avoir immédiatement accepté d'offrir une caisse de résonnance au combat d'ECPAT Belgique.

Les témoignages de victimes et d'acteurs de terrain ont mis en exergue différentes problématiques auxquelles il est urgent que les parlementaires s'attèlent.

Ce que les chiffres ne disent pas

Dix, c'est le nombre de mineurs victimes de traite répertoriés par les statistiques officielles. Mais pour une victime identifiée, combien ne le seront jamais ? Loin de représenter la réalité, ces chiffres montrent surtout des lacunes dans la détection des victimes.

Durant son intervention, un représentant de la Police fédérale a déclaré que des « milliers de jeunes femmes nigérianes » sont forcées de se prostituer dans les rues de Bruxelles. « Aucune de ces victimes ne se déclare mineure. Elles affirment venir d'autres pays anglophones en guerre, comme la Sierra Leone ». Or, bon nombre d'entre elles sont pourtant mineures.

Victimes, pas auteurs

Ces enfants sont souvent vus comme des délinquants et non des victimes. Plusieurs magistrates ont souligné combien il est important de ne pas s'arrêter aux délits ou aux faits incriminés (vols, mendicité, vente de drogues). Il est, au contraire, essentiel de considérer ces mineurs avant tout comme des victimes. Lors de ce Jeudi de l'Hémicycle, plusieurs cas ont été évoqués dans lesquels des mineurs se sont

vus renvoyés à leurs parents, pourtant leurs exploitants, au lieu d'être protégés. L'exploitation économique, une autre forme d'esclavage moderne, a aussi été mentionnée. On retrouve des mineurs exploités, par exemple, dans des restaurants, boucheries, boulangeries, salons de manucures ou encore des habitations privées (petites bonnes).

Davantage de moyens pour davantage de protection

Les centres d'accueil pour mineurs victimes de traite ont insisté sur l'importance de les réinsérer dans un projet de vie, ainsi que d'assurer leur sécurité physique, avec des mesures parfois très pratiques comme l'interdiction totale des téléphones pour couper définitivement contact avec leurs exploitants. Du fait de leur passé, il est vraiment difficile de faire comprendre à ces mineurs qu'ils seront mieux protégés s'ils se déclarent comme victimes. C'est pourquoi ECPAT Belgique plaide pour une information donnée au jeune dans un langage clair, compréhensible et adapté à son âge, au risque d'être enfermé pour toujours dans la clandestinité. Traite des êtres humains, à quel enfant cela parle-t-il ?

Perspectives

Suite à ces constats inquiétants, les parlementaires présents n'ont pas manqué de réagir. André Dubus a notamment annoncé que la sensibilisation du secteur de l'aide à la jeunesse sur la traite des mineurs sera mise à l'ordre du jour de la Commission « Aide à la Jeunesse » du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Si la plus-value de notre Jeudi de l'Hémicycle a certainement été de stimuler le dialogue entre citoyens et politiques sur les pistes d'action pour lutter contre ce fléau, cette matinée a également permis de renforcer les synergies entre les acteurs de terrain eux-mêmes. A ce titre, l'espace de discussion informel durant le lunch a été très précieux.

Parcequ'il a porté la voix des victimes au centre de l'hémicycle, cet évènement constitue un jalon important pour la lutte contre la traite des mineurs en Belgique. Toutefois, afin qu'il ne reste pas lettre morte, il est urgent de transcrire les recommandations en actes concrets. Agir aujourd'hui, c'est protéger les enfants de demain.

Comme le dit si justement Maïté : « Vous souhaitez une société saine peuplée d'adultes responsables qui vont bien. Il est pourtant improbable de demander une chose pareille à ces êtres martyrisés à l'ombre de notre société. N'oubliez jamais que ces jeunes grandissent et peuvent parfois devenir à leur tour de véritables bombes à retardement ». On ne pourra pas dire qu'on ne savait pas.

ECPAT Belgique



ECPAT, 2018



BAMKO-CRAN ASBL, 2018



RELAIS ENFANTS-PARENTS, 2018









JEUDI 6 décembre 2018 de 9 à 12 heures

LES SOINS PALLIATIFS PÉDIATRIQUES EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Matinée de réflexion organisée par la Fédération Bruxelloise Pluraliste de Soins Palliatifs et Continus (FBSP), en partenariat avec Palliabru, dans le cadre des Jeudis de l'Hémicycle au Parlement francophone bruxellois

PROGRAMME

- 9h Accueil
- 9h30 Introduction de la séance par Mme Julie de Groote, Présidente du Parlement Francophone Bruxellois
- 9h45 Présentation du Groupe de travail « Soins Palliatifs Pédiatrique » de la FBSP : composition, objectifs et réalisations par **Dr Dominique Bouckenaere**, Présidente de la FBSP
- 9h50 Témoignage d'une maman
- 10h00 Présentation de l'étude IRSS UCL-FBSP « Recensement du nombre d'enfants atteints d'une maladie chronique complexe en Région de Bruxelles-Capitale » par Marie Friedel et Isabelle Aujoulat de l'Institut de recherche Santé et Société, UCL
- 10h15 Equipes de liaison pédiatriques par Pr. Bénédicte Brichard, Chef du service d'Hématologie et Oncologie Pédiatrique, responsable Interface Pédiatrique St Luc
- 10h25 Infirmiers de 1ère ligne en soins palliatifs pédiatriques par Céline Duhoux et Véronique Rambaud de l'asbl Arémis
- 10h35 Structures d'hébergement en soins palliatifs pédiatriques par Jordaan Pollet de l'asbl Villa Indigo et Christine Collard de l'asbl Cité Sérine
- 10h45 Institutions pour enfants malades et handicapés par Danielle Van Den Bossche de l'asbl Creb (Woluwe)
- 10h55 Conclusions et perspectives par **Pr Christine Fonteyne**, Chef de Clinique, responsable Globul'Home HUDERF
- 11h05 Questions-réponses avec les députés
- 12h00 Sandwich et verre de l'amitié

Modérateur: Thomas Wojcik (coordinateur FBSP)

 $Inscription\ obligatoire\ avant\ le\ 30/11/2018: \underline{www.eventbrite.fr/e/billets-jeudi-de-lhemicycle-lessoins-palliatifs-pediatriques-en-region-de-bruxelles-capitale-50818819457?ref=elink$

Entrée : rue du Lombard, 69 – 1000 Bruxelles

Bus 45 ou 98 - Métro Gare centrale, Bourse ou Anneessens

FÉDÉRATION BRUXELLOISE PLURALISTE DE SOINS PALLIATIES ET CONTINUS ashi Siège social : rue des Cultivateurs, 30 - 1040 Bruxelles Tél : + 32 2 648 04 02 Email : federation@fbsp.be Numéro d'entreprise : BE 0461.422.268

Agréée par :







Dans le cadre des Jeudis de l'hémicycle, le Parlement Francophone Bruxellois et le GAMP (Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places pour personnes handicapées de grande dépendance) en collaboration avec l'asbl Inforautisme, ont le plaisir de vous convier à une matinée consacrée à :

La trajectoire de vie des personnes avec TSA (Troubles du Spectre de l'Autisme) en Belgique francophone

17 janvier 2019 de 9h à 13h

Programme:

9h00	Accueil des participants.
9h15	Mots d'introduction par Julie de GROOTE, Présidente du Parlement Francophone Bruxellois et par un membre du GAMP.
9h35	Dépistage, diagnostic et accompagnement de la petite enfance. Vidéo de témoignages - Christelle NINFORGE , directrice du SUSA Bruxelles.
10h00	Une école de qualité pour les élèves avec TSA. Vidéo de témoignages - Ghislain MAGEROTTE , Professeur émérite UMONS.
10h25	De la grande dépendance à l'inclusion : les défis de l'âge adulte. Promoteurs de projets bruxellois : La Coupole Bruxelloise de l'Autisme et Les Pilotis.
10h50	Conclusion et perspectives Cinzia AGONI, porte-parole du GAMP et présidente d'Inforautisme asbl.
11h15	Echanges avec la salle
12h00	Clôture de la séance suivie d'un drink et sandwiches.

Inscription obligatoire avant le 15/01/2019 : event.gamp@gmail.com

Bus 45 ou 98 - Métro Gare centrale, Bourse ou Anneessens

Entrée : rue du Lombard, 69 - 1000 Bruxelles

146

l'agenda de cette dernière session de la législature 2014-2019 :

A l'heure de clôturer ces lignes, d'autres matinées de réflexion sont prévues à

- le 7 février : l'asbl Goods to Give / Présentation de leur plateforme d'aide à des personnes précarisées
- le 28 février : La haine, je dis non / La tragédie des femmes yézidies. De la violence à l'exil forcé
- le 28 mars : l'asbl V-Europe / Quel suivi pour les victimes du terrorisme ?

Les coordonnées de ces associations sont également reprises à la fin de cette brochure.

INFORMATIONS PRATIQUES

Les Jeudis de l'Hémicycle sont une tribune offerte à la société civile pour aborder des sujets qu'elle souhaite promouvoir ou défendre.

Si nous donnons la priorité aux sujets liés aux compétences du Parlement francophone bruxellois, d'autres thèmes de société peuvent également être abordés lors de ces matinées.

Par session (d'octobre à juin), une dizaine de dates sont disponibles pour organiser ces rencontres. En effet, l'hémicycle du parlement sert à de nombreuses activités réparties entre les trois Assemblées bruxelloises, dont en premier lieu les séances plénières et ensuite les activités citoyennes.

Vous êtes une association, une fédération, une ligue francophone... et vous souhaitez organiser un Jeudi de l'Hémicycle?

Voici comment procéder :

- envoyez un courriel détaillant qui vous êtes et le sujet que vous souhaitez traiter aux adresses suivantes:
- relpub@parlementfrancophone.brussels et presidence@parlementfrancophone.brussels;
- ne traînez pas! Un Jeudi de l'Hémicycle demande un certain temps de préparation, n'attendez donc pas la dernière minute pour nous contacter ;
- votre demande sera analysée. Si celle-ci est acceptée par la Présidence et les membres du Bureau du Parlement, le Service des relations publiques prend le relais et vous accompagne pour mettre sur pied votre activité : visite de la salle, informations et tests techniques, rédaction du programme, invitations, inscriptions, etc.

CONTACTS

Actions in the Mediterranean

ATD Quart Monde

du Sport Francophone Allée du Bol d'Air, 13/15 4031 Angleur 04 344 46 06.

BAMKO-CRAN asbl -

Centre de Réadaptation

CMCLD - Collectif Mémoire Coloniale et Lutte contre les

CEDD - Coordination des Ecoles

de Devoirs de Bruxelles asbl

Coordination bruxelloise de la Marche Mondiale des

Courants d'âges

Ambulatoire l'Etoile Polaire

Coeurs piégés asbl Rue Van Artevelde, 161 b34

Association des Métis

de Belgique Avenue de l'Indépendance belge, 120 - 1081 Bruxelles

CIRE - Coordination et Initiatives Pour Réfugiés et Étrangers

Concertation des Centres culturels bruxellois

Conseil des Femmes

Francophones de Belgique Rue du Méridien, 10 1210 Bruxelles

Délégué aux Droits de l'Enfant M. Bernard De Vos

CONTACTS

ECPAT Belgique

Rue du Marché aux Poulets, 30 1000 Bruxelles

FEBISP - Féd. Bruxelloise des organismes d'Insertion SocioProfessionnelle et d'Économie Sociale d'Insertion

Cantersteen 3, 1000 Bruxelle 02 537 72 04

FIMS - Fédération des

Institutions Médico-Sociales
Rue Belliard, 23A / Bte 3
1040 Bruxelles

GAMS Belgique

La Haine, je dis non / CCLJ

Ligue des Droits humains

Groupe ESPAS

des Entreprises de Travail Adapté
Rue Fernand Bernier, 15
1060 Saint-Gilles
02 543 19 31
info@febrap.be
www.febrap.be

Goods to Give

Rue des Pères Blancs, 4 1040 Etterbeek

Le Domaine - Centre hospitalier

Ligue Handisport francophone

Rue des Cultivateurs, 16 1040 Bruxelles 02 648 04 02 federation@fbsp.be www.fbsp-bfpz.org Contact : Thomas Wojcik

FEDITO

Jeunes & Aidants Proches

LE PIVOT asbl

Lire et Ecrire

CONTACTS

Mariage et Migration asbl

Plan International Belgique

Rue de Prague, 8 75012 Paris (FR) Tel: 33 (0) 1 43 07 25 76

A propos du sexisme ordinaire Institut pour l'égalité des femmes et des hommes

V-Europe

Drève des Weigélias, 36 1170 Bruxelles 02 660 58 71 info@memoire-vive.be www.memoire-vive.be Contact : Alice Latta

de planning familial Rue de la Tulipe, 34 1050 Bruxelles 02 505 60 61

Relais Enfant Parent Rue de Bordeaux, 62A 1050 Bruxelles

A propos du sexisme ordinaire

SOS Inceste Belgique ASBL

Villa Indigo - Le Répit

Mémorial National du Fort de Breendonk

Soutien aux Réfugiés Rue Washington, 186 1050 Bruxelles 02 256 32 44 info@bxlrefugees.be www.bxlrefugees.be

A propos du sexisme ordinaire Touche pas à ma pote

Avenue Winston Churchill , 18-11 1180 Bruxelles

A propos du travail de mémoire

Cette brochure a été éditée à l'occasion des 30 ans du Parlement francophone bruxellois.

Elle retrace huit années de rencontres citoyennes au sein de l'hémicycle du Parlement.

Vous y trouverez des témoignages, les programmes de ces rencontres ainsi que les coordonnées de chaque association.



www.parlementfrancophone.brussels